TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES *EN* ET *SUR* L'ARCHITECTURE [LBARC2200] (16 ECTS)

TFÉ 2023 [LBARC2200] - **LOCI Bruxelles**

Titre : Patrimoine enclavé : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation

Etudiant : DUBOIS Valentin

Copromotrice-experte : VANDERNOOT Cécile < cecile.vandernoot@uclouvain.be >

Copromoteur 2 : GILLIS Christophe < christophe.gillis@uclouvain.be >

Copromoteur 3 : VANDENBROUCKE David < david.vandenbroucke@uclouvain.be >

Date de présentation : 21 juin 2023

RÉSUMÉ

Casernes, couvents, écoles, hospices, prisons… Ce patrimoine enclavé qui jalonne nos villes peine à être réaffecté une fois désinvesti. Il se définit pourtant comme un ensemble clos par une enceinte, organisé autour d'une ou plusieurs cours, et divisé en un grand nombre de « cellules » identiques. Autant de qualités typologiques présentes dès les prémices de l'urbanisation. Or, depuis peu, une pratique innovante parvient à réinvestir ces lieux et à les valoriser, à les réactiver par l'usage. Il s'agit de l'occupation temporaire. Ce travail a pour objectif d'étudier le phénomène et de le mener vers des leviers de projet, permettant une réaffectation pérenne de ces édifices. Pour cela, la recherche passe d'abord par l'analyse des différentes caractéristiques inhérentes aux ensembles enclavés. Ensuite, sur base de l'étude de l'occupation temporaire, des outils et leviers sont développés, pour finalement se matérialiser en une série d'interventions pérennes et flexibles sur le patrimoine enclavé. Ces attitudes théoriques sont illustrées par un cas pratique : une caserne désaffectée, dont la prétendue obsolescence est à contester.

MOTS-CLEFS

Patrimoine architectural - Désenclavement - Enceinte - Cour urbaine - Cellule d'habitation - Flexibilité interne - Architecture éphémère

Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Fait à Namur

Le 04.06.23

Signature de l'étudiant·e

Dubois

Casernes, couvents, écoles, hospices, prisons… Ce patrimoine enclavé qui jalonne nos villes peine à être réaffecté une fois désinvesti. Il se définit pourtant comme un ensemble clos par une enceinte, organisé autour d'une ou plusieurs cours, et divisé en un grand nombre de « cellules » identiques. Autant de qualités typologiques présentes dès les prémices de l'urbanisation. Or, depuis peu, une pratique innovante parvient à réinvestir ces lieux et à les valoriser, à les réactiver par l'usage. Il s'agit de l'occupation temporaire. Ce travail a pour objectif d'étudier le phénomène et de le mener vers des leviers de projet, permettant une réaffectation pérenne de ces édifices. Pour cela, la recherche passe d'abord par l'analyse des différentes caractéristiques inhérentes aux ensembles enclavés. Ensuite, sur base de l'étude de l'occupation temporaire, des outils et leviers sont développés, pour finalement se matérialiser en une série d'interventions pérennes et flexibles sur le patrimoine enclavé. Ces attitudes théoriques sont illustrées par un cas pratique : une caserne désaffectée, dont la prétendue obsolescence est à contester.

Patrimoine enclavé

L'occupation temporaire comme levier de réaffectation

Valentin Dubois

UCLouvain
Faculté LOCI (Bruxelles)

Master en architecture à finalité spécialisée
TFE *en* et *sur* l'architecture
Patrimoine Hérité

PATRIMOINE ENCLAVÉ

L'occupation temporaire comme levier de réaffectation

Cas d'étude : Caserne Dewispelaere de Jambes

Valentin Dubois

Experte
Cécile Vandernoot

Co-promoteurs
Christophe Gillis
David Vandenbroucke
Cécile Mairy

Assistante
Sophia Sentissi

Dossier de recherche théorique
Année académique 2022-2023

UCLouvain
Université Catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
LOCI - site Bruxelles St-Gilles

Faculté d'architecture
d'ingénierie architecturale
d'urbanisme
LOCI Bruxelles Louvain-la-Neuve Tournai

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma co-promotrice experte, Cécile Vandernoot, qui a su me guider dans mes choix et m'éclairer sur les problématiques inhérentes à cette recherche. Sa disponibilité et son écoute m'ont été bénéfiques tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Je remercie également mes enseignants et co-promoteurs, Christophe Gillis, David Vandenbroucke, et Cécile Mairy, ainsi que notre assistante Sophia Sentissi, pour leur suivi régulier et leur encadrement continu. Leurs précieux conseils m'ont permis de mener à bien ce travail de fin d'études.

À mes amis, sans qui ces années étudiantes n'auraient pas eu la même saveur. Je tiens tout particulièrement à remercier Gilles et Simon, pour les moments partagés tout au long de ce master.

À ma famille, et surtout à mes parents, pour leur soutien inconditionnel et quotidien, me motivant à chacune des nombreuses étapes qui ont jalonné ces cinq années d'études.

Résumé

Casernes, couvents, écoles, hospices, prisons… Ce patrimoine enclavé qui jalonne nos villes peine à être réaffecté une fois désinvesti. Il se définit pourtant comme un ensemble clos par une enceinte, organisé autour d'une ou plusieurs cours, et divisé en un grand nombre de « cellules » identiques. Autant de qualités typologiques présentes dès les prémices de l'urbanisation. Or, depuis peu, une pratique innovante parvient à réinvestir ces lieux et à les valoriser, à les réactiver par l'usage. Il s'agit de l'occupation temporaire. Ce travail a pour objectif d'étudier le phénomène et de le mener vers des leviers de projet, permettant une réaffectation pérenne de ces édifices. Pour cela, la recherche passe d'abord par l'analyse des différentes caractéristiques inhérentes aux ensembles enclavés. Ensuite, sur base de l'étude de l'occupation temporaire, des outils et leviers sont développés, pour finalement se matérialiser en une série d'interventions pérennes et flexibles sur le patrimoine enclavé. Ces attitudes théoriques sont illustrées par un cas pratique : une caserne désaffectée, dont la prétendue obsolescence est à contester.

Table des matières

PARTIE I : RECHERCHES

1 Analyse d'un patrimoine enclavé : les édifices disciplinaires 25
1.1 Architecture disciplinaire 29
1.1.1 Les principes disciplinaires 29
1.2 Typologies du patrimoine enclavé **33**
1.2.1 L'enceinte : fabrique d'une exception spatiale et fonctionnelle 33
1.2.2 La cour : cœur d'une communauté 37
1.2.3 La cellule : individualité spatialisée 41
1.3 Forces du patrimoine enclavé **45**
1.3.1 L'autonomie : espace urbain clos 45
1.3.2 La centralisation : composition spatiale centripète 45
1.3.3 La systématisation : espaces rationnels et ordonnés 45
1.4 Faiblesses du patrimoine enclavé **47**
1.4.1 L'espace sériel, la redondance : répétitions et homogénéité spatiale 47
1.4.2 Le déterminisme : hyperspécialisation spatiale, fabrique d'espaces complexes 47
1.4.3 La rigidité : structures spatiales lourdes 49
1.5 Synthèse : entre protection et enfermement, le double langage du patrimoine enclavé 51

2 Étude de l'occupation temporaire 55
2.1 Contextualisation et enjeux du temporaire **59**
2.1.1 Les types d'occupations temporaires 63
2.1.2 Les outils de l'occupation temporaire 67
2.2 Valorisations par l'usage temporaire **71**
2.2.1 La valorisation physique : désenclavement physique 71
2.2.2 La valorisation symbolique : storytelling 73
2.2.3 La valorisation patrimoniale : patrimonialisation 73
2.2.4 La valorisation sociale : désenclavement social 75
2.2.5 La valorisation matérielle : démonstration de non-obsolescence 77
2.3 Synthèse : un formidable outil d'activation des potentiels du patrimoine enclavé 79

3 Leviers spatiaux de l'occupation temporaire 81
3.1 Enrayer le phénomène d'obsolescence programmée **83**
3.2 Vers une architecture flexible **85**
3.2.1 Les principes flexibles 85
3.2.2 Les stratégies flexibles : pré|indétermination 89
3.2.3 Les structures types : [in]variabilité 91
3.2.4 La réversibilité : espaces modulaires 93
3.2.5 La polyvalence : espace universel 97
3.2.6 L'évolutivité : espace personnalisable 101
3.3 Pérennisation de l'occupation temporaire **105**
3.4 Synthèse : une architecture pérenne et flexible pour des usages temporaires 107

4 Leviers matériels de réaffectation 111
4.1 Vers un patrimoine flexible **113**
4.2 Degré d'interventionnisme sur le patrimoine **117**
4.2.1 Les interventions légères : frugalité et économie de moyens 123
4.2.2 Les interventions ponctuelles : acupuncture spatiale 127
4.2.3 Les interventions lourdes : restructurations au service d'architectures flexibles 131
4.3 Synthèse : L'occupation temporaire comme levier de réaffectation du patrimoine enclavé **135**

Conclusion 141
Limites et perspectives 145

PARTIE II : CAS D'ÉTUDE

1 Étude de la caserne Lieutenant Dewispelaere 149
1.1 Analyse historique et contextuelle **149**
1.2 Analyse de la caserne enclavée **155**
1.3 Programmation et usages flexibles **161**
1.4 Démarche conceptuelle **165**
1.4.1 Désenclaver l'enceinte 165
1.4.2 Potentialiser la cour 167
1.4.3 Habiter les cellules 169
1.5 Réaffectation de la caserne Lieutenant Dewispelaere 171

Préambule

« Il ne faut ni restaurer le bâtiment dans un temps arrêté, ni le transformer radicalement selon les standards contemporains, mais le prendre tel qu'il est quand on le reçoit, et le modifier juste assez pour pouvoir l'emmener dans le temps[1] ».

Cette posture manifeste, revendiquée par l'architecte Patrick Bouchain, pose les fondements d'un nouvel art de construire et rénover. L'art de produire une architecture maximale, mais avec un minimum de moyens, une architecture intemporelle, mais flexible dans le temps. En somme, une architecture pérenne, capable d'évoluer avec les usages.

Or l'architecture s'est trop souvent diamétralement opposée à cette attitude. Les constructions contemporaines, normées à l'extrême, subissent encore les conséquences du fonctionnalisme, mouvement selon lequel l'usage dicte l'espace. Cette prédominance de la fonction sur la forme se matérialise par l'incapacité de ces architectures à évoluer vers de nouveaux usages.

Dès lors, quel avenir pour ces édifices à l'obsolescence programmée ? Comment les réaffecter pour les emmener dans le temps ? Et quelles sont les interventions architecturales qui garantiraient leur pérennité ?

1 Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7*

Préface

Depuis que je m'intéresse à l'architecture, l'obsolescence des édifices n'a eu de cesse de m'indigner. Selon moi, l'architecture n'a de sens que si elle est faite pour durer, évoluer ou être source de réemploi. C'est pourquoi j'ai développé au fil des années un grand intérêt pour la réaffectation des édifices, alliant créativité et préservation des ressources de l'existant.

Cette obsolescence implique une destruction massive de notre patrimoine bâti pour y développer des projets immobiliers. Lorsque j'ai appris qu'un énième projet de démolition était envisagé à quelques kilomètres de chez moi, s'attaquant cette fois à une caserne démilitarisée de plus de 30.000 mètres carrés construits, j'y ai vu une opportunité. Celle de questionner d'une part les qualités et potentiels de ce patrimoine enclavé, et d'autre part des solutions de réaffectation concrètes. Le tout motivé par l'objectif de démontrer la non-obsolescence de cet édifice, et de lui assurer un futur en l'emmenant dans le temps.

En m'intéressant à l'occupation temporaire, j'y ai vu les prémices d'un nouveau processus architectural, qui met la temporalité au cœur de sa pratique. Sa capacité à développer des usages adaptés et adaptables au bâti existant démontre une grande intelligence de forme et de fonction. Le tout avec une économie de moyens exemplaire.

La mettre au service des architectures existantes m'a alors semblé adéquat. L'architecture du temporaire, matérialisant ces occupations temporaires, s'approprie un bâtiment pour le réparer, le transformer et ensuite le transmettre. Elle le pérennise en le rendant flexible, pour qu'il soit en évolution constante avec des usages instables par nature. Avec elle, l'obsolescence n'existe plus.

Je me suis alors posé les questions suivantes : comment l'occupation temporaire, et par conséquent l'architecture du temporaire, peuvent-elles devenir de véritables levier de réaffectation ?

DERRIÈRE LES MURS

Collage mettant en scène l'activation de la Caserma Pepe de Venise, occupée temporairement par Encore Heureux Architectes,
Valentin Dubois, *Derrière les murs*, 2023

Introduction

Au fil des siècles, l'architecture de nos villes n'a cessé de se métamorphoser, s'adaptant ou influençant les diverses évolutions opérées dans la société. Pourtant, certaines caractéristiques persistent et s'imposent en véritables constantes morphologiques. Depuis les prémices de la ville, les typologies que sont l'enceinte, la cour et la cellule[1] fabriquent des lieux enclavés, adaptés aux usages disciplinaires des écoles, couvents, casernes,... pour ne citer qu'eux. Pourtant, la réaffectation de ces édifices pose aujourd'hui question.

Une problématique

Anciennes casernes, écoles, couvents, hospices, prisons,… Ce patrimoine enclavé qui jalonne nos villes peine à être réaffecté. On le classe rapidement dans la catégorie des architectures obsolètes, qu'il vaudrait mieux détruire plutôt que réinvestir. En cause, le coût faramineux que représente une rénovation « classique », et la projection d'un programme inadapté, mais surtout inadaptable aux espaces existants.

Une réponse d'usages …

Pourtant, un phénomène émergeant tente de renverser la tendance, démontrant qu'il est possible de réactiver ces espaces délaissés, tout en leur prêtant une valeur nouvelle. Il s'agit de l'occupation temporaire, qui consiste à investir des lieux laissés vacants en y déployant des usages multiples et variés. Cette pratique a capacité d'offrir un second souffle aux édifices jugés obsolètes.

… à court terme

Toutefois, la formule n'est pas parfaite. Dans la majorité des projets, l'occupation temporaire n'est qu'éphémère. En proie aux dérives néolibérales[2], la pratique est de plus en plus vue comme une opportunité économique et promotionnelle, ouvrant la voie à des projets lucratifs. Cette tendance entache l'occupation temporaire qui, stoppée net, ne peut développer ses stratégies sur le long terme. Elle reste donc souvent cantonnée au projet éphémère, et le cercle vertueux est alors brisé. Dans le meilleur des cas, certains occupants temporaires peuvent être intégrés au projet futur. Néanmoins, l'architecture du temporaire reste encore peu adoptée par les architectes.

---

1 Théorisée par Michel Foucault, l'architecture disciplinaire des siècles passés s'est construite en prônant l'enclavement des espaces. Ainsi, ceux-ci étaient contenus dans une enceinte, organisés autour d'une cour, et divisés en cellules

2 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 13

Une réponse architecturale

Au-delà de son attractivité et de son essor actuel, l'intérêt majeur de l'occupation temporaire réside dans la réflexion sur l'architecture et l'espace qu'elle encourage. Et c'est précisément là que les architectes ont un rôle à jouer. Bien plus qu'une simple occupation, la pratique est en réalité symptomatique d'une conception de l'architecture aujourd'hui oubliée, capable de traverser le temps.

… à long terme

L'architecture du temporaire, ou architecture flexible, refuse de produire des bâtiments à usage unique, construit pour un temps limité. Elle prône plutôt une architecture non-déterminée par l'usage, dont la forme persiste et la fonction change, répondant ainsi à une certaine indétermination programmatique. Elle permet à un édifice de se réinventer sans devoir profondément modifier ses espaces. En somme, elle est une structure intemporelle, réemployable à l'infini, support d'usages temporels, variables. C'est donc la flexibilité qui permettrait aux architectures de durer dans le temps. Et si le patrimoine devenait cette structure pérenne, support d'espaces et d'usages temporaires ?

La thématique « l'occupation temporaire comme levier de réaffectation du patrimoine enclavé » sera abordée dans ce mémoire selon quatre chapitres.

Le premier chapitre ancre la recherche dans le réel par l'étude du patrimoine enclavé. Pour comprendre sa prétendue obsolescence, l'objectif est d'identifier ses particularités, forces et faiblesses, qui orienteront la suite du travail.

Le deuxième chapitre développe et analyse l'occupation temporaire comme piste de réaffectation, et tente de mesurer ses bienfaits sur le patrimoine. Il est une porte d'entrée vers l'architecture du temporaire.

Le troisième chapitre vise à documenter ce qui caractérise cette architecture du temporaire, et à développer des leviers spatiaux d'architecture flexible.

Le quatrième et dernier chapitre confronte les caractéristiques du patrimoine enclavé aux caractéristiques flexibles de l'occupation temporaire. Ce croisement des thématiques permet d'identifier comment et où intervenir sur l'existant pour le réaffecter de façon pérenne. Des outils de réaffectation y sont développés. Ainsi, il propose des clés pour la transmission d'un patrimoine flexible.

État de l'art

La thématique du patrimoine enclavé n'a pas fait l'objet de publications exclusives. Cependant, les professeurs universitaires Jean Debrie et Benjamin Steck ont théorisé le concept d'enclavement en architecture[1]. Ensuite, Michel Foucault, philosophe à l'origine de grandes théories largement étudiées en architecture, a traité le sujet des édifices disciplinaires, qui sont autant d'enclaves dans nos villes[2]. Le patrimoine enclavé a donc été peu étudié dans sa globalité. La plupart des recherches à ce sujet s'attachent à une typologie ou à un objet architectural en particulier, qui sont quant à eux largement documentés.

Pour ce qui est de l'occupation temporaire des édifices, le sujet est au cœur de l'actualité, et a donné lieu à de nombreuses publications au cours des dix dernières années. À commencer par le chercheur Benjamin Pradel, auteur d'une thèse sur l'occupation temporaire et la temporalité en urbanisme en général, qui a activement participé à la définition du sujet[3]. Ensuite, plusieurs collectifs tels que « Plateau Urbain[4]», « Communa[5]», ont alimenté le sujet en l'abordant entre autres sous les angles théoriques, sociétaux et sociaux. D'autres se concentrent sur les répercussions urbanistiques du temporaire[6]. Mathieu Vanwelde, sociologue, a documenté les dérives liées à la pratique[7]. Les architectes ayant œuvré dans le domaine de l'occupation temporaire apportent un point de vue purement architectural à la question. Par des principes d'architecture flexibles, ils développent le temporaire dans

1 Debrie J., Steck B. (2001) « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest » *L'Espace géographique* [En ligne]. URL : https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2001-1-page-26. htm

2 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard [En ligne]. URL : https://www.cairn.info/surveiller-et-punir--9782070729685.htm

3 Pradel, B. (2019) « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair » *Anthropocène 2050* [En ligne]. URL : https://medium.com/-anthropocene2050/lurbanisme-temporaire-transitoire-%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re-des-d%C3%A9finitions-pour-y-voir-plus-clair-4a94f7916dfb

4 Bachir, L., Dinh, S., Dreuil, M., Krier, C., Theron, E., Maulat, J. (2017) « Urbanisme temporaire Définitions, acteurs, outils et enjeux » *Atelier professionnel Paris 1 - Plateau Urbain L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire* [En ligne]. URL : https://www.ekopolis.fr/ressource/urbanisme-temporaire-definitions-acteurs-outils-et-enjeux

5 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité – PLS* [En ligne]. URL : http://base.socio-eco.org/docs/-na_2020_ess_-urbanisme_temporaire.pdf

6 Coquiere, A., Cottet, F., Diguet, C., Vincent, A. (2018) « L'urbanisme transitoire » *Les carnets pratiques de l'institut d'aménagement et d'urbanisme – Ile de France* [En ligne]. URL : https://www.institutparisregion.fr/-fileadmin/NewEtudes/Etude_1601/cp9_web.pdf

7 Vanwelde, M. (2018) « Les multiples visages de l'occupation temporaire » *Saw-b* [En ligne]. URL : https://saw-b.be/wp-content/uploads/sites/39/2020/05/a1807_les_multiples_visages_de_l_occupation_temporaire.pdf

leurs projets[8] [9]. Le cadre juridique a quant à lui été largement questionné et défini par les professionnels du droit, tel que Nicolas Bernard, docteur en droit et philosophe[10].

L'association des deux sujets, patrimoine et occupation temporaire, a été étudié par Juliette Pinard, qui décrit le phénomène des valorisations multiples enclenchées par l'occupation temporaire, ainsi que le désenclavement. Au-delà de l'Europe, le sujet a également été questionné au Canada, plus précisément à travers l'événement « Montréal Transitoire » avec l'intervention « d'Entremise », un organisme mêlant occupation temporaire et conservation du patrimoine bâti. En pratique, des projets de réaffectations de bâtis enclavés par et pour des occupations temporaires commencent à faire leur preuve ; tels que le « Confort moderne », « Lieu Unique », ou encore la « Condition Publique ».

L'occupation temporaire est un levier de réaffectation du patrimoine. La pérenniser, c'est aussi assurer la pérennité des murs qui l'abritent.

---

8 Rubin, P. (2017) « Construire réversible » *Canal Architecture* [En ligne].
URL : https://canal-architecture.com/wp-content/uploads/2021/04/2017.04_Construire_Reversible.pdf

9 Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7* [En ligne].
URL : https://lapreuvepar7.fr/wp-content/uploads/2018/10/NAC-2018-web.pdf

10 Bernard, N. (2018) « Les occupations précaires : guide juridique et pratique » *Perspective.brussels* [En ligne].
URL : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/guide_pratique_occupation_temporaire.pdf

Méthodologie

Pour répondre à la thématique de recherche « Patrimoine enclavé : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation », la collecte des données s'est organisée en différentes étapes.

La recherche a débuté par une approche patrimoniale. À l'origine, celle-ci ne concernait que des casernes, véritables quartiers militaires enclavés dans les villes. Ensuite, le sujet d'étude s'est élargi à un corpus plus large d'édifices, qui présentaient des caractéristiques spatiales communes : le patrimoine enclavé. Certaines de ces caractéristiques ont alors pu être identifiées comme des obstacles à la réaffectation.

Ensuite, en cherchant des solutions pour réaffecter le bâti enclavé, un constat s'est imposé. Une part non-négligeable de ces bâtiments fait, ou a fait l'objet d'une occupation temporaire. Après avoir défriché et clarifié certaines zones floues de la pratique dans la littérature scientifique, le travail s'est attelé à comprendre le phénomène. Et surtout à l'étudier par le prisme de l'architecture. Une première série d'outils théoriques a été identifiée, mais elle s'est avérée trop peu nuancée pour des occupations pérennes.

La recherche s'est alors orientée vers la collecte de références, afin de trouver des attitudes architecturales pérennes matérialisées au sein d'occupations temporaires. Pour théoriser ces cas pratiques, la recherche s'est enrichie principalement d'articles, de livres et de rapports d'activité d'occupations. Ainsi, les concepts d'architecture flexible se sont associés à ceux des occupations temporaires pour fabriquer des outils architecturaux.

La dernière étape de la recherche a consisté en la mise à l'épreuve des principes et attitudes flexibles, confrontés aux caractéristiques du patrimoine enclavé. Cette comparaison a permis de comprendre où intervenir sur les édifices pour les rendre flexibles.

La question du « comment ? » restait encore en suspend. Pour y répondre, trois projets emblématiques d'occupations temporaires ont été choisis, ayant chacun réaffecté un patrimoine enclavé. Ces références ont été analysées et classées selon le type d'intervention architecturale et le degré d'interventionnisme ; établissant ainsi un catalogue d'interventions sur l'existant. Ces leviers de réaffectation seront expérimentés dans la deuxième partie de ce mémoire.

PARTIE I

RECHERCHES

Enclave

Système composé d'un ensemble clos par une **enceinte**, organisé autour d'une ou plusieurs **cours**, et divisé en un grand nombre de **cellules** identiques. Le tout forme un lieu autonome, isolé de l'environnement urbain.

1 Analyse d'un patrimoine enclavé : les édifices disciplinaires

L'architecture, mise au service de la discipline, a fabriqué une série d'enclaves dans nos villes. Ses codes spatiaux, aujourd'hui déconstruits, ont longtemps été employés pour concevoir des édifices disciplinaires : des couvents aux hospices, en passant par les écoles, casernes et manufactures, et dans une forme extrême, les prisons. Ce chapitre a pour but de déchiffrer ce patrimoine méconnu à l'architecture codifiée, pour mieux l'identifier d'une part, et d'autre part pour comprendre ce qui contraint sa réaffectation.

Dans un premier temps, après avoir défini le patrimoine enclavé, l'objectif est d'identifier des typologies s'y rapportant. Ensuite, l'analyse débutera par la décomposition formelle des caractéristiques spatiales propres au bâti enclavé. Celles-ci seront classées en deux sous-groupes, selon qu'elles représentent une force ou un frein à la réaffectation du patrimoine. Ainsi, l'articulation des particularités typologiques et des principes de composition permet d'identifier où agir pour pérenniser ce patrimoine, et préfigure des attitudes flexibles qui seront développées ultérieurement.

Définitions

L'enclavement, de son origine *clavis* signifiant clé, verrou en latin[1], peut avoir de multiples significations. Le terme d'enclave est d'ailleurs couramment employé en géologie, en géographie, mais aussi en diplomatie, ou encore dans le domaine juridique. En général, il qualifie des espaces isolés, fermés, ayant alors acquis un statut particulier.

En architecture, le phénomène est plus complexe qu'il n'y semble. L'enclavement y est connoté autant positivement que négativement. Si la notion de fermeture reste une constante, l'enclave qualifie aussi l'équilibre et la solidité d'un système architectural.

L'enclave sous-entend les notions de dedans et de dehors. Cette perception est causée par un obstacle, naturel ou construit artificiellement, qui fabrique un intérieur s'opposant à un extérieur. Cependant, il existe différents degrés d'enclavement. « Enfermer, c'est d'une certaine façon exclure, mettre en marge, contrôler, et par conséquent, marquer la différence par la distance. Mais s'enfermer, c'est se protéger, se rassurer, chercher à défendre les constituants essentiels de son identité[2]». Toute la difficulté réside dans l'équilibre à trouver pour maximiser les forces de l'enclave tout en minimisant ses faiblesses.

---

1 Debrie J., Steck B. (2001) « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest » *L'Espace géographique* : 2, citant Gaffiot, 1934 : 326

2 *Ibid* : 6

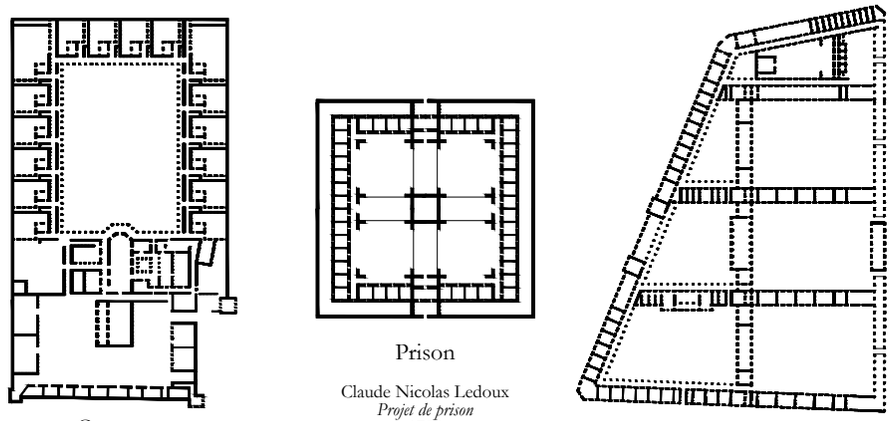

Couvent

Chartreuse de Port Sainte-Marie
1729
Port Sainte-Marie

Prison

Claude Nicolas Ledoux
Projet de prison
1786
Aix en Provence

École

Émile Vaudremer
Lycée Champollion
1887
Grenoble

Caserne

Robert de Cotte, Jean Beausire
Caserne des Mousquetaires-Noirs
1699
Paris

Hospice

Henri Partoes
Hospice Pacheco
1824
Bruxelles

Manufacture

Joseph Clugnet
Manufacture des tabacs
1899
Lyon

0 50m

Fig. 1
Catalogue d'édifices cumulant les caractéristiques suivantes : enceinte, cour(s) et cellules
Valentin Dubois, *Typologies du patrimoine enclavé*, 2023

Dans le cadre de cette recherche, considérons la notion « d'enclave » comme un système composé d'un ensemble clos par une enceinte, organisé autour d'une ou plusieurs cours, et divisé en un grand nombre de cellules. Le tout forme un lieu autonome, isolé de l'environnement urbain.

En pratique, cette somme de spatialités est propre à la famille des édifices disciplinaires conçus entre les XVI[e] et XIX[e] siècles[3], aussi appelés « institutions disciplinaires[4]». Ce terme unit sous sa signification la série de typologies suivantes : les écoles, les casernes, les couvents, les hospices, les prisons, et enfin les manufactures[5].

D'apparence hétéroclites, ces affectations demandent pourtant des caractéristiques spatiales semblables. Il est d'ailleurs fréquent qu'un édifice connaisse plusieurs de ces usages disciplinaires au cours de son histoire, parfois presque indifféremment de sa forme.

Un patrimoine enclavé, des usages disciplinaires

L'actuelle école supérieure des arts Saint-Luc de Liège, également faculté d'Architecture, en est l'exemple parfait. Dès le XIII[e] siècle, le site - une petite île sur la Meuse ceinte d'une muraille fortifiée - accueille un prieuré. Celui-ci devient l'abbaye du Val-des-Écoliers au XVI[e] siècle, puis couvent des Écoliers au XVII[e] siècle. De cette affectation subsistent encore aujourd'hui une partie du cloître, et deux ailes avec notamment la salle capitulaire et la salle des chanoines. Lors de la Révolution française, le couvent deviendra conjointement l'hospice de l'Égalité et la caserne des Écoliers. Commence alors au XIX[e] siècle d'ambitieux travaux d'extensions. On y construit de nouvelles ailes, un manège, un nouveau portique d'entrée, … La salle capitulaire devient le mess des officiers, tandis que celle des chanoines leur sert de bar. Fin du XX[e] siècle, le site est démilitarisé et investi pas l'école Saint-Luc en respectant l'architecture transmise[6].

3 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard

4 *Ibid*, concept proposé par le philosophe Michel Foucault pour penser l'ensemble des lieux attribués aux écoles, casernes, couvents, hôpitaux, prisons et manufactures.

5 Sauvêtre, P. (2009) « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions » *Tracés Revue de Sciences humaines* : 1, citant Foucault, 1993

6 Folville, X. (2014) « Fonck. Couvent, caserne, école : les vieux murs d'une nouvelle faculté d'architecture » *Culture, le magazine culturel de l'Université de Liège*

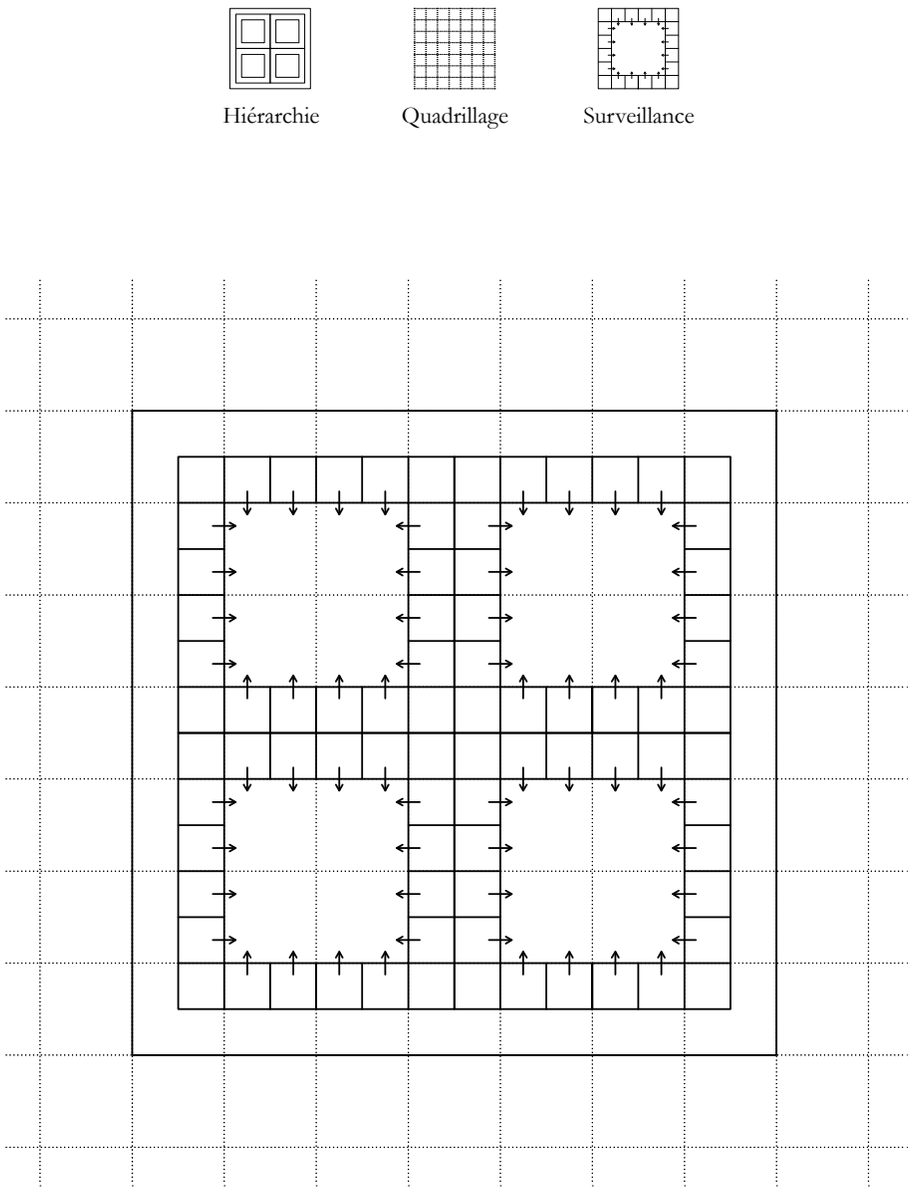

Fig. 2
Hiérarchie, quadrillage & surveillance
Valentin Dubois, *Principes disciplinaires*, 2023

1.1 Architecture disciplinaire

Théorisée par Michel Foucault, l'architecture disciplinaire des siècles passés s'est construite en prônant l'enclavement des espaces. Ainsi, ceux-ci étaient contenus dans une enceinte, organisés autour d'une cour, et divisés en cellules. Mais pour en arriver là, il est d'abord nécessaire de décoder les principes sous-jacents à ces spatialités. En architecture, la discipline se résume à trois principes, que sont la hiérarchie, le quadrillage et la surveillance[7].

1.1.1 Les principes disciplinaires

Hiérarchie

Le principe de hiérarchie complexifie l'architecture des édifices disciplinaires. En intégrant le concept de rang, elle s'interdit de mutualiser des usages identiques, car ils concernent des classes différentes. Ainsi, les espaces sont cloisonnés, démultipliés, et juxtaposés au lieu de les regrouper.

Quadrillage

Le principe du quadrillage se traduit par une grille rigide qui organise méticuleusement l'ensemble architectural jusque dans sa plus petite échelle. Le programme est divisé par catégories d'usages et est réparti sur la grille. Chaque catégorie d'usage se voit rationnellement attribuer un bâtiment distinct. En résulte deux réalités : il y a une absence de mixité des usages et peu de perméabilité entre les différents espaces. C'est essentiellement les circulations et les espaces interstitiels qui lient l'ensemble.

Surveillance

Le principe de surveillance se base sur le modèle du camp militaire. Le plan, traditionnellement carré, organise les allées, la disposition des pavillons et de leur entrée. Ainsi, un seul coup d'œil suffit à contrôler l'ensemble. Ce modèle du camp aura des répercussions urbanistiques majeures. Les cités ouvrières, les manufactures, les hôpitaux, les asiles, les prisons, les écoles, … sont autant d'édifices qui récupéreront ces principes de surveillance dans leur spatialité. Lorsque les camps ont évolué en casernes, la surveillance a une fois de plus dicté le plan. Les allées sont devenues des couloirs distribuant les tentes devenues chambrées, ponctuées des logements des officiers, pour maintenir l'ordre. Pour renforcer ce contrôle, à Paris, on commença même à vitrer « la cloison de chaque chambre du côté du corridor depuis la hauteur d'appui jusqu'à un ou deux pieds du plafond[8] ». La notion de privacité est donc strictement exclue du principe de surveillance, et cela se répercute sur l'espace produit. La surveillance est donc un obstacle à la réaffectation. Les édifices disciplinaires ont donc deux niveaux de surveillance qui se superposent : un contrôle de l'extérieur, matérialisé par l'enceinte, et un contrôle interne, s'exprimant à travers la cour, et plus globalement dans le plan général de l'édifice.

---

7 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard

8 *Ibid* : 175, citant Laulan, 1950 : 117

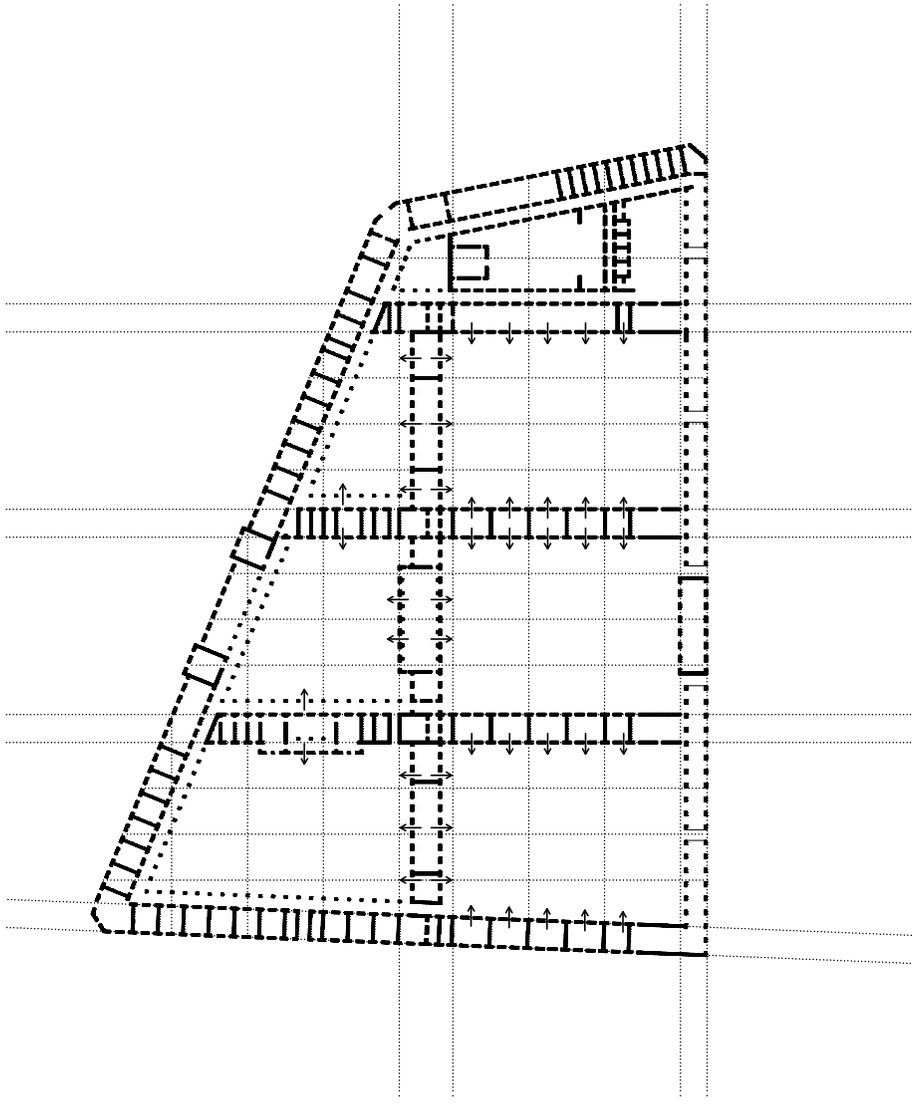

Fig. 3
Plan du Lycée de Grenoble
Valentin Dubois, *Illustration des trois principes disciplinaires*, 2023

Illustration des trois principes

À travers l'exemple du plan du Lycée de Grenoble, les trois principes, à savoir hiérarchie, quadrillage et surveillance s'expriment strictement. La hiérarchie est installée par les nombreuses différentiations entre les différents usagers qui ont chacun des espaces identiques. Par exemple, le plan compte au total sept cours : cours des grands, des moyens, des petits, de l'administration, des cuisines, et deux cours de classes. Ensuite, le quadrillage transparaît dans la façon dont les espaces sont classés, regroupés et démultipliés. La grille est omniprésente dans le plan. Enfin, l'enceinte permet de contenir les élèves tout en les surveillant depuis les bâtiments traversants.

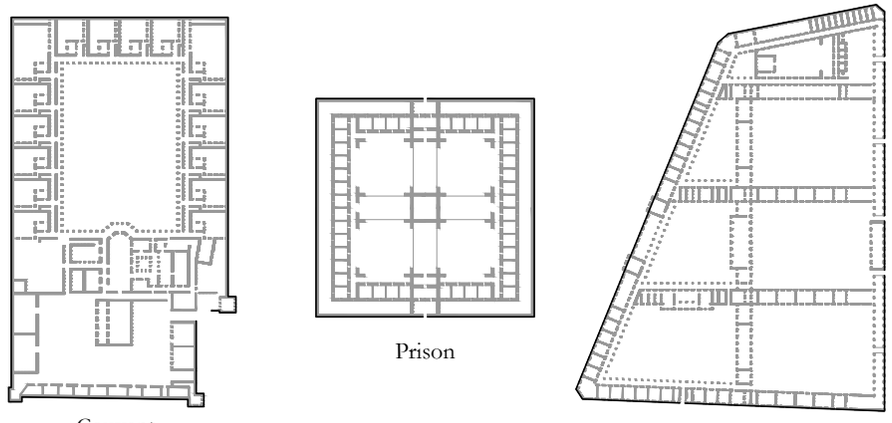

Fig. 4
Enceintes
Valentin Dubois, *Typologies du patrimoine enclavé*, 2023

1.2 Typologies du patrimoine enclavé

Enceinte, cour, cellule,[9] … sont autant de particularités typologiques propres au patrimoine enclavé. De prime abord, ces spatialités peuvent paraître encombrantes et limitantes pour envisager un projet de réaffectation. Mais au contraire, elles peuvent devenir de véritables leviers si elles sont valorisées. Elles sont l'identité architecturale de ce patrimoine qui a fabriqué - et fabrique encore - nos villes actuelles.

1.2.1 L'enceinte : fabrique d'une exception spatiale et fonctionnelle

Enceinte n. f. Ce qui entoure un espace fermé et en interdit l'accès. Espace clos[10].

L'enceinte est le premier marqueur de différenciation d'un lieu vis-à-vis de son contexte. Elle annonce une véritable anomalie dans le tissu urbain, un objet hétérogène dans un environnement homogène. Elle délimite un domaine clos, coupé spatialement et temporellement de l'extérieur. On peut d'ailleurs y voir une certaine ambivalence entre les concepts de dedans et de dehors[11] décrits précédemment : l'enceinte délimite à la fois un dedans s'opposant à l'environnement du dehors, tout en étant un dehors pour les usagers du domaine.

Son but premier est de sécuriser un lieu, mais aussi de le contrôler. On peut facilement faire le parallèle avec nos villes européennes, autrefois ceintes de remparts pour assurer la protection des habitants.

L'enceinte permet aussi de contrôler des entrées et sorties du domaine par des passages ponctuels et maîtrisés, au contrôle renforcé. En résulte une certaine privacité : le lieu est ouvert seulement à une certaine catégorie d'usagers. Ce système spatial convient particulièrement aux communautés qui s'identifient ainsi au lieu et se l'approprient.

L'architecture qui en résulte est introvertie. Son rapport au contexte se veut distant, puisqu'elle n'ambitionne pas de dialoguer et d'interagir avec ce dernier. C'est même tout l'inverse qui se produit : le domaine ainsi délimité se veut autonome et parfois même autarcique.

---

9 *Domhansvanderlaan.nl*, champ lexical faisant écho aux concepts de *domaine*, *cour* et *cella* définis par Dom Hans Van der Laan, architecte et moine hollandais

10 Larousse, 1980 : 333

11 *Domhansvanderlaan.nl*

Fig. 5
L'enceinte & la caserne
Architecten Achtergael, *Caserne Léopold*, 2015, Gand

L'enceinte & la caserne

Jadis, les soldats logeaient en canton, autrement dit chez l'habitant. Il fallut attendre l'année 1623 pour que le logement en caserne s'institue[12]. Celui-ci devient obligatoire dès 1665 afin de soulager définitivement les habitants des contraintes du cantonnement. Suite à l'ordonnance de 1719, plusieurs centaines de casernes sont érigées. Pour assurer l'ordre des troupes, un enclavement strict est prévu. « Le tout sera clos et fermé par une enceinte de muraille de dix pieds de hauteur qui environnera les dits pavillons, à trente pieds de distance de tous les côtés[13]». Cette clôture de la caserne par le mur deviendra le dénominateur commun des quartiers de garnison.

L'enceinte & le couvent

Au XVI^{e} siècle, Charles Borromée rédigea une série de normes quant à l'édification des monastères. « Un site qui permettrait […] l'isolement et le recueillement sans être séparé de la ville où les monastères féminins devaient être une présence visible[14]». L'enceinte est donc idéale pour permettre cette scission physique avec la ville, sans isoler géographiquement. Le couvent servira également de modèle aux collèges jésuites dès le XVII^{e} siècle[15].

L'enceinte & la manufacture

Dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, les manufactures, puis les usines, viennent concurrencer les ateliers indépendants. Leur clôture permet de contrôler les ouvriers, qui parfois logent directement sur place. Ainsi, la force de travail est canalisée, le profit augmente et la production est protégée des vols. « L'usine explicitement s'apparente au couvent, à la forteresse, à une ville close[16]».

12 Viry, C. (1896) *Principes d'hygiène militaire*, L. Bataille et Cie
13 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 143, citant l'ordonnance militaire de 1719
14 Zarri, G. (2007) « La clôture des religieuses et les rapports de genre dans les couvents italiens (fin XVI^{e}-début XVII^{e} siècles) » *Clio* : 7
15 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 143, citant Ariès, 1960 : 308
16 *Ibid* : 144

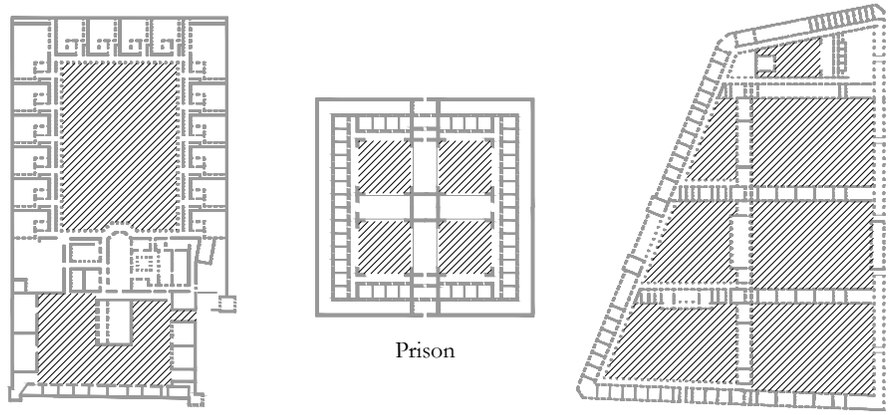

Fig. 6
Cours
Valentin Dubois, *Typologies du patrimoine enclavé*, 2023

1.2.2 La cour : cœur d'une communauté

Cour n. f. Espace découvert entouré [...] de bâtiments, attenant à un édifice[17].

Autre caractéristique spatiale récurrente du patrimoine enclavé, la cour permet d'offrir au domaine clos un espace extérieur tout en étant à l'intérieur de l'enclave. La cour se décline d'ailleurs en de nombreuses sous-catégories, allant de la cour d'honneur à l'arrière-cour de service. Isolée de l'environnement extérieur, ses usages échappent totalement au contrôle social. Mais il n'en est rien du contrôle interne. Placée au cœur de la composition centripète du domaine, la cour est surveillée de toute part par les bâtiments qui l'encadrent.

La cour existe par ce contraste entre pleins et vides. Sa spatialité est délimitée par des bords plus densément bâtis qui s'interrompent pour créer un vide. Elle s'apparente à une véritable pièce extérieure, autour de laquelle s'organise la vie des bâtiments. Elle acquiert alors une symbolique particulière pour les usagers du domaine, qui s'identifient au lieu. On peut réellement parler de cœur de la communauté.

Outre ses bords, deux autres éléments majeurs participent à la spatialité de la cour : ses rapports au sol et au ciel. Le rapport au sol se réduit le plus souvent à une surface libre d'appropriation. Le rapport au ciel réside dans le fait que pour faire cour, l'espace ne doit pas être couvert par quelque couverture que ce soit.

La cour & la caserne

En 1683 s'opère la distinction entre les casernes d'infanterie et de cavalerie. Vauban améliore le modèle des casernes d'infanterie, et alors que le type « bâtiment simple » était de coutume, il propose de disposer plusieurs bâtiments parallèles et de créer ainsi une petite cour dans l'espace résiduel. Dès la fin du XVII[e] siècle avec Vauban, jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, une série de modèles de plans généraux de casernes émergeront (quadrangulaire, en fer-à-cheval, linéaire et à pavillons séparés), se distinguant dans leur façon d'articuler les bâtiments autour de la cour[18].

La cour & l'école

L'architecture scolaire a connu son essor au XIX[e] siècle, parallèlement à la révolution industrielle. L'organisation des bâtiments autour d'une cour était alors incontournable, afin d'exposer les enfants au grand air, tout en gardant un œil sur leurs agissements. C'est ainsi que selon les règles d'aménagement des lycées, « les établissements doivent contenir "des cours spacieuses pour les récréations et quelques parties couvertes d'arbres"[19]».

---

17 *atilf.fr, Trésor de la Langue Française informatisé*

18 Viry, C. (1896) *Principes d'hygiène militaire*, L. Bataille et Cie

19 Barthelemy, S., Jeannin, L. (2019) « Histoire et courants architecturaux du bâtiment scolaire, une nouvelle ère à venir ? » *Tréma* : 6, citant Le Cœur, 2005

Fig. 7
La cour & l'hospice
Comité Alhambra, *Hospice Pacheco*, 2021, Bruxelles

La cour & le couvent

L'architecture du couvent s'appuie sur les grands principes de planification des monastères chrétiens. Le cloître y est un des composants essentiels de l'architecture religieuse. Il est en quelque sorte la cour centrale de l'ensemble religieux, autour de laquelle s'organise le quotidien du clergé. Il est bordé d'une galerie couverte, distribuant une série de salles, dont le réfectoire, le dortoir et l'église. « Comme l'impose le vœu de clôture des célestines, la parcelle était ceinturée d'une haute muraille et les bâtiments du couvent étaient disposés autour d'un cloître[20] ».

20 Pironт, J. (2011) « L'architecture des couvents des annonciades célestes en Belgique » *Presses Universitaires de Namur* : 179

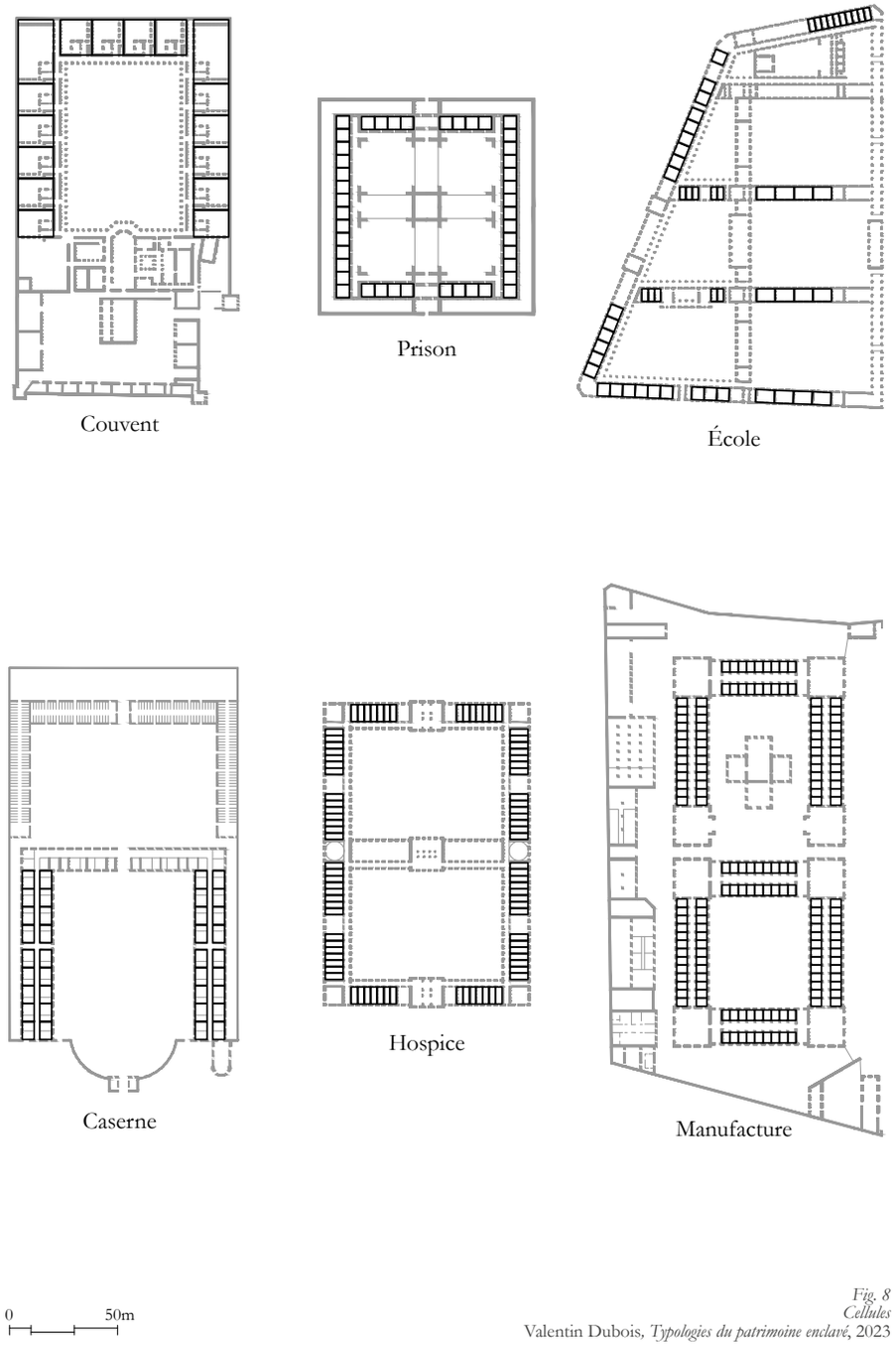

Fig. 8
Cellules
Valentin Dubois, *Typologies du patrimoine enclavé*, 2023

1.2.3 La cellule : l'individualité spatialisée

Cellule n. f. Élément constitutif fondamental d'un ensemble organisé. Pièce individuelle d'un religieux ou d'une religieuse. Local où l'on enferme un détenu[21].

Aux enceintes et cours, analysées ci-avant, s'additionne une troisième et dernière composante spatiale du patrimoine enclavé : la cellule. Pour concevoir des espaces individualisés, la discipline aménage un « espace analytique ». « Et là encore, elle rencontre un vieux procédé architectural et religieux : la cellule des couvents. Même si les cases qu'il assigne deviennent purement idéales, l'espace des disciplines est toujours, au fond, cellulaire[22]».

Néanmoins, espace individualisé ne rime pas avec espace personnalisé. Le principe de la cellule est, dès sa conception, bien plus rationnel. « A chaque individu, sa place ; et en chaque emplacement, un individu[23]». L'idée est de découper l'espace en autant de fractions que d'individus. En somme, diviser pour mieux régner. Et cela pour faciliter la surveillance et le contrôle, mais aussi pour organiser et maîtriser le quotidien en offrant à chacun une place dans un système global spatial de plus en plus performant.

Le bâti enclavé a donc cette capacité à gérer la dimension humaine en plus de la complexité de l'ensemble architectural.

La cellule & la prison

C'est dans les prisons que la notion de cellule est la plus flagrante et extrême. C'est l'individualisation de l'espace poussé à son paroxysme. Par l'exemple de la prison, il est d'autant plus évident que l'espace individuel est dépersonnalisé, puisqu'en réalité les détenus sont parfaitement interchangeables. Avec le Panopticon de Bentham, les détenus sont réduits à la cellule qu'ils occupent. Les cellules sont réparties en anneau autour d'un poste de surveillance qui visualise une multitude de silhouettes comme faisant partie d'un ensemble pourtant divisé à l'extrême[24].

21 Larousse, 1980 : 161
22 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 145
23 *Ibid* : 145
24 *Ibidem*

Fig. 9
La cellule & la caserne
Cyrus Cornut, *Caserma Pepe*, 2018, Venise

La cellule & la caserne

Dès les premières constructions de casernes fin du XVII[e] siècle, l'échelle domestique a eu son importance. « Les chambres étaient réparties le long d'un couloir comme une série de petites cellules[25] ». Dans les casernes érigées sous l'influence de Vauban, chaque chambre offre à chaque soldat un espace de douze mètres cubes, et dispose d'une à deux fenêtres ainsi que d'une cheminée. Par la suite, les chambrées n'auront de cesse de s'agrandir pour devenir de véritables dortoirs avec lits superposés, répondant à une augmentation des effectifs. Un nouveau plan type est adopté en 1843, proposant la norme de quatorze mètres cubes par soldat[26].

La cellule & l'hospice

Pour des raisons d'hygiène, l'architecture sanitaire de l'hospice exige elle aussi une individualisation spatiale. Au début du XVIII[e] siècle, l'architecte Antoine Desgodets propose un modèle d'hôtel-Dieu. Les malades sont soignés dans des espaces cloisonnés, trouvant une nouvelle fois leur origine dans l'architecture religieuse : « il est vraisemblable que pour opérer ce cloisonnement, il [Desgodets] se soit inspiré de l'architecture du Val-de-Grâce, un monastère[27] ».

La cellule & l'école

La classe, expression scolaire de la cellule, est l'unité de base du plan de l'école. C'est en 1802 que le directeur de l'instruction publique Fourcroy théorise l'architecture des lycées. Il imagine séparer les élèves en groupes, en « classes, autour desquelles vont s'organiser les bâtiments. A chaque classe correspond alors une salle de cours, une salle d'étude et un dortoir d'une trentaine de lits[28] ».

25 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 175
26 Viry, C. (1896) *Principes d'hygiène militaire*, L. Bataille et Cie
27 Rousteau-Chambon, H. (2017) « Premières réflexions théoriques sur l'architecture des hôtels-Dieu au XVIII[e] siècle » *In Situ* : 7
28 Barthelemy, S., Jeannin, L. (2019) « Histoire et courants architecturaux du bâtiment scolaire, une nouvelle ère à venir ? » *Tréma* : 6

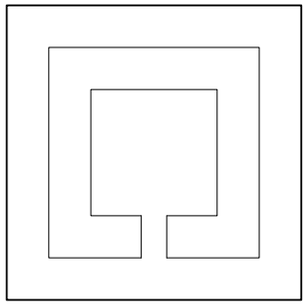

Autonomie
Espace urbain clos

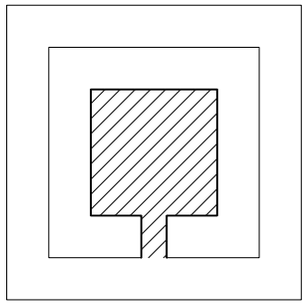

Centralité
Composition spatiale centripète

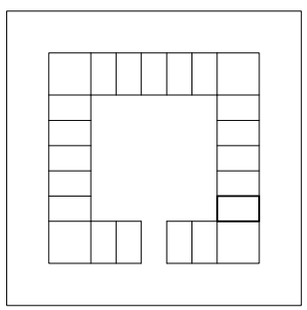

Systématisation
Espaces rationnels et ordonnés

Fig. 10
Autonomie, centralisation & systématisation
Valentin Dubois, *Forces du patrimoine enclavé*, 2023

1.3 Forces du patrimoine enclavé

La recherche analytique entreprise précédemment a fait ressortir trois caractéristiques typologiques, définissant le patrimoine enclavé. L'enceinte, la cour et la cellule fabriquent l'architecture des édifices disciplinaires. Dans une démarche de potentialisation du patrimoine enclavé, en étudier les qualités, les forces, permet ensuite de préfigurer des leviers de projet.

1.3.1 L'autonomie : espace urbain clos

L'enceinte exprime littéralement l'enclavement dans le tissu urbain. Elle clôt le domaine, et l'affranchit de son contexte. Cette autonomie architecturale peut être à l'origine de spatialités inattendues dans la ville. Derrière l'enceinte, l'architecture prend ses libertés. Elle s'autorise une rupture totale avec la morphologie et la densité du bâti environnant. Souvent, des parcs et jardins s'y épanouissent, véritables bouffées d'oxygène dans la ville. Le bâti forme quant à lui un ensemble cohérent et ordonné, une architecture complète pensée comme un tout. Cette architecture à grande échelle est une véritable ressource, s'opposant à la tendance actuelle au morcellement des territoires. C'est donc une véritable « ville dans la ville » qui reproduit la spatialité et les fonctions d'un quartier, avec ses propres rues, places, parcs, logements, lieux de cultes, ... mais de façon totalement exclusive.

Certes, l'enclos est idéal pour contenir les usages disciplinaires. Cependant, dans l'optique d'une réaffectation, il est nécessaire de le connecter au tissu urbain, sans quoi l'appropriation publique en reste limitée.

1.3.2 La centralisation : composition spatiale centripète

La cour crée un vide autour duquel s'articulent les bâtiments du domaine. Son atout majeur réside dans sa capacité à centraliser un lieu de vie commun polyvalent, réservé aux usager du domaine. Une fois l'enceinte franchie, toute l'architecture est pensée pour conduire vers ce centre de gravité commun. Ainsi, l'ensemble des espaces habités s'ouvre sur la cour. Les entrées des bâtiments et les cages d'escaliers y accèdent directement. Selon la complexité et l'étendue du domaine, les centralités peuvent être multiples. L'articulation entre deux cours est alors l'occasion de jouir d'une salle polyvalente commune.

1.3.3 La systématisation : espaces rationnels et ordonnés

Les édifices disciplinaires à l'origine du patrimoine enclavé répondent à des principes géométriques stricts. Cette obsession pour l'ordre, la symétrie, les répétions, ... a l'avantage de produire une architecture rationnelle et systématique. La cellule en est l'expression la plus pure, puisqu'elle démontre la division des bâtiments en unités totalement identiques, égales dans les qualités qu'elles offrent aux usagers.

Cette uniformisation de l'espace préfigure une facilité à intervenir de façon systématique. En développant une logique généralisable à l'ensemble du bâtiment, la rationalisation des coûts est alors possible.

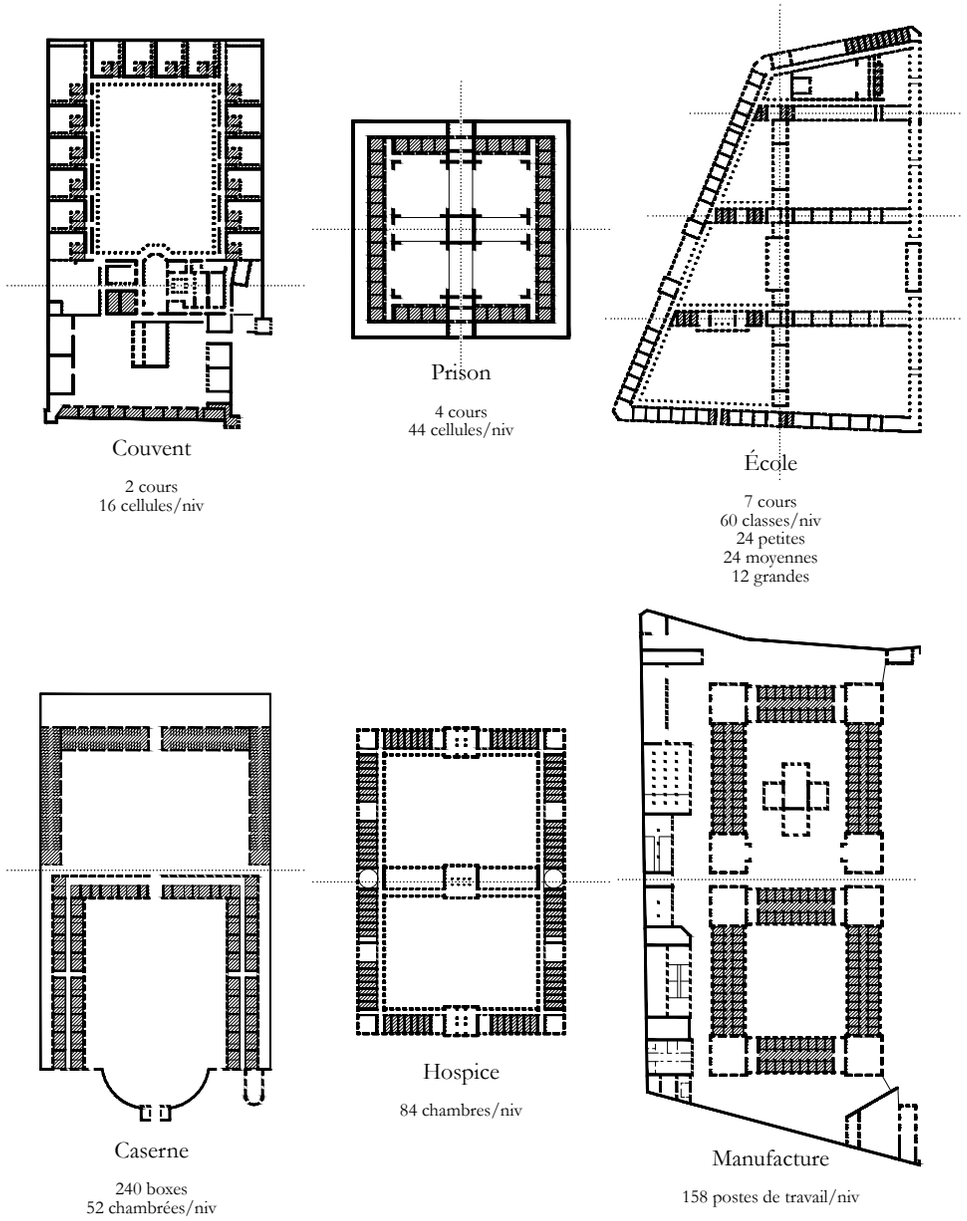

Fig. 11
Faiblesse
Valentin Dubois, *Typologies du patrimoine enclavé*, 2023

1.4 Faiblesses du patrimoine enclavé

L'enceinte, fabriquant le domaine clos, la cour, centre autour duquel gravitent les bâtiments, et la cellule comme unité spatiale, sont autant de qualités potentiellement valorisables. Toutefois, celles-ci s'accompagnent indissociablement d'une série de défauts dans la composition architecturale. Le déterminisme, la redondance et la rigidité sont trois freins spatiaux majeurs à la réaffectation du patrimoine enclavé.

1.4.1 L'espace sériel, la redondance : répétitions et homogénéité spatiale

La composition du patrimoine enclavé est très systématique. Elle se plie à des principes spatiaux efficaces qu'elle réplique de bâtiments en bâtiments, mais également dans le bâtiment même. Comme étudié précédemment, les espaces caractéristiques des enclaves, à savoir l'enceinte, la cour et la cellule, donnent lieu à une sérialité qui fait l'identité typologique de ces architectures. Elles sont ainsi facilement identifiables dans le tissu urbain. À contrario, lorsque cette redondance touche à la spatialité même de l'édifice, une certaine pauvreté s'en dégage.

Lorsque l'espace est composé d'une série de locaux identiques répétés systématiquement, il devient difficile d'introduire une diversité d'usages, ou simplement de faire évoluer les usages initiaux. D'autant plus si cela se répercute sur un plan organisé en travées, matérialisées par des murs porteurs divisant l'espace de façon quasi définitive. Le problème s'accentue d'autant plus si l'espace est construit et dimensionné par et pour un usage spécifique. Cette hyperspécialisation, étudiée ci-après, est déjà un frein en tant que telle, et sa répétition à travers tout l'édifice compromet une potentielle réaffectation.

La cellule en est le parfait exemple. La cellule religieuse, la cellule carcérale, la classe, la chambrée, … sont le module de base de composition du bâtiment qui leur est attribué. Et si ce module unitaire s'avère obsolète, c'est le tout qui est impacté.

1.4.2 Le déterminisme : hyperspécialisation spatiale, fabrique d'espaces complexes

« La règle des emplacements fonctionnels va peu à peu, dans les institutions disciplinaires, coder un espace que l'architecture laissait en général disponible et prêt à plusieurs usages[29] ». La notion « d'espace utile » est alors très présente : à tout espace est attribué un usage prédéterminé. Cette prédominance de la fonction sur la forme deviendra la norme au cours du XX^{e} siècle. Le mouvement moderne a érigé la fonction comme dictatrice de la forme : c'est le fonctionnalisme.

29 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 145

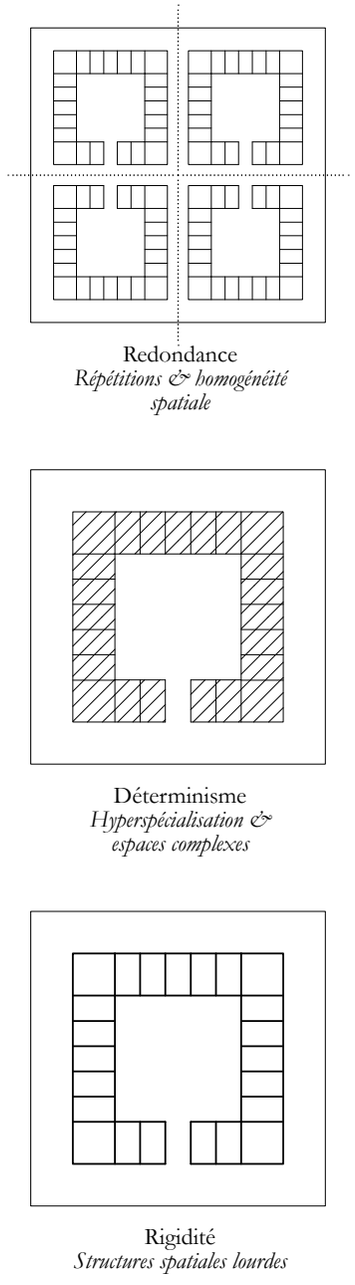

Fig. 12
Redondance, déterminisme & rigidité
Valentin Dubois, *Faiblesses du patrimoine enclavé*, 2023

Cette façon de composer l'espace est problématique. Non pas dans le fait de créer des espaces hyper-performants pour des fonctions bien précises, mais plutôt par le manque de polyvalence[30] que cela induit. L'espace produit peut difficilement accueillir d'un jour à l'autre d'autres usages que ceux prévus initialement. Il est monofonctionnel. Les édifices disciplinaires ont donc une certaine inertie au changement d'usage. Il serait difficilement envisageable d'organiser un grand repas dans les gradins d'un auditoire d'une école ou d'une caserne. Mais ce constat n'est pas à généraliser : l'église du couvent en est le parfait exemple. Il n'est pas rare, et relativement aisé, de déplacer le mobilier pour libérer l'espace et héberger des nécessiteux, ou accueillir et rassembler les citoyens.

Cette hyperspécialisation spatiale entraîne inéluctablement l'obsolescence de l'édifice, incapable d'évoluer formellement tant il est calibré pour une pratique immédiate[31]. La tendance actuelle à la normalisation de l'architecture selon un usage préétabli en est la démonstration.

1.4.3 La rigidité : structures spatiales lourdes

Conséquence directe de la rationalisation et de la systématisation de l'espace, mais aussi du fonctionnalisme, le patrimoine enclavé a une capacité très limitée à évoluer spatialement. Les matériaux employés étaient généralement nobles et solides, et les structures surdimensionnées. Ces éléments sont bénéfiques lorsqu'ils servent des espaces communautaires tels que la nef d'une église, gage de pérennité du patrimoine enclavé. Mais lorsqu'il s'agit de matérialiser des espaces domestiques, les structures porteuses se multiplient et le rythme des travées s'accentue. La structure la plus rigide spatialement étant sans conteste le mur porteur, rendant toute réorganisation du plan très complexe.

De toute évidence, une aile quelconque d'une prison panoptique pourrait difficilement se transformer en open space pour bureaux sans demander des modifications lourdes de la structure porteuse constituant les cellules.

Ces architectures présentent donc une certaine ambivalence. Elles sont construites pour durer dans le temps de par leur matérialité, mais cela s'effectue souvent au détriment de leur spatialité. L'espace engendré est formellement figé, incapable d'évoluer. Cela voudrait-il dire que sans anticiper d'autres usages, l'espace ne peut être évolutif ?

---

30 En architecture, nous pouvons définir la polyvalence comme une multiplicité d'usages sur un laps de temps très court.

31 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 77, Patrick Rubin, Télescopage

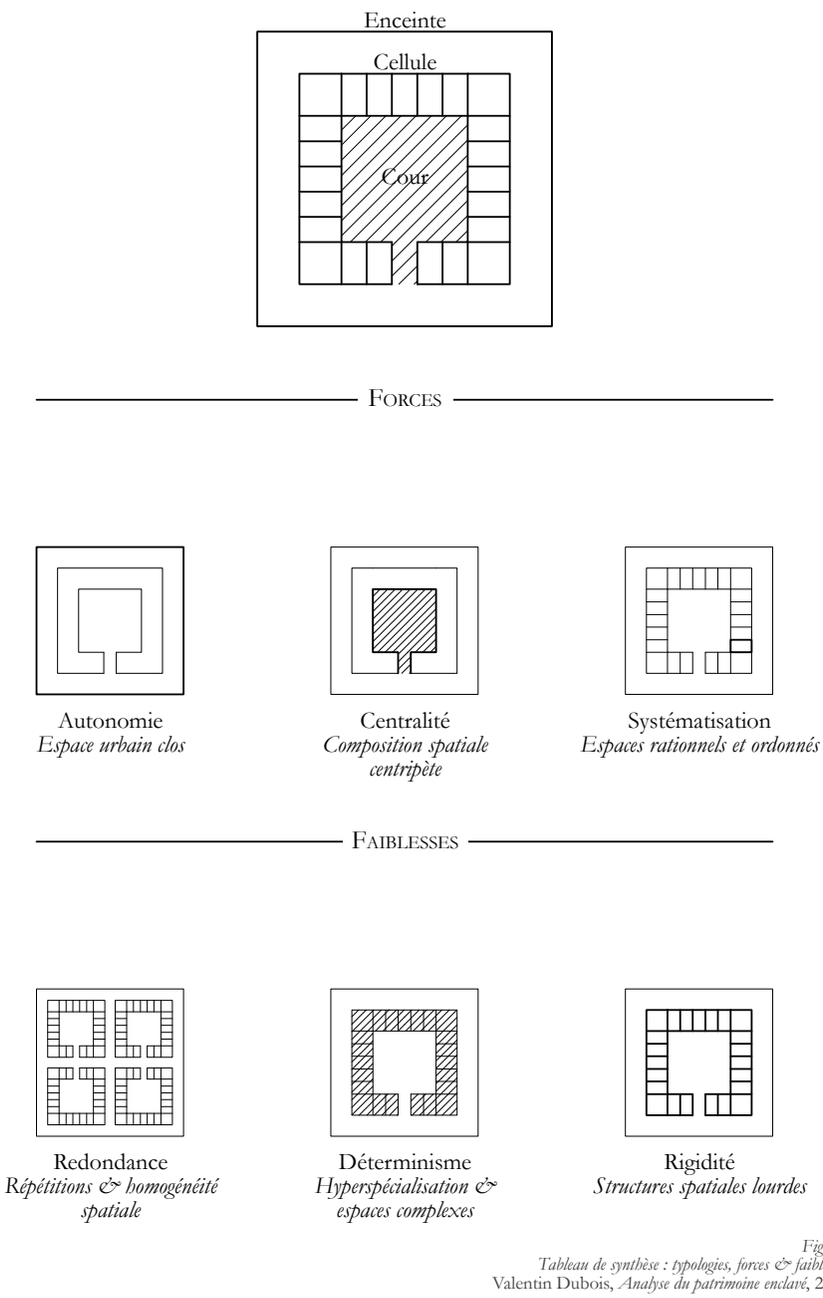

Fig. 13
Tableau de synthèse : typologies, forces & faiblesses
Valentin Dubois, *Analyse du patrimoine enclavé*, 2023

1.5 Synthèse : entre protection et enfermement, le double langage du patrimoine enclavé

L'analyse du patrimoine enclavé, développée dans le premier chapitre de cette recherche, met en évidence des **principes** de composition, des caractéristiques **typologiques**, mais aussi des **forces** et **faiblesses** spatiales.

De la définition du concept d'enclave, une famille typologique se distingue clairement : celle des « institutions disciplinaires[32] ». À savoir les écoles, les casernes, les manufacture, les couvents, les hospices, et enfin les prisons. Entre les XVI^{e} et XIX^{e} siècles principalement, la conception de ces édifices se soumet à trois principes disciplinaires stricts : **hiérarchie**, **quadrillage** et **surveillance**.

Trois caractéristiques ressortent de ces typologies : l'enceinte, la cour et la cellule. Elles font l'identité spatiale du patrimoine enclavé. D'abord, l'**enceinte** délimite un domaine. Ensuite, la **cour** y crée un vide central commun. Enfin, la **cellule** y introduit l'échelle humaine et fabrique des espaces individuels. Ces composantes typologiques démontrent la capacité de l'enclave à dominer autant l'échelle urbanistique, que l'échelle du commun, mais aussi l'échelle de l'unité. Une fois reconnues, ces spatialités peuvent devenir de véritables leviers de réaffectation. Ainsi, six composantes du patrimoine enclavé ont pu y être identifiées, réparties en deux sous-catégories, selon qu'elles représentent une force ou un frein à la réaffectation.

Dans un premier temps, il est ressorti de cette analyse que l'enceinte, la cour et la cellule étaient directement à l'origine de trois grandes forces du patrimoine enclavé : l'autonomie, la centralisation et la systématisation. L'**autonomie** se manifeste dans l'architecture du domaine clos, qui s'apparente à un véritable quartier, avec tous les équipements nécessaires : logements, rues, places, parcs, ... La **centralisation** s'exprime par la cour, espace extérieur commun aux usagers autour duquel s'organise l'ensemble des bâtiments. La **systématisation** a permis de composer une architecture rationnelle et ordonnée, concrétisée entre autres par les cellules. Elle est un atout pour imaginer une logique d'interventions rationnelles, généralisable à l'ensemble du bâtiment.

Dans un second temps, la redondance, le déterminisme, et la rigidité sont venus nuancer le propos. Ces caractéristiques résultent de l'héritage disciplinaire du patrimoine enclavé. D'abord, la **redondance** affecte les espaces en y introduisant une sérialité, et une uniformité dans leur traitement. Ensuite, le **déterminisme** démontre un manque de polyvalence, lorsque l'espace devient hyper-spécifique et exclusif à un usage. Enfin, la **rigidité** matérialise une architecture de plus en plus fonctionnaliste. Ces trois caractéristiques

32 Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir*, Gallimard : 136, concept proposé par le philosophe pour penser l'ensemble des lieux attribués aux écoles, casernes, couvents, hôpitaux, prisons et manufactures.

sont aujourd'hui responsables de l'obsolescence du patrimoine enclavé. Ce sont donc des menaces à la réaffectation, qui nécessiteront de développer des solutions d'interventions.

Finalement, par la décomposition formelle, cette analyse démontre que les différentes typologies d'édifices disciplinaires se différencient principalement par leurs usages, tandis que leur forme générique persiste malgré les affectations. L'actuelle école des arts de Liège, successivement couvent, hospice, caserne et école en est l'exemple parfait. On peut alors parler d'un véritable ensemble patrimonial qui a fabriqué nos villes, et les fabrique encore.

Les chapitres suivants seront consacrés au développement d'outils et de solutions pour d'une part valoriser et pérenniser ce patrimoine, et d'autre part résoudre ses faiblesses.

Occupation temporaire

C’est l’aménagement d’un espace pour une appropriation **à court terme,** afin de le valoriser et y générer des interventions architecturales **à long terme.**

2 Étude de l’occupation temporaire

Depuis maintenant quelques années, une pratique émergente propose de nouvelles façons de fabriquer la ville : l’occupation temporaire. Cette attitude innovante consiste à réactiver par l’usage un espace sous-occupé ou délaissé. Dans les projets d’architecture complexes, elle s’impose de plus en plus comme une étape incontournable, s’immisçant entre la désaffectation et la réaffectation d’un édifice. Elle est une véritable alternative aux attitudes de démolitions et de rénovations lourdes du bâti, aujourd’hui contestées. L’occupation temporaire dispose également d’une série d’outils, utiles pour questionner le patrimoine dans ses potentiels de réaffectation. Ces outils s’expriment à trois échelles distinctes pour s’adresser autant au quartier et au commun qu’à l’échelle domestique.

Ce second chapitre cherche à contextualiser ce phénomène grandissant et à en comprendre les enjeux. Il est en quelque sorte une introduction à l’occupation temporaire, et expose les notions essentielles à la compréhension de la suite de la recherche. Il développe également des outils de valorisation immédiate du bâti enclavé, permettant d’initier une réaffectation à court terme. Pour les moyens et longs termes, des attitudes pérennes seront développées ultérieurement dans les chapitres à venir.

Définitions

N’ayant pas encore de cadre strictement défini, il existe à ce jour une multitude de définitions de l’occupation temporaire[33]. Ce terme est associé à une grande diversité de projets, avec des objectifs souvent bien divergents. Il est donc plus que nécessaire de défricher le sujet de l’occupation temporaire.

A commencer par la confusion entre les qualificatifs suivants : éphémère, transitoire, et temporaire.[34] Pour clarifier la situation, l’éphémère relève de l’événement ponctuel avec une temporalité très courte ; le transitoire préfigure un projet futur en s’inscrivant dans une temporalité longue ; et le temporaire qualifie plutôt l’idée d’occuper simplement un espace, sans volonté claire d’influencer un quelconque projet, sur une temporalité courte ou longue, mais avec une durée limitée.

Dans le cadre de cette recherche, c’est le terme d’occupation temporaire qui est davantage privilégié, d’une part car il englobe les trois sémantiques, et d’autre part car il est le plus couramment employé dans les publications relatives à ce travail. Mais, en réalité, cette recherche s’inscrit plutôt dans une idée de transition.

---

33 Buratti, T. (2020) « l’Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 3

34 Coquiere, A., Cottet, F., Diguet, C., Vincent, A. (2018) « L’urbanisme transitoire ». *Les carnets pratiques de l’institut d’aménagement et d’urbanisme – Ile de France* : 5

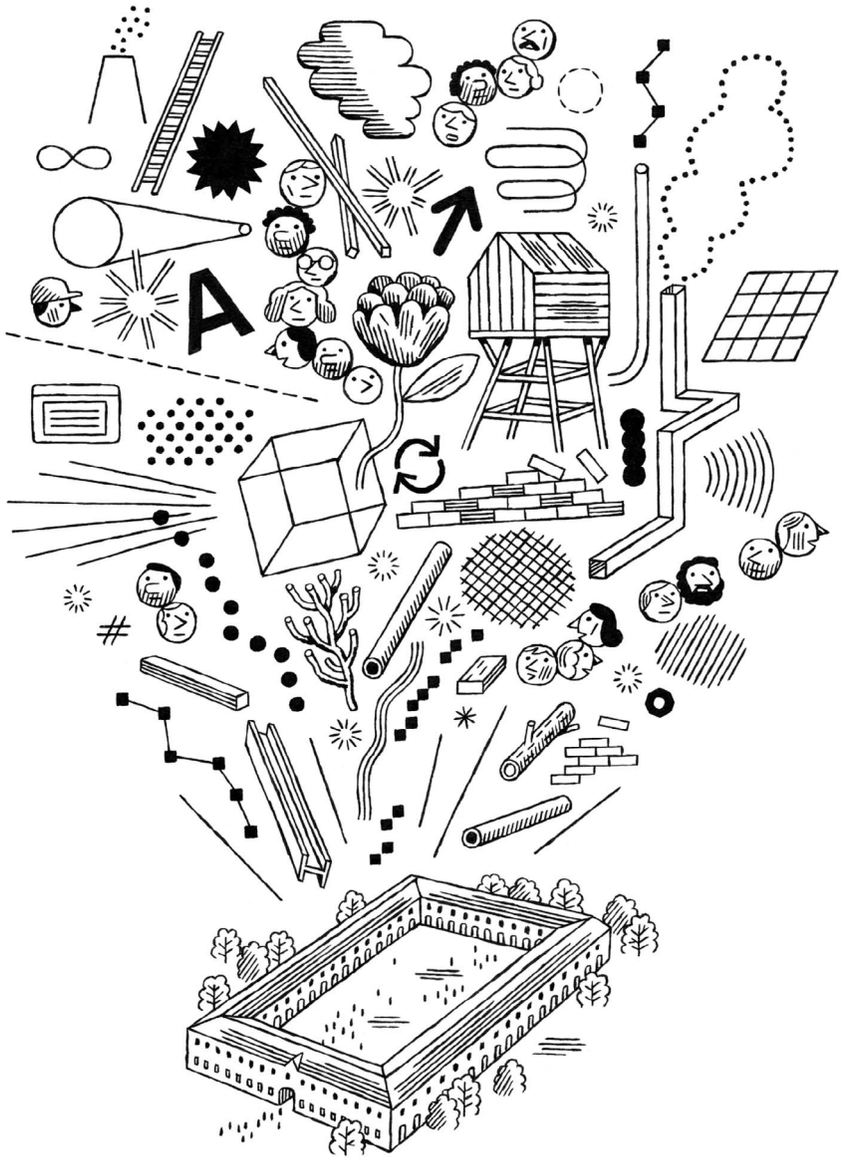

Fig. 14
Conceptualisation de l'occupation temporaire d'un patrimoine enclavé
Jochen Gerner & Encore Heureux Architectes, *Lieux infinis : Esperienza Pepe*, 2018, Venise, 2023

Dans le domaine juridique, c'est le terme d'occupation précaire qui est employé[35]. L'urbanisme temporaire est quant à lui inscrit dans une démarche plus territorialisée, et est moins adéquat pour développer des attitudes en regard d'un objet patrimonial. Certains projets d'occupation temporaire sont parfois associés au terme d'urbanisme tactique, ayant une dimension encore plus expérimentale.

Voici quelques tentatives de définition de l'occupation temporaire. « Une forme d'utilisation qui se développe dans l'attente ou avant une occupation définitive[36]». « Toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas encore décidé, ou le temps qu'un projet se réalise[37]». « […] contribue à la fois à la définition de l'identité du site, au développement social et à la réappropriation de l'espace public par les citoyens. […] [L'occupation temporaire] pose aussi les bases d'une future programmation pour les projets urbains et permet de répondre […] aux besoins des habitants[38]».

La définition donnée par l'urbaniste-sociologue Benjamin Pradel est particulièrement intéressante dans le cadre de cette recherche. En effet, elle intègre les notions de valorisation et de pérennisation sur une temporalité longue : « il s'agit d'un terme générique qui définit l'organisation et l'aménagement des espaces, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d'en stimuler les usages, d'y amplifier les échanges et d'y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, de (ré) investissement social et avec comme horizon une transformation spatiale à long terme[39]».

Voici une définition personnelle, qui fera office de référence dans le cadre de cette recherche. L'occupation temporaire, c'est l'aménagement d'un espace pour une appropriation à court terme, afin de le valoriser et y générer des interventions architecturales à long terme.

---

35 Bernard, N. (2018) « Les occupations précaires : guide juridique et pratique » *Perspective.brussels*

36 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 5, citant Bruxelles Environnement, 2016 : 4

37 Bachir, L., Dinh, S., Dreuil, M., Krier, C., Theron, E., Maulat, J. (2017) « Urbanisme temporaire Définitions, acteurs, outils et enjeux » *Atelier professionnel Paris 1 - Plateau Urbain L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire* : 4, citant IAU, 2017 : 1

38 *perspective.brussels*

39 Pradel, B. (2019) « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair » *Anthropocène 2050*, citant Pradel, 2010

Fig. 15
Le squat Gésu : occupation non conventionnée du couvent Gésu de Saint-Josse
Karim Brikci-Nigassa, *Contextualisation et enjeux du temporaire*, 2018

2.1 Contextualisation et enjeux du temporaire

Contexte

Les pratiques de l'occupation temporaire trouvent leur origine dans le squat, mouvement contestataire qui s'est développé dans nos capitales européennes à partir des années 1970, en réponse à la crise du logement. A l'origine illégal, le squat s'est peu à peu institutionnalisé au début des années 2000, afin de reconnaître ses aspects bénéfiques tels que l'autogestion, l'expérimentation et l'innovation sociale, la création d'espaces de socialisation, de rencontre et de travail, mais aussi de lieux d'hébergement d'urgence. La légalisation de la pratique a eu pour conséquence sa diversification, et aujourd'hui une multitude de projets parfois bien éloignés de l'origine politique et sociale du mouvement s'y apparentent. S'ajoute à cela le phénomène grandissant de la vacance immobilière, étant lui aussi un terrain propice au développement de l'occupation temporaire, qui profite des friches et autres bâtiments délaissés par nos villes. « Simultanément, les espaces vacants se multiplient sous l'effet de l'obsolescence programmée des bâtiments, dont les normes énergétiques, environnementales et sécuritaires évoluent rapidement[40] ».

Dérives

Alors en plein essor, le marché de l'occupation temporaire évolue à toute vitesse. Il est nécessaire de veiller à développer la pratique dans l'intérêt collectif et architectural, et non dans celui d'une minorité mercantile. En effet, le phénomène doit aujourd'hui faire face à plusieurs dérives dues à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché du temporaire. Ceux-ci ont vu en l'occupation temporaire plusieurs opportunités économiques. D'abord, par la possibilité de rentabiliser un bien insalubre en le louant sans avoir à investir préalablement, et ainsi profiter de la précarité de ses occupants. Ensuite, certains acteurs font appel à l'occupation temporaire dans le seul but d'augmenter la valeur foncière de leur bien. C'est ce qu'on appelle du « marketing urbain[41] ». Finalement, par les retombées positives d'une occupation temporaire sur un quartier, on assiste à un véritable phénomène de gentrification, reniant le fondement social de la pratique.

40 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 6
41 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 13

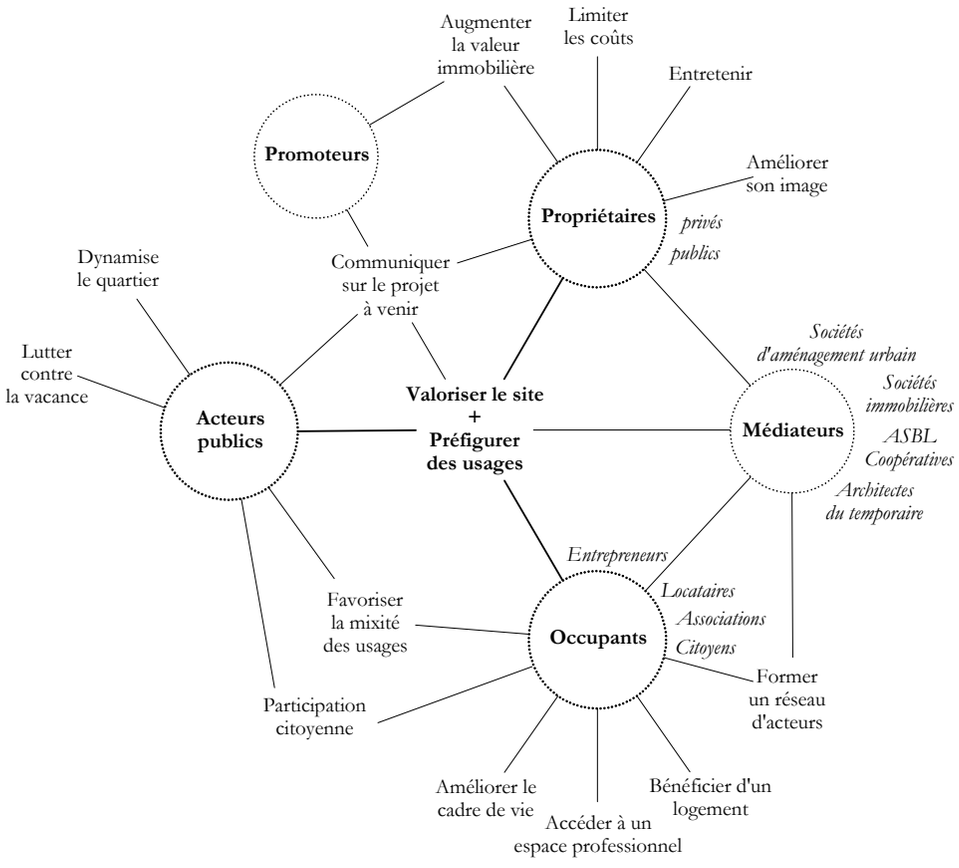

Fig. 16
Organigramme de mise en réseau des acteurs
Valentin Dubois, *Les acteurs de l'occupation temporaire*, 2023
Coquiere, A., Cottet, F, Diguet, C., Vincent, A. (2018) « L'urbanisme transitoire » *Les carnets pratiques de l'institut d'aménagement et d'urbanisme*

Acteurs

Cette diversification des acteurs du temporaire mérite quelques explications. Sur la scène de l'occupation temporaire, on identifie cinq catégories d'acteurs : les occupants, les propriétaires fonciers, les acteurs publics, les promoteurs et les médiateurs[42].

Les occupants peuvent être de natures diverses : locataires, associations, entrepreneurs, citoyens, … définissant alors la finalité du projet d'occupation. Ils peuvent ainsi occuper les locaux, y habiter ou y développer leurs activités à moindre coût. Avec une participation citoyenne au projet, les citoyens peuvent devenir de réels acteurs de l'occupation.

Les propriétaires fonciers peuvent être de deux ordres : publics ou privés. Leur motivation à accepter une occupation est souvent financière, car celle-ci permet au minimum d'entretenir le bien et de réduire les frais de maintenance, et au mieux d'en augmenter la valeur immobilière.

Les acteurs publics encouragent également l'occupation temporaire, car elle redynamise le quartier et permet de répondre au problème de la vacance immobilière. Il n'est jamais bon d'avoir un bâtiment inoccupé, même pour une courte période.

Les promoteurs ont un intérêt limité en l'occupation temporaire : ils risquent de voir leur projet immobilier - rarement dans l'intérêt du patrimoine existant - renversé par le processus d'occupation qui valorise ce dernier. Cependant, l'occupation peut leur être d'une utilité nouvelle pour tester un programme avant d'investir dans le projet.

Les médiateurs jouent le rôle d'intermédiaires entre le propriétaire et les occupants. Ce sont de véritables professionnels de l'occupation temporaire. Ils peuvent être de trois types selon l'objectif de l'occupation : des sociétés immobilières[43], des sociétés d'aménagement urbain[44], ou encore des ASBL et coopératives[45]. S'ajoutent à ces trois types les architectes du temporaires[46].

42 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 9
43 Telles que *cameloteurope.com*, *cityden.brussels*, *markettt*, mais aussi *entarkt.be*
44 Telles que la *sau.brussels*
45 Telles que *communa.be*, *toestand.be*, *yeswecamp.org*, *lieuxinfinis.com*, *123rueroyale.be*, ...
46 Tels que *Construire Architectes*, *Encore Heureux Architectes*, *Julien Beller*, *Looking for architecture*, *Nicole Concordet Architecte*, ...

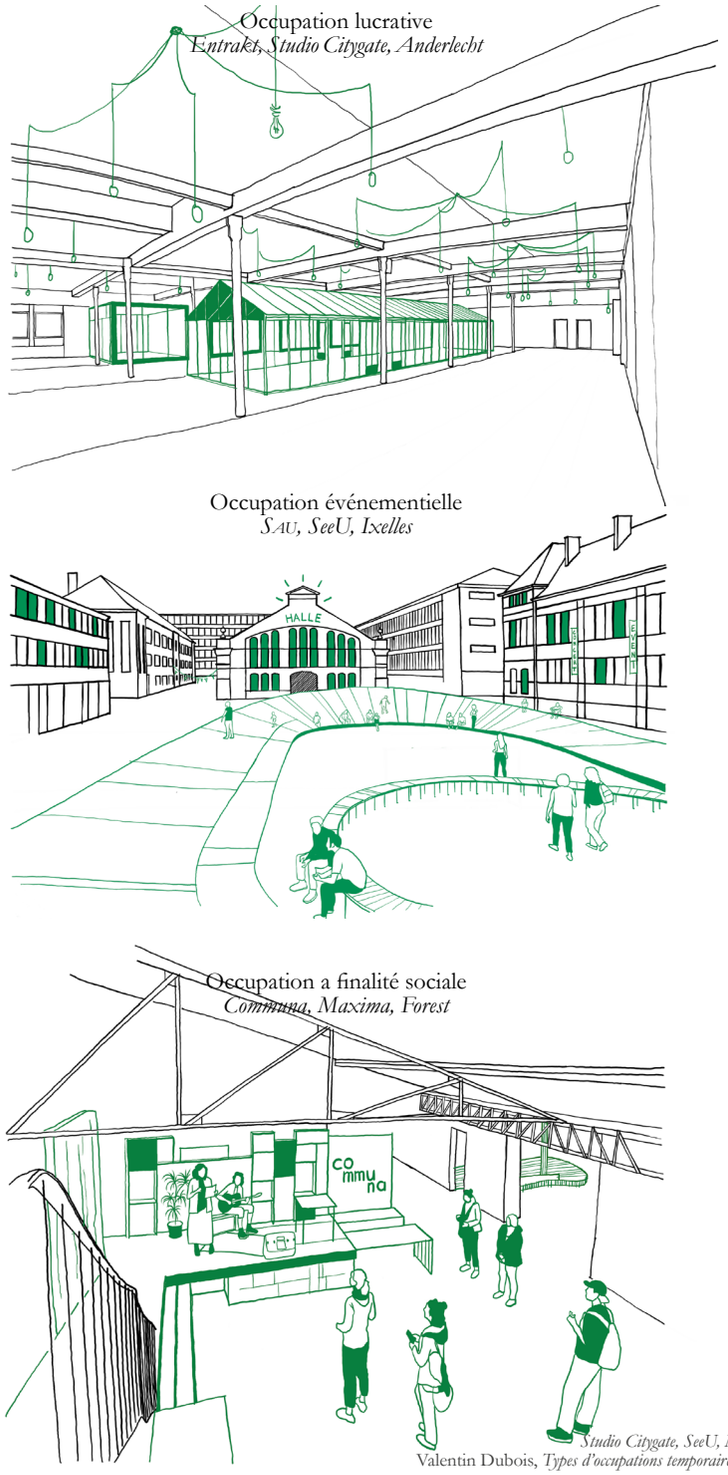

Fig. 17
Studio Citygate, SeeU, Maxima
Valentin Dubois, *Types d'occupations temporaires*, 2023

2.1.1 Les types d'occupations temporaires

Pour différencier très concrètement les types d'occupations, il est essentiel de les classer selon leur objectif et leur finalité. On dénombre alors trois types d'occupations temporaires : lucrative, événementielle et sociale[47]. Ces trois catégories s'illustrent à travers les trois exemples bruxellois que sont Sudio Citygate, SeeU et Maxima.

L'occupation lucrative a pour objectif de rentabiliser un espace vacant. En toute logique, les médiateurs engagés sont des sociétés immobilières. Dans le cadre de cette recherche, elle est à exclure, car elle se limite à la location du bien, souvent pour après y construire un projet immobilier. La conservation du patrimoine y est donc rarement souhaitée par le propriétaire, souvent privé, car cette solution lui est présentée comme très coûteuse. L'exemple choisi pour illustrer cette occupation est celui du Studio Citygate par l'immobilière Entrakt[48]. Cette ancienne usine textile a été rachetée en 2015 par Citydev pour y développer un vaste projet, comprenant entre autres des logements, une école, des ateliers, … Pendant la durée d'élaboration du projet, Entrakt y a développé un des plus vastes projets d'occupation temporaire belge. Le bâtiment accueille alors des événements, des ateliers, des bureaux, une salle d'escalade, … Cependant, toutes ces activités vont disparaître au terme de l'occupation.

L'occupation événementielle a pour objectif de faciliter la reconversion d'un espace vacant. Les médiateurs sont principalement des sociétés d'aménagement urbain. Elle est une bonne alternative pour tout patrimoine délaissé, à condition qu'elle soit pérennisée, ce qui est plutôt rare. Dans le cadre d'une occupation événementielle, la rénovation et la réhabilitation du patrimoine est fréquente et souhaitée. En effet, le propriétaire, souvent public, est conscient qu'en ouvrant son bien au public, celui-ci s'en sentira dépossédé s'il est ensuite démoli. L'exemple choisi pour illustrer cette occupation est celui de SeeU par la société d'aménagements urbains SAU[49]. De 2019 à 2022, en créant l'événement, ce projet a permis aux citoyens de découvrir et de s'approprier le site des casernes d'Ixelles avant une seconde phase de transformation. En effet, SeeU anticipe Usquare, un projet de réaffectation des casernes en un quartier comprenant des logements, des équipements universitaires, et la transformation du manège en halle alimentaire. Une trentaine d'occupants temporaires seront pérennisés.

47 BURATTI, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS*
48 *studiocitygate.com*
49 *see-u.brussels*

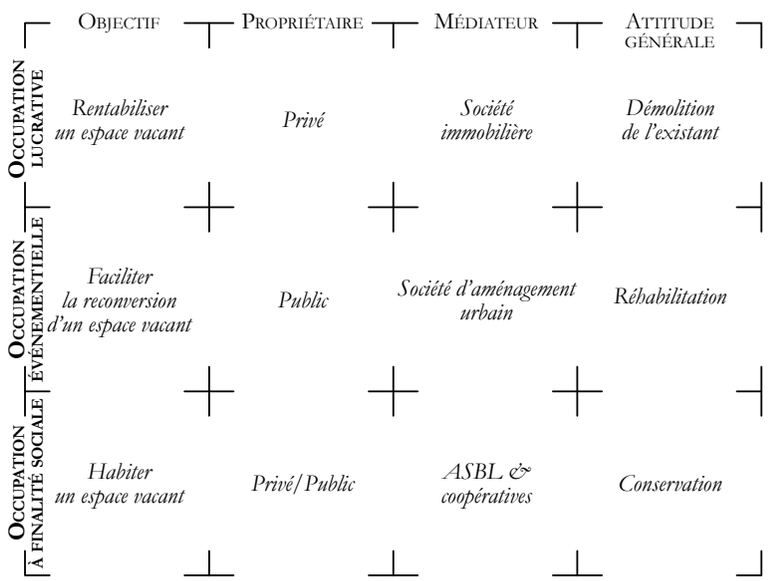

Fig. 18
Tableau récapitulatif des types d'occupations
Valentin Dubois, *Types d'occupations temporaires*, 2023

L'occupation « à finalité sociale[50] » a pour objectif d'habiter un espace vacant. Les médiateurs privilégiés sont des ASBL et coopératives. En plus de répondre à une nécessité et à une situation d'urgence, elle permet d'éviter la spéculation immobilière et le marketing urbain, dérives dans lesquelles les deux premiers types peuvent facilement tomber. Dans le cadre d'une occupation sociale, le patrimoine est particulièrement conservé. En effet, l'économie de moyens qui en découle impose de ne pas entreprendre de lourdes modifications, mais plutôt d'avoir recours à des interventions ponctuelles et raisonnées. L'exemple choisi pour illustrer cette occupation est celui de Maxima par l'ASBL Communa[51]. Depuis 2019, année du rachat des bâtiments pas la Commune de Forest, ce projet propose un hébergement collectif pour femmes, des bureaux partagés, des ateliers, et des espaces polyvalents. Il répond à un besoin urgent de logements sociaux à Bruxelles. Il n'y a pas de date butoir à l'occupation, et les occupants sont motivés à la prolonger autant que possible voire à la pérenniser, avec l'aide de Communa.

50 *communa.be*
51 *ibidem*

Fig. 19
Outil matériel : réemploi
Arne Baert, *Rotor déconstruction : les éléments sanitaires, la quincaillerie et le matériel électrique sont systématiquement prélevés sur les chantiers*, 2017

2.1.2 Les outils de l'occupation temporaire

Pour qu'une occupation temporaire fonctionne, elle dispose de différents outils d'actions. Au plus ces outils seront activés, au plus les bénéfices du temporaire seront maximisés. L'occupation peut alors se transformer en un terreau fertile pour développer un projet de réaffectation. Ces outils agissent sur trois des échelles fondamentales de l'architecture : le quartier, le commun et l'unité ; soit les trois échelles analysées dans le bâti enclavé. Ils se déclinent selon trois types : les outils matériels, programmatiques et sociaux.

Outils matériels : (re)connexion, réemploi et flexibilité

Premièrement, pour qu'un quartier investisse un lieu, il faut que celui-ci soit accessible. Afin de connecter l'architecture à son contexte, il est nécessaire de lui offrir une certaine porosité, et ainsi d'adoucir ses frontières trop franches qui l'excluent de son environnement. La question des accès est ici fondamentale. Ces outils sont particulièrement sollicités dans le cadre du patrimoine enclavé, dont fait l'objet cette recherche. On parlera alors de désenclavement.

Deuxièmement, au-delà de leurs qualités architecturales, les édifices sont aussi une ressource matérielle commune. « Rassemblant divers projets et acteurs dans un même lieu, l'urbanisme [ou occupation] temporaire conduit souvent à une mutualisation des ressources, et augmente ainsi l'efficacité de leur utilisation[52]». Le réemploi de l'existant est le dénominateur commun de tous les projets d'occupation temporaire. Sont réutilisés aussi bien les infrastructures et bâtiments dans leur ensemble, que chaque fragment de matière qui les constitue. L'ASBL Communa prône le réemploi pour rendre nos villes circulaires et durables. L'approche de Rotor va en ce sens, en envisageant la ville comme un gisement de matériaux à récupérer[53].

Troisièmement, à l'échelle de l'unité, l'occupation temporaire développe des interventions qui rendent les espaces flexibles. Cette architecture flexible se décline en réversibilité, polyvalence et évolutivité, concepts qui seront étudiés et développés dans le chapitre suivant. En effet, ils sont particulièrement pertinents au regard des faiblesses du patrimoine enclavé, identifiées dans le chapitre précédent. Il permettent notamment d'assouplir ses espaces pour accueillir de nouvelle fonctions, et ainsi d'éviter son obsolescence.

52 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 12

53 Van Ossel, D. (2022) « Et si la ville était une mine ? le réemploi progresse dans le secteur de la construction » *RTFB*

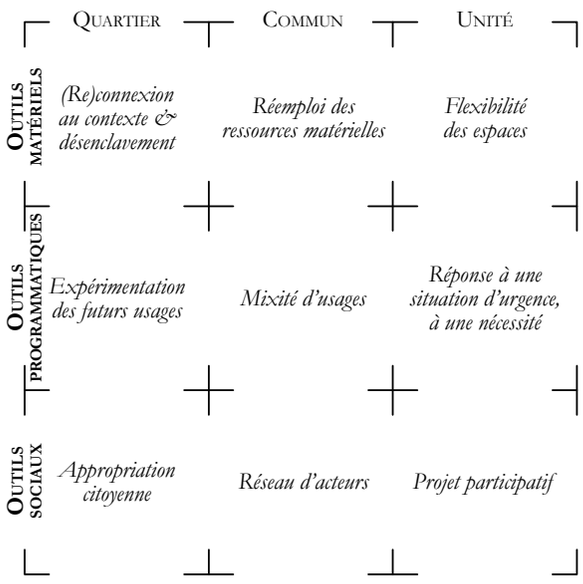

Fig. 20
Tableau récapitulatif des outils
Valentin Dubois, *Outils de l'occupations temporaires*, 2023

Outils programmatiques : expérimentation, mixité et nécessité

Premièrement, grâce à son peu d'inertie, le temporaire a la capacité d'offrir rapidement au quartier de nouvelles fonctions, et de les ajuster si elles ne produisent pas l'effet escompté. En d'autres mots, elle permet l'expérimentation programmatique, et c'est une véritable richesse pour la planification urbaine. « Par l'expérimentation nous revendiquons le droit à l'erreur et valorisons les échecs autant que les succès[54] ».

Deuxièmement, l'occupation temporaire rime avec mixité fonctionnelle. Les usages qu'elle préconise coexistent dans les occupations. On y retrouve souvent un mix de logement, d'associatif, de culture et d'économie sociale. Les porteurs de projets cohabitent et coconstruisent des espaces qui se mutualisent, et les projets individuels deviennent un projet commun. Cette émulsion enrichit le projet de réaffectation.

Troisièmement, à l'échelle de l'unité, la programmation innovante de l'occupation temporaire s'efforce le plus souvent de répondre à une nécessité, voire même à une urgence. Dans le premier cas, la nécessité satisfait une demande des habitants voisins, formulée explicitement ou non. Dans le second cas, l'occupation soulage une situation d'urgence, par exemple en logeant des personnes dans le besoin.

Outils sociaux : appropriation, réseau et participation

Premièrement, une des caractéristiques majeures de l'occupation temporaire est sa capacité à fédérer autour du projet. On constate souvent une forte implication du quartier, qui investit les lieux et se les approprie au quotidien. Ces lieux souvent enclavés sont alors (ré)intégrés au paysage urbain et participent à la fabrique de la ville. « Les occupations temporaires […] [sont des] espaces citoyens d'expérimentation émancipateurs, créatifs, inclusifs et ouverts sur le quartier[55] ».

Deuxièmement, agissant comme un véritable catalyseur social, l'occupation temporaire rassemble une série d'acteurs qui forment par la suite un réseau d'entraide et d'économie locale. Ces acteurs : les occupants, les propriétaires fonciers, les acteurs publics, les promoteurs et les médiateurs, agissent ensemble pour un projet commun.

Troisièmement, l'occupation temporaire a réinventé la participation citoyenne en incluant une diversité d'usagers dans le processus de développement du projet. Certains invitent même les acteurs du futur projet à prendre part au chantier. C'est notamment le cas de l'approche singulière du collectif Construire, et de ses chantiers participatifs. Ils permettent à l'étape du chantier de nourrir directement le projet. « Le projet architectural et le projet culturel se sont construits en même temps. Le temps du chantier a permis à la future équipe installée sur place de préfigurer ses usages. […] nous avons réitéré l'expérience de la maison de chantier. L'équipe s'est emparée du lieu […] pour créer du lien avec le voisinage, les associations locales, les structures culturelles lilloises, etc[56] ».

54 *communa.be*

55 Vanwelde, M. (2018) « Les multiples visages de l'occupation temporaire » *Saw-b* : 10

56 *concordet.fr*

Valorisation physique
Ouverture des portes de la caserne de la gendarmerie de Paris au public

Fig. 21
Valorisation physique
lescinqtoits, *Les Cinq Toits : caserne des possibles*, 2022, Paris

2.2 Valorisations par l'usage temporaire

L'intérêt majeur de l'occupation temporaire réside dans son pouvoir de valorisation de l'espace par l'usage. En effet, le temporaire développe un grand nombre de stratégies qui apportent une réelle plus-value à l'existant. Elles sont conditionnées par une certaine économie de moyens qui caractérise la frugalité des interventions. Ces interventions sont bénéfiques pour le patrimoine, d'autant plus valorisé s'il est enclavé. Elles y proposent une affectation à court terme, prémices de la réaffectation à moyen et long terme. De plus, leur caractère non-interventionniste leur confère une certaine immédiateté, puisqu'elles agissent sur le bâtiment en l'état. Ainsi, la phase de valorisation prouve qu'il est possible, et même souhaitable, de réaffecter le patrimoine. Et ce à moindre coût. En bref, c'est une véritable démonstration de non-obsolescence.

2.2.1 La valorisation physique : désenclavement physique

C'est une des premières initiatives de l'occupation temporaire. Pour réactiver une architecture déconnectée et fermée à la ville, l'ouverture des lieux au public est absolument nécessaire. « Ces projets transitoires ont la capacité d'améliorer l'image des terrains de la SNCF avant l'arrivée d'un projet urbain en les transformant […], en lieu et place d'emprises industrielles et ferroviaires autrefois fermées au public et physiquement enclavées[57]». Le désenclavement demande quelques interventions de l'ordre de « l'acupuncture urbaine[58]» pour ouvrir de nouveaux accès et/ou créer de nouveaux liens visuels avec l'environnement urbain. Ces intentions sont clairement exprimées par les différents médiateurs de l'occupation temporaire : « […] faire découvrir au public un lieu auparavant inconnu ou inaccessible. C'est souvent le cas dans les grands projets de développement ou de réaménagement urbain[59]», « par l'ouverture nous portons le désir de créer des espaces abordables et conviviaux, où tout le monde est le bienvenu[60]».

Cette première valorisation, matérialisée par un désenclavement physique, est donc spécifiquement utile face à un patrimoine enclavé. Elle s'applique tout particulièrement à l'enceinte, première composante typologique identifiée dans le chapitre précédent. Une des premières choses à faire, c'est d'ouvrir définitivement les larges portes cochères qui créent des passages à travers le mur de clôture, étant closes la plupart du temps. Dans un second temps, des percements ponctuels pourront être réalisés pour davantage drainer l'espace enclavé.

---

57 Pinard, J. (2022) « L'urbanisme transitoire, outil de patrimonialisation et de mise en scène en amont du projet urbain ? L'exemple de SNCF Immobilier et de ses emprises ferroviaires à Paris » *OpenEdition : Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement* : 31, l'acupuncture urbaine consiste à intervenir ponctuellement afin de revitaliser un espace malade.

58 Bachir, L., Dinh, S., Dreuil, M., Krier, C., Theron, E., Maulat, J. (2017) « Urbanisme temporaire Définitions, acteurs, outils et enjeux » *Atelier professionnel Paris 1 - Plateau Urbain L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire* : 9

59 *entrakt.be*

60 *communa.be*

Valorisation symbolique
Un nouveau symbole pour donner vie à la cour des casernes d'Ixelles : le vélodroom

Valorisation patrimoniale
Diagnostic patrimonial aux casernes d'Ixelles : sensibilisation des acteurs du projet définitif

Fig. 22 & 23
Valorisation symbolique
visit.brussels, *SeeU*, 2022, Bruxelles
Valorisation patrimoniale
see-u.brussels, *SeeU*, 2019, Bruxelles

2.2.2 La valorisation symbolique : storytelling

La symbolique est d'abord une valeur intrinsèque aux espaces existants. C'est l'expression de l'identité et de l'histoire des lieux, valorisés à travers un « storytelling[61]» La valeur identitaire est présente dans l'imaginaire collectif des citoyens, et en particulier dans l'esprit de ceux qui étaient amenés à fréquenter les lieux. On peut alors parler « d'esprit du lieu », bien qu'il ne soit pas réellement palpable. La valeur historique va de pair avec la valeur identitaire. Elle se construit avec le temps, et est parfois totalement indépendante de la valeur objective de l'objet architectural. Elle est d'autant plus forte si des événement historiques majeurs se sont produits au sein de l'architecture, ou l'ont affectée.

S'ajoutent à cela une série de symboles plus concrets. Tout d'abord des symboles architecturaux, liés à une typologie particulière, communément identifiables. Ensuite, des symboles visuels, permettant une représentation mentale d'un lieu ou encore de s'orienter dans l'espace urbain. Enfin, des symboles contextuels, liés à l'environnement spatial sans lequel l'architecture implantée telle quelle perd de son sens.

L'occupation temporaire crée aussi ses propres symboles, en empruntant les mêmes codes et mécanismes que ceux identifiés sur l'existant, pour orienter la réaffectation future. Ainsi, elle s'inscrit dans un *storytelling* « par conséquent, l'urbanisme transitoire devient un outil de mise en scène de la mutation du site, créant un lien entre son histoire et son utilisation future[62]».

Cette seconde valorisation, dans le cadre du patrimoine enclavé, concerne surtout la cour et ses bords. Celle-ci représente le cœur de l'édifice enclavé, et donc de sa communauté d'usagers. Elle est donc chargée de symboles existants et en devenir.

2.2.3 La valorisation patrimoniale : patrimonialisation

Grâce à l'occupation temporaire, un véritable « déclic patrimonial[63]» peut s'opérer. Il jouera en la faveur de la conservation de l'architecture des lieux, d'autant plus si ce dernier aboutit à un « diagnostic patrimonial[64]». Ce déclic peut aussi bien porter sur des détails architecturaux remarquables, que sur un ensemble architectural cohérent à la composition particulière. Dans certains cas, l'objet architectural fait sens vis-à-vis d'un réseau tout entier. La patrimonialisation découle de cette sensibilisation nécessaire à l'existant.

Cette troisième valorisation touche autant à l'enceinte qu'à la cour, deux particularités typologiques omniprésentes dans le patrimoine enclavé. L'organisation particulière du plan en cellules est également indissociable de ce patrimoine. Au cas par cas cette fois, les singularités architecturales de chaque édifice sont elles aussi concernées.

---

61 Pinard, J. (2022) « L'urbanisme transitoire, outil de patrimonialisation et de mise en scène en amont du projet urbain ? L'exemple de SNCF Immobilier et de ses emprises ferroviaires à Paris » *OpenEdition : Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement* : 8, citant Matthey, 2024

62 *Ibid* : 41

63 *Ibid* : 38

64 *Ibid* : 32

Valorisation sociale
La caserne Pepe investie par des collectifs et artistes en résidence

Fig. 24
Valorisation sociale
Encore Heureux Architectes, *Esperienza Pepe*, 2018, Venise

2.2.4 La valorisation sociale : désenclavement social

Un autre attrait majeur de l'occupation temporaire est sa capacité à fédérer autour d'elle un réseau d'acteurs. On peut dès lors parler d'un désenclavement social du lieu, parallèlement au désenclavement physique explicité précédemment. L'occupation temporaire est donc un véritable catalyseur social. En un même projet, elle rassemble une série d'acteurs qui travaillent de concert. Pour rappel, ceux-ci sont de cinq types : les occupants, les propriétaires fonciers, les acteurs publics, les promoteurs et enfin les médiateurs. « Les projets d'urbanisme [ou occupation] temporaire sont de véritables laboratoires d'expérimentations et d'innovations sociales. Plusieurs raisons expliquent cela. Tout d'abord, l'urbanisme temporaire rassemble différentes activités et structures dans un même lieu. Cette cohabitation favorise les échanges entre les acteurs, la co-construction, la mutualisation des ressources et des savoirs, et pousse à l'innovation sociale[65] ».

De plus, une véritable économie sociale se développe. En effet, l'occupation temporaire favorise l'installation d'artisans, de coopératives, d'entrepreneurs sociaux, etc… en leur mettant à disposition des espaces aux frais locatifs réduits. « L'urbanisme temporaire favorise le développement du tissu associatif et de l'engagement citoyen sur un territoire[66] ».

Aussi, l'occupation temporaire réinvente la participation citoyenne : comme dans tout contrat de quartier durable, « les citoyens, les usagers et les habitants à proximité du lieu d'occupation temporaire sont consultés et incités à prendre part au projet, dès l'initiation de celui-ci afin de faire émerger les besoins au niveau local, comme pendant et après celui-ci afin d'en évaluer les effets[67] ».

Cette quatrième valorisation, le désenclavement social, est aussi convoquée par le patrimoine enclavé. Patrimoine qui, pour rappel, est totalement méconnu des citoyens qui n'ont jamais franchi son enceinte.

---

65 Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* : 12
66 *Ibid* : 8
67 *Ibid* : 12

Valorisation matérielle
Un auditoire valorisé en cinéma de quartier aux casernes d'Ixelles

Fig. 25 & 26
Valorisation matérielle
Ici architectes, *SeeU*, 2019, Bruxelles

2.2.5 La valorisation matérielle : démonstration de non-obsolescence

L'occupation temporaire d'un lieu, c'est aussi l'occasion de prendre le temps d'identifier ses forces et ses faiblesses. Elle permet de tester le bâtiment en l'état et d'apprendre à mieux le connaître en préfigurant des usages futurs. Les ressources architecturales telles que les accès, les circulations verticales et horizontales, les équipements et les volumes de l'existant sont particulièrement mis à l'épreuve. Par la mise en usage, cette approche permet de lutter contre l'obsolescence présumée d'une architecture dont on révèle finalement les potentiels cachés.

Ainsi, lors des éventuelles phases de chantier, une attention renforcée est portée à l'édifice. Dans l'idéal, on veille à la conservation des forces de l'architecture existante, à ses qualités, mais aussi à la correction de ses faiblesses en combler ses lacunes. L'intervention se limite d'ailleurs souvent à cela : « ajuster l'inachevé[68] ».

Cette cinquième et dernière valorisation concerne principalement les cellules des édifices disciplinaires, analysées dans le premier chapitre de ce travail de recherche, ainsi que les espaces interstitiels qui les lient (circulation, accès, …). Elle est fondamentale pour planifier des interventions futures, car celles-ci se basent sur les carences qu'elle soulève.

68 Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7*

Fig. 27
Organigramme de synthèse de l'occupation temporaire : types, outils & valorisations
Valentin Dubois, *Étude de l'occupation temporaire*, 2023

2.3 Synthèse : un formidable outil d'activation des potentiels d'un patrimoine enclavé

Dans ce second chapitre, l'étude de l'occupation temporaire a mis en évidence combien cette pratique innovante pouvait être bénéfique pour amorcer un projet de réaffectation, à condition de ne pas tomber dans ses travers stériles.

Les différents outils dont elle dispose permettent donc de construire les bases solides d'un projet. Ils agissent sur les trois échelles fondamentales de l'architecture : le quartier, le commun et l'unité, et se déclinent en trois familles : les **outils matériels**, **programmatiques** et **sociaux**.

Aussi, il s'est avéré que les ressources de l'occupation temporaire étaient bien plus vastes qu'il n'y paraît. Son aspect le plus profitable réside dans sa faculté immédiate à valoriser un patrimoine, d'autant plus s'il est enclavé. Cette valorisation est d'abord **physique** en désenclavant le site. Ensuite, elle est **symbolique** en racontant l'histoire et l'identité de l'édifice. Elle aussi **patrimoniale**, en agissant pour la patrimonialisation de l'architecture. La valorisation est également **sociale**, en fédérant un réseau d'acteurs autour du projet, œuvrant pour un véritable désenclavement social. Et finalement, elle est **matérielle**, par la démonstration de la pérennité de l'existant, toujours opérationnel, et ressource de matières réemployables.

Appliqué au patrimoine enclavé, le processus de valorisation réactive ses caractéristiques, qui sont aussi ses forces, à savoir l'enceinte, la cour, et la cellule. L'**enceinte** est rendue plus perméable tout en gardant sa valeur patrimoniale et symbolique. La **cour** et ses bords deviennent les espaces emblématiques du site, et sont activés par une multitude d'activités. Finalement, les **cellules** sont habitées par les occupants alors qu'elles semblaient obsolètes.

Le processus d'occupation permet aussi de tester l'édifice dans ses potentialités, en y expérimentant des attitudes pour y développer des usages adaptés aux espaces. Ainsi, il s'oppose à une rénovation lourde et nocive pour le bâtiment, qui est trop souvent malmené pour l'adapter à un choix d'usages arbitraire.

En définitive, l'occupation temporaire réveille la valeur d'usage de l'édifice patrimonial. De plus, en bousculant les codes habituels du projet, elle en fabrique une pour les espaces jugés obsolètes. Est-il seulement possible de prolonger ses vertus sur le patrimoine, et de le réaffecter sur base d'une conception temporaire ?

Le chapitre suivant étudiera la pérennité des occupations temporaires, en les transposant vers des attitudes architecturales à long terme. Comment une architecture cultive-t-elle les notions de flexibilité d'usages et d'espaces, enseignées par le temporaire ?

Flexibilité

La flexibilité d'une architecture est sa capacité à articuler : des **espaces permanents**, garantissant sa pérennité ; et des **espaces temporaires**, permettant une variabilité d'usages au cours du temps.

3 Leviers spatiaux de l'occupation temporaire

S'il y a bien une chose que nous enseigne l'occupation temporaire, c'est la conception de projets intégrants la notion du temps. En effet, en théorie, le terme « temporaire » renvoie à l'idée d'une durée limitée. Or, la pratique démontre une certaine permanence de la forme, nécessaire à l'impermanence de la fonction. Cette dualité entre l'immuable et le temporaire assurerait au patrimoine sa pérennité. Et c'est précisément ce que l'architecture flexible tente de produire.

Dans un premier temps, ce chapitre expose les principes de base de l'architecture flexible : le plan libre, la trame, et le module. Ensuite, c'est la question de la flexibilité en tant que telle et des attitudes de projet qu'elle propose qui est abordée. S'ajoutent à cela trois façons de composer l'espace flexible, avec chacune un rapport à la temporalité qui leur est propre. Successivement, réversibilité, polyvalence et évolutivité sont des stratégies qui s'attachent au passé, au présent et au futur. L'étude de deux occupations temporaires, pérennisées par des interventions architecturales flexibles, vient clore ce chapitre. Ces projets attestent de la réciprocité entre usages temporaires et espaces flexibles.

Définitions

En architecture, la flexibilité qualifie « l'architecture d'un bâtiment dont les dispositions intérieures peuvent varier à volonté en fonction des besoins[69] ». Selon Rem Koolhaas, c'est la « capacité de l'architecture à se donner des marges de manœuvre afin de pouvoir réinterpréter ces espaces[70] ».

L'architecture flexible sous-entend les notions de réversibilité, de polyvalence et d'évolutivité. Par définition, la réversibilité s'attache à un état passé ; c'est la possibilité de retour à un état de référence. Ensuite, la polyvalence cherche une certaine rentabilisation du temps présent ; c'est la multiplicité d'usages sur un laps de temps très court. Enfin, l'évolutivité anticipe un état futur ; c'est une mutation, un changement progressif d'état sur le long terme.

En architecture, et dans le cadre de cette recherche, nous envisagerons la flexibilité comme telle. La flexibilité d'une architecture est sa capacité à articuler : des espaces permanents, garantissant sa pérennité ; et des espaces temporaires, permettant une variabilité d'usages au cours du temps.

---

69 Larousse, 1980 : 390

70 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 14, citant Koolhaas, Mau, 1997, définition du livre de Rem Koolhaas « S,M,L,XL »

3.1 Enrayer le phénomène d'obsolescence programmée

Ces dernières décennies, l'architecture est confrontée à un phénomène qui la dépasse tant il évolue rapidement : celui de l'obsolescence. « This accelerating obsolescence is mainly due to three factors : changing ways of life, evolving construction techniques and ever-changing aesthetic codes[71] ».

L'architecture contemporaine est régie par une série de normes. Leur complexification grandissante joue en la défaveur des architectures qu'elle produit. D'abord dans le secteur des nouvelles constructions, qui doivent se plier à une série de contraintes qui cadenassent les espaces, et ensuite vis-à-vis du patrimoine. En effet, le terme « obsolète » est très vite associé à un bâtiment jugé inapte à accueillir de nouveaux usages. C'est donc sur cette corde sensible qu'il faut prioritairement agir pour pérenniser un patrimoine délaissé. Ainsi, afin d'enrayer le phénomène d'obsolescence programmée, il est nécessaire d'intervenir sur l'édifice pour résoudre ses problématiques d'une part, et d'autre part pour rendre son architecture plus flexible.

Mais se pose alors la question suivante : comment intégrer des normes issues d'une conception monofonctionnelle, héritée du mouvement fonctionnaliste, pour créer du flexible ? Il n'est plus à démontrer que ces espaces normés participent au fonctionnalisme et à l'hyperspécialisation de l'architecture.

La plupart des normes sont hyper-spécifiques selon l'usage de l'édifice. Elles sont une entrave à toute conception flexible, si elles sont strictement appliquées. C'est le cas de la toute grande majorité des nouveaux logements, qui, en se calquant sur un dimensionnement strict des chambres et des pièces de séjour, n'offrent aucune fluidité d'appropriation aux usagers. Une chambre de neuf mètres carrés sera difficilement transformable en bureau où recevoir une clientèle, par exemple. Dès lors, comment composer avec ces normes pour penser flexible ?

Il est d'abord important de se laisser une certaine marge de manœuvre. Prévoir des distributions plus larges que la norme, des chambres plus grandes qui peuvent devenir l'extension d'un séjour, démultiplier les possibilités d'accès pour rendre possible divers scénarii d'usages, augmenter la hauteur sous plafond pour anticiper l'évolution de ces mêmes normes, … Mais avant tout, concevoir des espaces qualitatifs !

Normes & occupation temporaire

Dans le cadre des occupations temporaires, la question des normes se confronte à un véritable flou juridique. En effet, ces dernières sont régies par une convention d'occupation précaire et non par un bail classique. Or la loi n'a pas été adaptée en ce sens. Dans ses conventions, la FéBUL préconise alors le respect d'un certain nombre de normes concernant la conformité de l'édifice, dont les normes incendie, ainsi que les normes de salubrité. Bien sûr, dans l'idée de pérenniser ces occupations, il est utile de veiller à régulariser l'espace autant que possible.

---

71 Ledent, G. (2015) « Beyond Contingency. Sustainable Design versus Obsolescence » *Obsolescence and renovation, 20th Century Housing in the New Millennium, Architecture_MPS ; Universidad de Sevilla* : 1, « Cette accélération de l'obsolescence est principalement due à trois facteurs : le changement des modes de vie, l'évolution des techniques de construction et des codes esthétiques en perpétuel changement ».

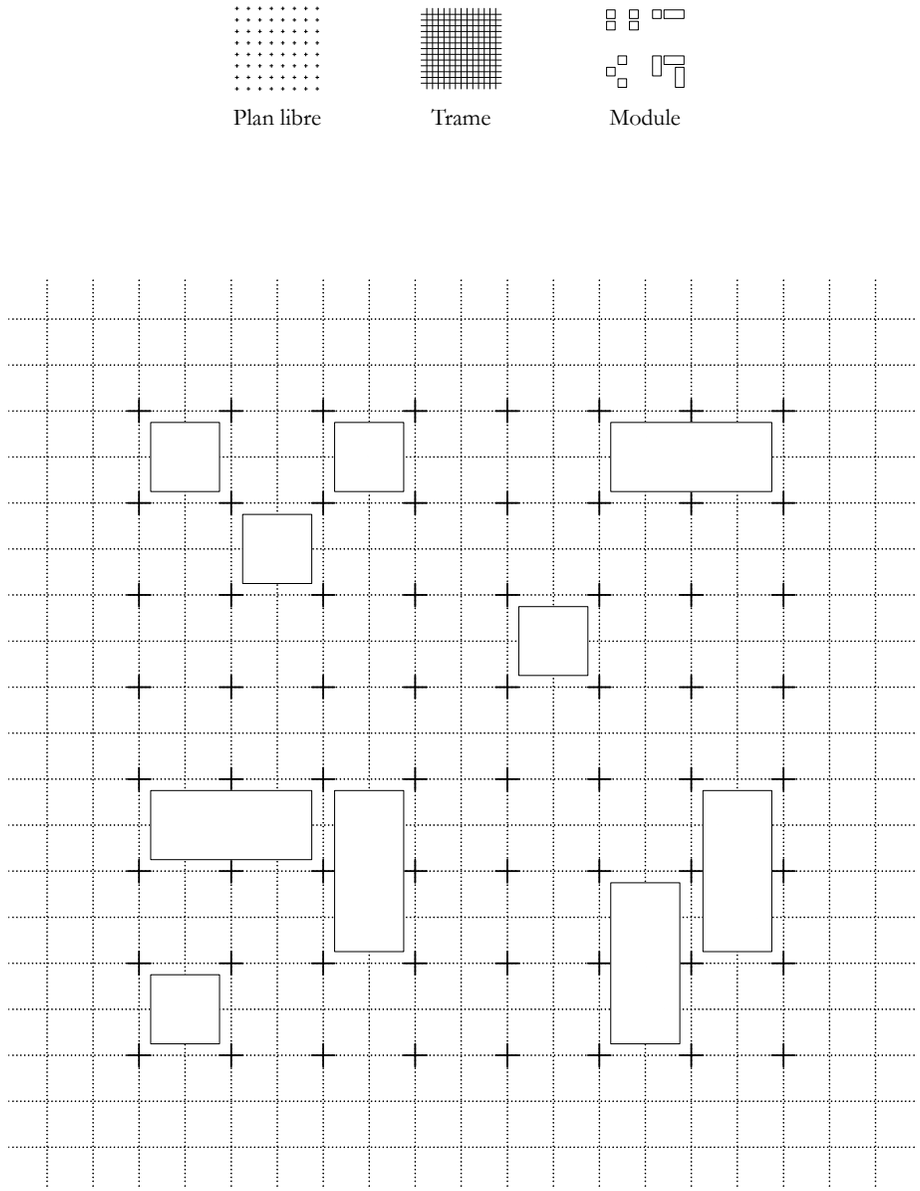

Fig. 28
Plan libre, trame & module
Valentin Dubois, *Principes flexibles*, 2023

3.2 Vers une architecture flexible

Créer ou rendre une architecture flexible, c'est l'emmener dans le temps, et lui assurer une pérennité.

Dès la fin des années 1950, jusqu'aux années 1970, la notion de flexibilité en architecture fait l'objet de nombreuses recherches, théorisations et expérimentations. C'est la naissance du structuralisme, un mouvement en opposition avec les valeurs portées par le fonctionnalisme. Mais peu de ces découvertes ont été matérialisées dans des projets d'architecture. Aujourd'hui, la flexibilité profite d'un regain d'intérêt. En effet, elle est plus que jamais d'actualité face aux enjeux sociétaux et de durabilité. Mais au final, qu'est-ce qu'une architecture flexible ?

En s'intéressant au mouvement structuraliste des années 1950, on observe qu'une distinction entre les structures primaires et secondaires s'opère. « Dans l'analyse structuraliste, il est essentiel d'identifier la structure primaire et la structure secondaire, de sorte à ce que les éléments secondaires soient mis en relation entre eux sur base de règles préétablies et organisées par la structure primaire[72]». Il y aurait donc une structure primaire pérenne et fixe, et une structure secondaire où la flexibilité est permise. En pratique, et en grossissant le trait, une structure porteuse, puis l'enveloppe, les cloisons et le mobilier.

3.2.1 Les principes flexibles

S'ajoutent à cette vision dualiste de l'édifice, une série de principes chers aux structuralistes : l'adaptabilité de l'espace dans le temps, la grille de composition, et le module unitaire. En d'autres mots, considérons trois grands principes théoriques de flexibilité issus de ceux théorisés par les structuralistes : le plan libre, la trame, et le module[73]. Comme exposé dans le chapitre de synthèse de cette recherche, ceux-ci font écho aux trois principes des édifices disciplinaires, à savoir : la hiérarchie, le quadrillage et la surveillance.

Le plan libre

Le plan libre trouve son origine parmi les cinq points de l'architecture nouvelle, théorisés en 1927 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Grâce aux progrès techniques du béton armé, les architectes ambitionnent de libérer l'espace des contraintes structurelles. Ils proposent une alternative au mur porteur traditionnel, dont l'architecture était jusqu'alors esclave. En inventant le système « Dom-Ino », ils créent une infrastructure propice à l'évolutivité. « On a donc conçu un système de structure - ossature - complément indépendant des fonctions du plan de la maison : cette ossature porte simplement les planchers et l'escalier. […] Le format de l'ossature « Dom-Ino », la situation toute

72 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 39, Carlo Nozza, les habitations flexibles/évolutives du XX^{e} siècle
73 *Ibid* : 41

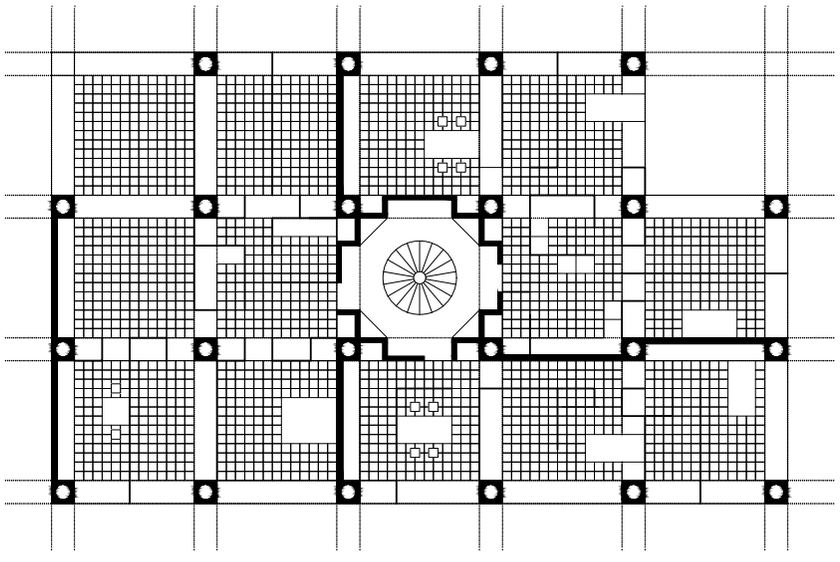

Fig. 29
Bernard Kohn & Georges Maurios, Plan du bâtiment les Marelles, 1973, Boussy-Saint-Antoine
Valentin Dubois, *Illustration des trois principes flexibles*, 2023

particulière des poteaux, permettent d'innombrables combinaisons de dispositions intérieures et toutes prises de lumière imaginables en façade[74]».

La trame

Elle est d'une importance capitale, aussi bien pour l'implantation de la structure pérenne que pour le positionnement des cloisons et du mobilier. Elle doit donc proposer un dimensionnement intégrant ces trois échelles. La trame doit être capable de dimensionner une structure universelle, mais aussi un aménagement intérieur adaptable et un mobilier modulable. Elle doit être extrêmement simple et lisible dans le bâtiment. « […] l'enjeu était alors de mettre au point une structure unique capable de rassembler et d'accueillir des programmes aussi différents que de l'hôtel, du bureau ou du commerce, pour aujourd'hui mais aussi pour demain : nous avons donc inventé une trame universelle pour lutter contre l'obsolescence programmée des bâtiments[75]». Au cours de l'histoire, plusieurs architectes ont eu à cœur de définir leur propre trame idéale. Ainsi, Auguste Perret a défini pour la ville du Havre la célèbre trame de 6.24 mètres[76].

Le module

Le module est par définition unitaire. Bien qu'il existe de façon autonome, sa mise en relation avec ses semblables lui donne une nouvelle dimension. L'assemblage de modules crée la modularité, étant la « capacité d'un ouvrage à évoluer par remplacement, ajout ou soustraction de modules[77]». On attribue à la modularité trois caractéristiques[78]. Premièrement, et se référant au point précédent, la définition d'une trame générique qui dicte son dimensionnement et son implantation. Deuxièmement, la conception du module de base en tant que tel, permettant par la suite d'imaginer différents assemblages et variantes. Troisièmement, la préfabrication et l'industrialisation du système. Ainsi, Le Corbusier a imaginé le Modulor pour dimensionner aussi bien l'espace que le mobilier de ses différentes unités d'habitation[79]. On observe également à travers l'histoire de l'architecture domestique une certaine persistance de la pièce carrée de quatre mètres de côté, qui peut alors être considérée comme le balbutiement du module en question. « Throughout domestic architecture history, a room stands out as an acknowledged archetype: the four by four meter room. As a matter of fact, this room seems to be a genuine polyvalent structure[80]».

---

74 *fondationlecorbusier.fr*, citant Le Corbusier et Jeanneret, 1910-1929

75 Rubin, P. (2017) « Construire réversible » *Canal Architecture* : 17, Philippe Chiambaretta, L'immeuble de demain

76 *unesco.lehavre.fr*

77 *Ibid* : 11

78 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 33, Dimitri Toubanos, Du plan libre à la modularité, les dispositifs de l'évolutivité

79 *fondationlecorbusier.fr*

80 Ledent, G. (2015) « Beyond Contingency. Sustainable Design versus Obsolescence » *Obsolescence and renovation, 20th Century Housing in the New Millennium, Architecture_MPS ; Universidad de Sevilla* : 4, « au travers de l'histoire de l'architecture domestique, un espace se distingue comme un archétype reconnu ; la pièce de quatre mètres par quatre. C'est un fait, cette pièce semble être une véritable structure polyvalente ».

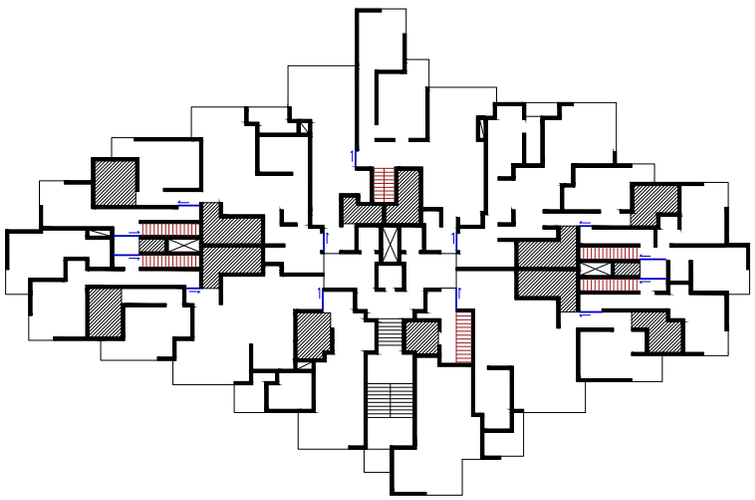

Flexibilité prédéterminée

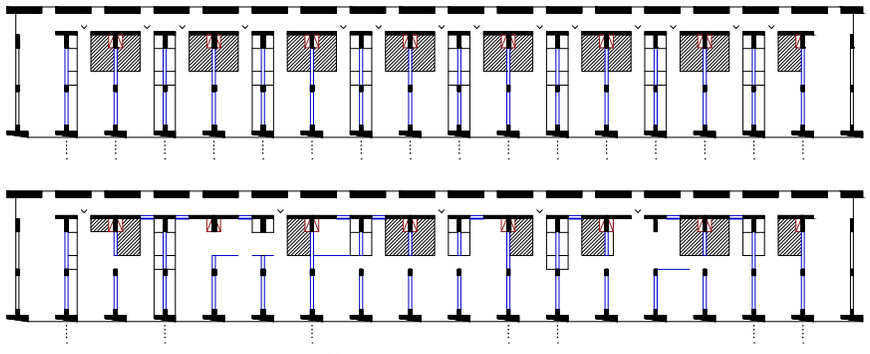

Flexibilité indéterminée

0 10m

Fig. 30 & 31
Josep Antoni Coderch, Projet La Herencia, 1980
Bordas+Peiro, La maison des ingénieurs agronomes, 2019, Saclay
Valentin Dubois, *Pré|indétermination*, 2023

3.2.2 Les stratégies flexibles : pré|indétermination

En architecture, deux stratégies de flexibilité sont possibles. « Les mécanismes de flexibilité d'un bâtiment existant sont de deux ordres : ils peuvent être déterminés, orienté vers une évolution spécifique, ou indéterminés, dotés d'éléments de souplesse ne prédéfinissant pas le type d'évolution[81] ».

Flexibilité prédéterminée

Cette première stratégie, plutôt fermée, oriente le projet vers une évolution anticipée. Le projet en est très performant dans sa spécificité, mais, en contrepartie, a un degré d'adaptabilité assez réduit.

Le projet « La Herencia », de l'architecte Josep Antoni Coderch, exprime clairement cette flexibilité prédéterminée[82]. Il propose des appartements composés de pièces fixes ; séjours, cuisines et salles de bain et d'une série de chambres qui peuvent être affectées à six appartements différents selon les besoins des usagers. Grâce à des escaliers ingénieusement disposés, il est possible d'associer les chambres à n'importe lequel des deux appartements mitoyens du même niveau, ou des niveaux inférieurs et supérieurs. C'est le principe de la « pièce en plus ». Cette flexibilité requiert peu d'aménagements, il suffit d'ouvrir ou de condamner des portes. Cependant, ce projet a aussi ses défauts : l'utilisation quasi systématique du mur porteur rend le plan assez rigide, ne pouvant pas occasionner une autre flexibilité que celle envisagée par l'architecte. Certes, le projet est flexible, mais peu adaptable.

Flexibilité indéterminée

Cette seconde stratégie, plus ouverte cette fois, est caractérisée par sa souplesse. L'évolution du projet n'est en aucun cas prédéfinie. Pour répondre à l'imprévisibilité du futur, il lui faut envisager une infinité de scénarii. Ainsi, le degré d'adaptabilité est maximal, et une grande variété de configurations sont rendues possibles.

Le projet « la maison des ingénieurs agronomes », des architectes bordas+peiro, applique cette stratégie à la lettre. Il est composé d'une ossature poteaux-dalles pérenne, constante, et d'une façade légère et amovible. La distribution est simple et lisible. Les gaines verticales sont disposées régulièrement pour permettre un maximum de configurations. Ensuite vient le cloisonnement des espaces, léger, et pour finir le mobilier, parfaitement modulable. Ainsi, il est possible de fusionner les espaces pour passer du logement étudiant à un confortable appartement, ou plus radicalement, de créer un grand dortoir.

---

81 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 198, Anna Maria Bordas, L'Architecture soutenable de demain

82 *Ibidem*

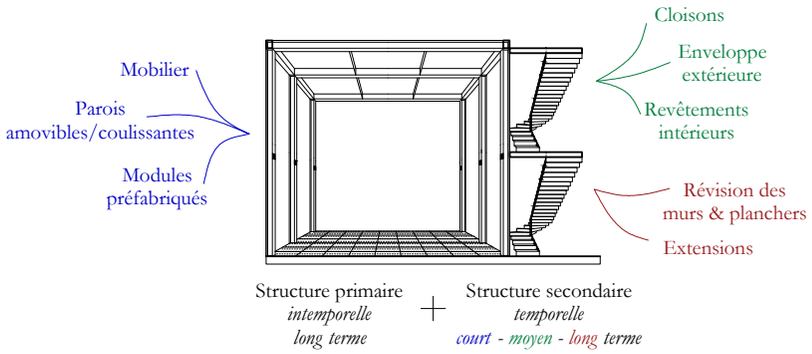

Structure primaire pérenne
La mosquée de Cordoue, patrimoine résilient

Fig. 32 & 33
Structure primaire pérenne & secondaire flexible
Valentin Dubois, *Les structures types : [in]variabilité*, 2023
Structure primaire pérenne
mezquitadescordoba.com, *Mosquée de Cordoue*, 2023, Cordoue

3.2.3 Les structures types : [in]variabilité

À l'aide de la pensée structuraliste, exposée précédemment, l'architecture flexible s'est donc définie comme l'articulation entre des éléments invariables, inertes et intemporels, et des éléments variables, vivants et temporels. « […] within this primary framework, secondary elements can be articulated[83]».

La structure primaire pérenne : le contenant

Elle est de l'ordre de l'invariable. C'est avant tout une ossature solide générique et constante, permissive dans sa forme. Son dimensionnement et son implantation sont primordiaux, puisqu'ils en définissent les volumes. Les principes du plan libre, de la trame et de la répétition d'un module défini sont alors précieux. Elle intègre également une série d'éléments fixes, anticipant le variable. Par des trémies, elle crée la circulation verticale et les gaines. Ensuite, elle y appuie une série de services sans pour autant orienter l'usage de la structure. Ceux-ci se matérialisent par des noyaux ou travées, qui jalonnent la structure.

Cette invariabilité de la forme face à l'usage, Aldo Rossi l'explique par la « théorie des permanences », dans son ouvrage intitulé « L'Architecture de la ville ». En s'appuyant sur la pensée des historiens Marcel Poëte et Pierre Lavedan, il décrit la constance de certains paramètres dans l'évolution des formes urbaines au cours de l'Histoire. Selon lui, il y a dans nos villes une structure urbaine persistante, mais qui reste ouverte à l'évolution. Et cette structure persiste par sa monumentalité et ses formes élémentaires. La forme reste, la fonction change[84].

Le cas pratique de la mosquée de Cordoue démontre que la structure primaire peut être patrimoniale. Ses principes de conception sont suffisamment solides, de sorte que l'édifice peut absorber des changements et déformations. Son mode constructif est résilient et bien pensé : il est basé sur une trame générique rendant l'espace facilement appropriable. Sa structure est un système croisé formé d'une part de poteaux et d'arcs en plein ceintre superposés, et d'autre part de fermettes formant une couverture régulière.

La structure secondaire flexible : le contenu

Elle est de l'ordre du variable. La structure secondaire est flexible dans les usages qu'elle permet. Elle se conjugue au passé, au présent et au futur grâce à sa réversibilité, sa polyvalence et son évolutivité, qui assurent le caractère non-figé des espaces. À son tour, elle interprète les principes du plan libre, de la trame et du module ; mais cette fois avec beaucoup plus de légèreté et de perméabilité.

Ainsi, les éléments de façade, le cloisonnement intérieur, les aménagements et le mobilier sont capables de changer au gré des usages sans perturber la structure primaire.

---

83 Ledent, G. (2015) « Beyond Contingency. Sustainable Design versus Obsolescence » *Obsolescence and renovation, 20th Century Housing in the New Millennium, Architecture_MPS ; Universidad de Sevilla* : 14, « à l'intérieur de cette structure primaire, des éléments secondaires peuvent être articulés ».

84 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 158, Can Onaner, Aldo Rossi, la permanence et le suspens en architecture, citant ROSSI, 2010 : 39

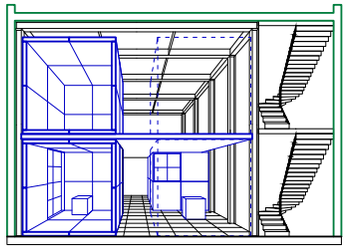

Réversibilité
Espace modulaire

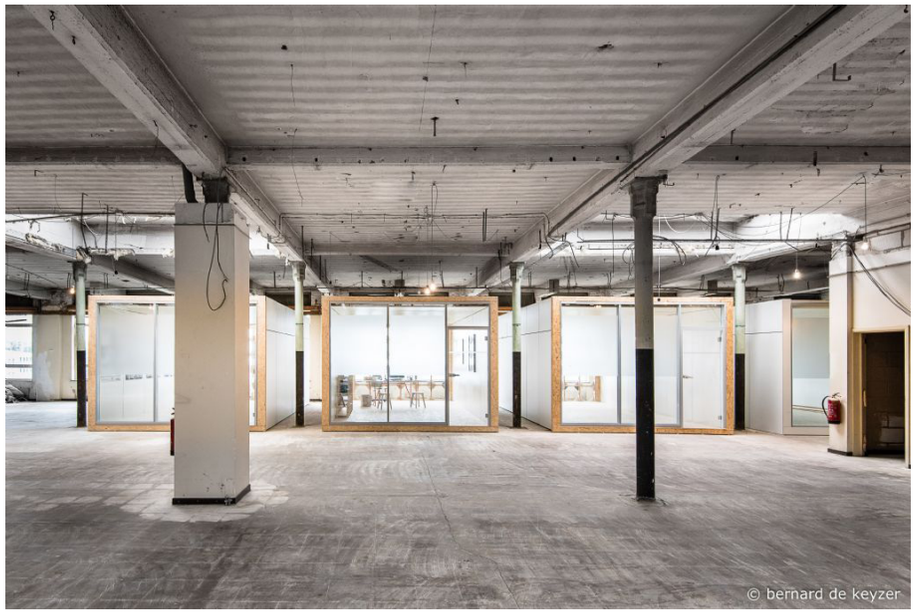

Structure secondaire flexible
Be-Module Inside, pièces réversibles

Fig. 34 & 35
Réversibilité
Valentin Dubois, *Réversibilité*, 2023
Structure secondaire flexible
Dzerostudio, *Be-Module Inside*, 2018, Anderlecht

3.2.4 La réversibilité : espace modulaire

Réversibilité n. f. Possibilité de retour à un état de référence.[85]

La réversibilité s'attache à une temporalité passée, un état antérieur à préserver, et ce tout en intervenant sur l'espace. Elle permet aux espaces de répondre efficacement à un usage, tout en conservant leur intégrité et leur qualités intrinsèques. À tout moment, il est donc possible de retrouver l'espace initial par simple démontage de l'intervention.

« Penser réversible, c'est anticiper l'évolution d'un bâtiment avant même sa construction ; préférer, pour demain, la réparation à la lourde réhabilitation ; garantir que ce qui est déjà construit ne sera pas anéanti[86]».

Préfabrication et industrialisation

L'espace réversible demande une logique particulière de conception, de fabrication et d'assemblage, le tout en anticipant la phase de démontage. Il se prête donc particulièrement au domaine de l'industrie, permettant la systématisation des modules qui sont alors préfabriqués, et donc commercialisables. En mettant l'industrie au service de l'architecture, il devient alors possible d'habiter le plan libre sans l'altérer puisque les modules s'appuient sur sa trame. De plus, la production d'espaces en série permet de répondre à une certaine redondance d'usages dans l'édifice.

Pour rendre la réversibilité encore plus immédiate, les modules peuvent aussi devenir nomades et se déplacer selon les usages. Il est alors important de veiller à leur légèreté. Autre démonstration de flexibilité : grâce à leur répétition, il est possible d'assembler plusieurs modules et de les superposer, les juxtaposer ou encore de les imbriquer. Les combinaisons deviennent alors infinies.

L'avantage majeur des espaces réversibles est bien sûr leur flexibilité dans le temps. Ils permettent de rétablir l'architecture de l'édifice d'avant l'intervention. Les installations réversibles doivent donc être performantes sur une temporalité courte, et ce grâce à la rapidité du montage et démontage. Les modules pourront ensuite être réemployés tels quels ou bien recyclés dans un tout autre projet.

---

85 Définition personnelle

86 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 77, Patrick Rubin, Télescopage

Intervention modulaire : Be-Module Inside, Dzerostudio, Anderlecht, 2018

Dans le projet temporaire Studio Citygate, à Anderlecht, les interventions ont été pensées légère pour permettre la réversibilité du lieu. Ainsi, des modules préfabriqués, démontables et transposables, ont été glissés dans les espaces existants pour les rentabiliser avant leur démolition. Ces « Be-Module Inside » ont été pensés par l'architecte Olivier Breda. Pour répondre à cette modularité, des caissons de bois de 50x50 centimètres peuvent être assemblés à souhait pour créer le plancher, les cloisons et le plafond. Il est possible de fusionner les modules pour des usages plus gourmands en espace.

Structure secondaire flexible
Be-Module Inside, modules préfabriqués

Fig. 36
Structure secondaire flexible
Dzerostudio, *Be-Module Inside*, 2018, Anderlecht

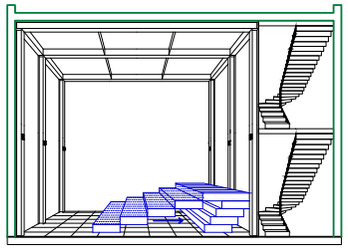

Polyvalence
Espace universel

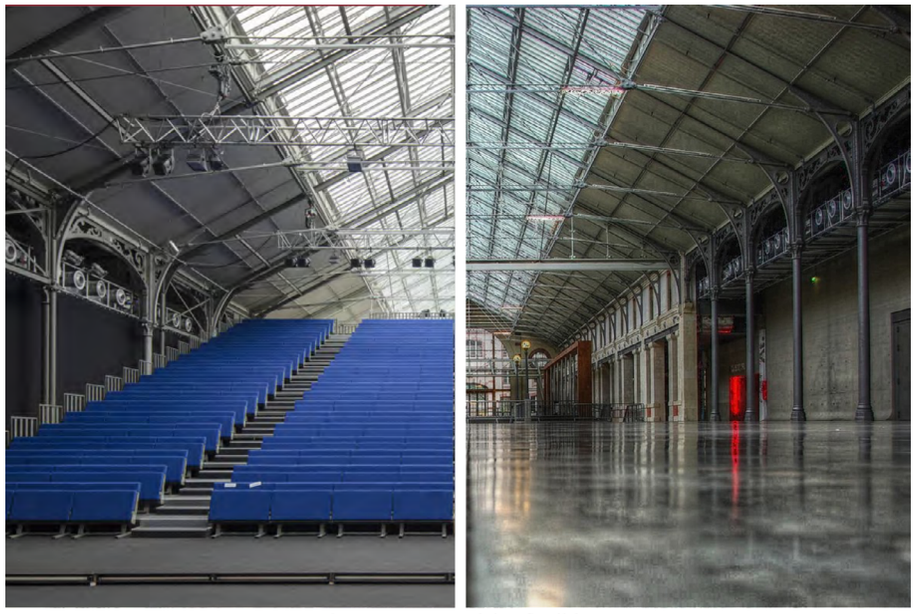

Structure secondaire flexible
Le Centquatre, salle polyvalente

Fig. 37 & 38
Polyvalence
Valentin Dubois, *Polyvalence*, 2023
Structure secondaire flexible
Atelier Novembre, *Le Centquatre*, 2012, Paris

3.2.5 La polyvalence : espace universel

Polyvalence n. f. Multiplicité d'usages sur un laps de temps très court[87].

Comme tout composant de l'architecture flexible, la polyvalence est associée à une temporalité. Elle est profondément ancrée dans l'instant présent, et se soumet à une certaine immédiateté dans les changements d'usages. Elle permet aux espaces de répondre rapidement à de nouvelles fonctions sans nécessiter de lourdes transformations, en rendant possible une grande diversité d'usages. Ainsi, l'espace autorise la redéfinition constante du programme.

« Figer des organisations à un moment précis de leur développement, gèle le temps dans l'espace. Or, l'histoire nous montre, à travers les réutilisations du pérenne, que l'architecte a beaucoup plus une vocation à fabriquer des coquilles de bernard-l'hermite qu'à carrosser des processus[88]».

« Coquille vide »

L'espace polyvalent peut parfois sembler d'une affligeante simplicité conceptuelle. Mais il n'en est rien. Concevoir un espace permettant le déploiement d'une infinité de configurations demande un soin particulier.

Pour obtenir « une certaine indétermination spatiale des espaces intérieurs[89]», il faut veiller à une série de spatialités, à nouveau construites sur base des trois principes de l'architecture flexible expliqués précédemment.

Tout d'abord, il faut éviter toute hiérarchie dans le plan. L'espace doit être considéré en valeur absolue. Par conséquent, les circulations ne sont pas délimitées spatialement. La surface du sol est donc parfaitement libre de tout obstacle. La transversalité de l'espace polyvalent est un plus ; elle permet d'activer l'une ou l'autre façade, l'un ou l'autre chemin d'accès selon les usages.

Ensuite, il est important que ce plan produise un grand vide central et s'articule autour de ce dernier, expression la plus sincère de l'espace polyvalent. Pour cela, une structure puissante et solide est nécessaire. On doit y lire une grande clarté, simplicité et neutralité, obtenue grâce au principe de la trame.

Enfin pour éviter de créer des espaces anonymes, qui engendreraient l'inverse d'une multiplicité d'usages, divers aménagements sont possibles en convoquant le troisième

87 Définition personnelle

88 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 12, citant BUTLER, 2015 : 52

89 *Ibid* : 138, Jean Richer, Chronique d'un rivage habité

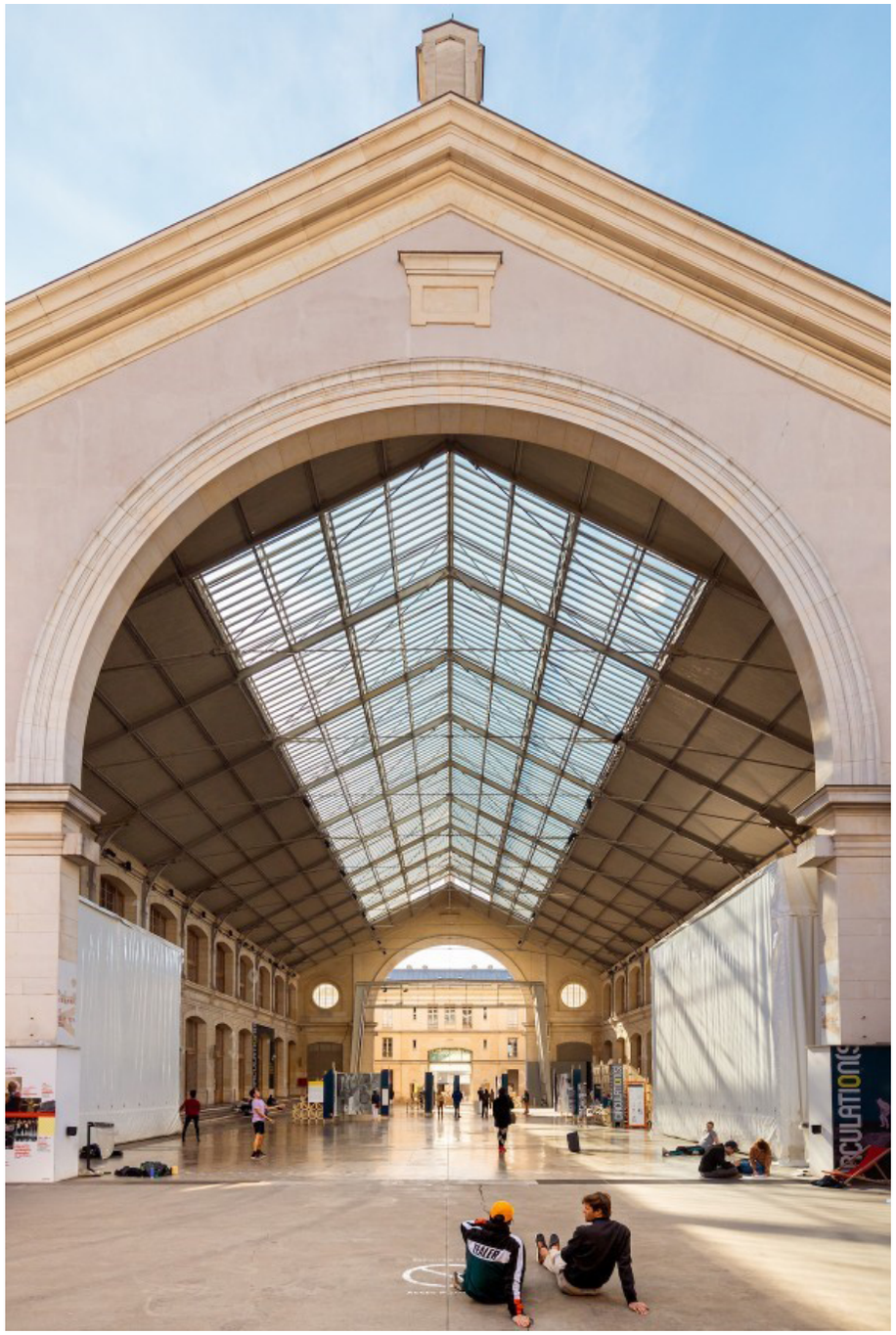

Fig. 39
Structure secondaire flexible
Atelier Novembre, *Le Centquatre*, 2012, Paris

principe flexible : le module. Que ce soit par des éléments coulissants permettant de diviser ou non les espaces, des éléments escamotables tel que des gradins télescopiques, ou encore un ameublement mobile et léger, déplaçable, tous donnent vie au lieu ainsi créé.

Intervention universelle : le Centquatre, Atelier Novembre, Paris, 2008-2012

Le Centquatre est un centre culturel et artistique situé à Paris, transformé entre 2008 et 2012 par l'Atelier Novembre. Les architectes ont veillé à la polyvalence de la réaffectation de ces anciennes pompes funèbres en halle événementielle. Les espaces s'organisent autour d'un grand vide central, proposant une surface libre sur laquelle une infinité de configurations sont possibles. La conception se veut la plus permissive possible : les espaces ne sont pas hiérarchisés, la circulation est fluide, non délimitée et de plain-pied, et plusieurs entrées sont aménagées. Des éléments coulissants permettent de diviser ou non les espaces. Cette halle est animée par une série d'aménagements mobiles tels que des pavillons sur roues accueillant billetterie, librairie et pizzéria. Mais son élément mobile le plus impressionnant reste le gradin télescopique qui permet de varier les spectacles[90].

90 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 85, Janet Hetman, Architecture, une scène ouverte

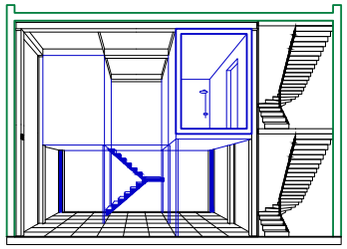

Évolutivité
Espace personnalisable

Structure secondaire flexible
Unité(s)+, logement évolutif

Fig. 40 & 41
Évolutivité
Valentin Dubois, *Évolutivité*, 2023
Structure secondaire flexible
Sophie Delhay Architecte, *Unité(s)+*, 2019, Dijon

3.2.6 L'évolutivité : espace personnalisable

Évolutivité n. f. Mutation, changement progressif d'état sur le long terme[91].

L'évolutivité s'inscrit à son tour dans une temporalité particulière. Elle anticipe des usages futurs. Elle permet ainsi aux espaces de ne pas être figés selon une situation rigide, mais au contraire de pouvoir accompagner par l'architecture l'évolution des pratiques et des usages.

« Il ne s'agit plus de détruire pour reconstruire autre chose, mais plutôt d'adapter et de faire évoluer un bâti existant. Il nous faut comprendre comment intégrer dès la conception du projet son évolutivité et sa réversibilité pour limiter l'empreinte écologique de ce que nous produisons, tout en répondant à l'évolution des besoins et des modes de vie[92]».

Appropriation

L'espace évolutif a la capacité de s'adapter et de se personnaliser au cours du temps. Il est particulièrement d'actualité pour concevoir des logements qualitatifs. Pour faciliter cette évolutivité, il est primordial d'anticiper les usages futurs, mais aussi de prévoir une série de dispositifs architecturaux.

À commencer par assurer une géométrie variable aux volumes dans le plan. Ce point rejoint la question des normes exposée précédemment. En effet, les espaces strictement normés ne permettent pas d'évolutivité. Pour cela, il faut laisser une certaine marge de manœuvre dans le dimensionnement des espaces. L'idéal est même de prévoir une ou plusieurs « pièces en plus[93]», véritable richesse pour un logement, permettant sa dilatation. Ainsi, l'espace est capable de répondre à un futur incertain.

Ensuite, c'est en premier lieu par sa distribution qu'un logement est ou n'est pas évolutif. C'est elle qui compose tout l'espace, jusqu'à l'aménagement intérieur des pièces. Elle dicte les distinctions entre les zones jour et les zones nuit. On lui distingue aussi la distribution de service de la distribution classique.

Autre dispositif nécessaire à l'évolutivité spatiale : la gaine. « La fluidité des mouvements dans l'espace est aussi importante que la place des gaines dans le logement[94]». En bref, l'indice d'évolutivité décroit lorsque les gaines sont concentrées au fond du logement, mais aussi lorsque toutes les pièces de services sont regroupées. Il existe bien d'autres obstacles à l'indice d'évolutivité dont voici un rapide aperçu : la disposition de l'entrée au bout du logement, la géométrie complexe des pièces, la mono-orientation, …

---

91 Définition personnelle

92 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 7, Frédéric Sotinel, L'écart fertile entre la forme et la fonction

93 *Ibid* : 198, Anna Maria Bordas, L'Architecture soutenable de demain

94 *Ibid* : 21, Sabri Bendimérad, Superimmeublequiévolufex !

Intervention personnalisable : Unité(s)+, Sophie Delhay Architecte, Dijon, 2019

Ce projet de 40 logements à Dijon, réalisé par l'architecte Sophie Delhay en 2019, propose des logements évolutifs basés sur la pièce de treize mètres carrés comme module. Ces pièces sont organisées de sorte à créer des espaces appropriables par les habitants, répondant aux singularités des modes de vie de chacun. Ces espaces sont également capables d'évoluer avec les besoins de leurs habitants. Ainsi, principalement grâce à un système de cloisons coulissantes, une grande souplesse d'usage est donnée au plan. Le reste des aménagements se fait par du mobilier, déplaçable à souhait.

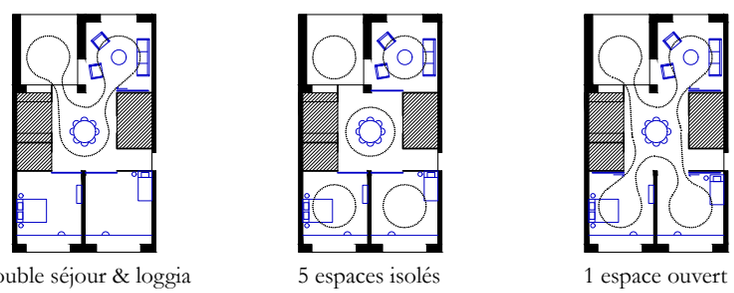

Fig. 42
Plan évolutif
Sophie Delhay Architecte, *Unité(s)+*, 2019, Dijon

Pérennisation par l'architecture
Le Confort Moderne, réhabilitation brute et extension d'une structure hébergeant des activités temporaires

Pérennisation par l'architecture
Le Lieu Unique, institutionnalisation d'un squat par des interventions réduites au strict nécessaire

Fig. 43 & 44
Pérennisation de l'occupation temporaire
Nicole Concordet Architectes, *Le Confort Moderne*, 2017, Poitier
Construire Architectes, *Lieu Unique*, 2000, Nantes

3.3 Pérennisation de l'occupation temporaire

Pour pérenniser une occupation temporaire, différentes options sont envisageables. Premièrement, il est possible d'agir au niveau de la propriété. En mettant en place une propriété collective, le patrimoine est alors extrait du marché spéculatif. Elle est fréquemment envisagée dans des occupations à finalité sociale. Deuxièmement, une autre option est de rendre l'occupation viable économiquement, en développant par exemple une économie locale. Cette dernière profitant de l'effet de catalyseur social de l'usage temporaire. La troisième et dernière option est celle avec laquelle nous pouvons agir en tant qu'architectes. Il s'agit de la pérennisation par des interventions architecturales visant une durabilité au long terme, étudiée au cours de ce chapitre. En voici deux exemples emblématiques.

Le Confort Moderne, Nicole Concordet Architecte, 2017, Poitier

Le Confort Moderne se définit comme un projet de pérennisation d'une occupation temporaire fructueuse. La salle de concert et l'entrepôt-galerie existants ne demandaient qu'un coup de pouce architectural pour devenir pérennes. Les interventions s'y sont limitées au rafraîchissement, à l'habillage et à la mise aux norme des lieux. Suite à l'acquisition de parcelles et bâtiments annexes, le projet comprend également de nouvelles constructions flexibles. Celles-ci s'inspirent des entrepôts existants, dont la qualité spatiale était idéale à l'expression artistique. Les interventions contemporaines reprennent les codes industriels en créant de vaste espaces couverts par des charpentes en bois et/ou métalliques, divisibles par des éléments mobiles. Pour rendre l'architecture plus lisibles, une attention particulière à été portée aux entrée, abritées sous de grands auvents habillés de tôles translucides. Le tout forme un ensemble à l'esthétique architecturale inhabituelle : les matériaux sont laissés bruts, sans finition. Ainsi, la structure reste visible, facilitant de futures interventions.

Le Lieu Unique, Construire Architectes, 2000, Nantes

« L'idée de transformer cette vieille usine en un lieu de culture était séduisante, mais le risque était de perdre l'histoire de ce lieu. J'ai tout de suite proposé d'en faire le moins possible. […] Il fallait remettre en valeur l'architecture non pas telle qu'elle était à la fin du XIX[e] siècle comme on le fait trop souvent, mais telle qu'elle était à la veille de la fermeture. Tout le principe de mon intervention est là : comment transformer cette usine en lieu de culture en ne touchant à rien ?[95] ». Le lieu unique est ainsi né : un espace culturel, où les installations temporaires et les événements éphémères sont rois, en continuité totale avec l'esprit du squat originel du bâtiment. C'est d'ailleurs cette occupation illégale qui, institutionnalisée, a soufflé l'idée de développer le projet. La réussite de cette pérennisation, aussi bien spatiale que fonctionnelle, tient en réalité à peu de choses. La plupart des espaces sont restés intacts, les traces du passé devant être impérativement conservées, d'après la vision de l'architecte Patrick Bouchain. L'intervention essentielle se matérialise par la création de nouvelles entrées côté canal, permettant au lieu de s'adresser au quartier environnant. Autant que possible, l'architecture a fait appel aux matériaux de réemploi.

95 Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7* : 48

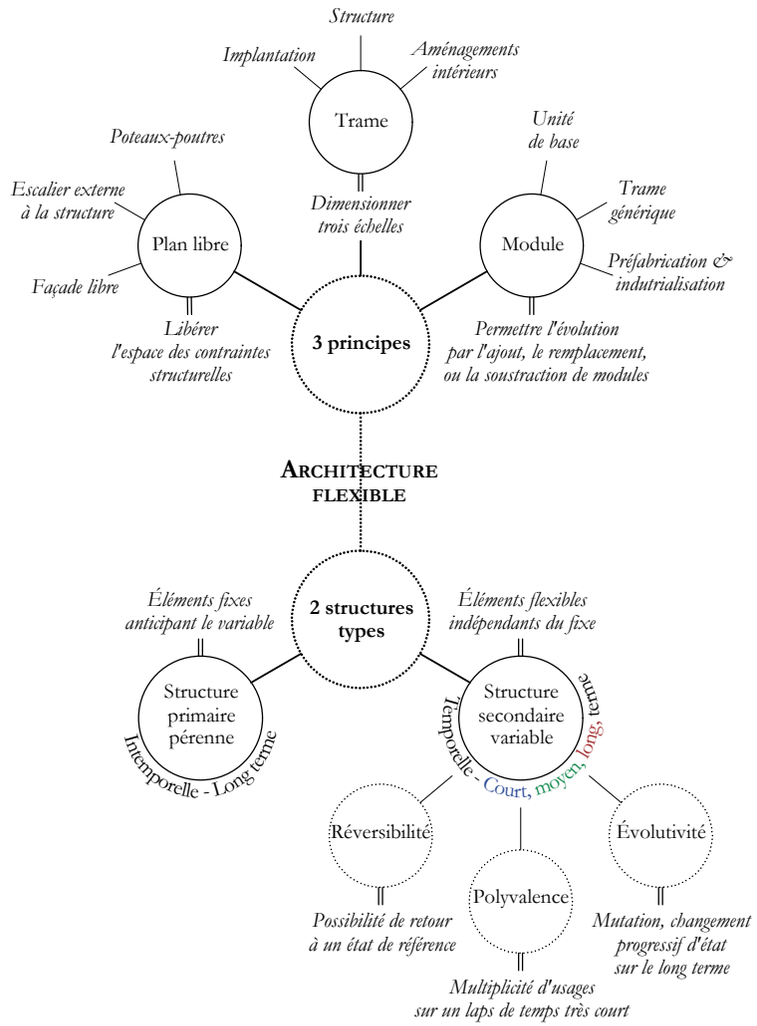

Fig. 45
Organigramme de synthèse : architecture flexible
Valentin Dubois, *Architecture flexible*, 2023

3.4 Synthèse : une architecture pérenne et flexible pour des usages temporaires

Ce troisième et dernier chapitre a permis de lever le voile sur un aspect peu abordé de l'occupation temporaire : sa capacité à développer des stratégies spatiales au-delà du court terme. Après la phase de valorisation, réactivant les potentiels enfuis de l'existant, vient la pérennisation des occupations, cristallisant ainsi ces lieux permissifs, où les usages temporaires peuvent s'épanouir.

C'est sur cette base que la recherche s'est orientée vers les solutions d'architectures flexibles. Celles-ci proposent des attitudes architecturales face au temps, dont l'occupation temporaire n'est en réalité que la partie émergeante de l'iceberg, agissant sur une temporalité courte.

La flexibilité d'une architecture a alors pu être définie comme suit : c'est sa capacité à articuler des espaces permanents, garantissant sa pérennité ; et des espaces temporaires, permettant une variabilité d'usages au cours du temps. À cette définition, s'ajoutent les trois principes d'une architecture flexible : le **plan libre**, permettant de libérer l'espace des contraintes structurelles, la **trame**, organisant les différentes échelles des interventions, et le **module**, dimensionnant une architecture modulaire, c'est-à-dire universelle et adaptable.

En flexibilité, la recherche met donc en évidence l'importance d'éléments permanents, pour y déployer des éléments temporaires. C'est la théorie des deux structures, issue du mouvement structuraliste : une structure primaire pérenne, complétée d'une structure secondaire variable. La **structure primaire pérenne** fabrique une architecture simple, solide et non définie pas l'usage, qui sera transmise aux générations futures.

Quant à la **structure secondaire variable**, elle se décline en trois points, regardant chacun dans une direction différente. Premièrement, la **réversibilité** s'attache à une temporalité passée, un état antérieur à conserver, et ce tout en intervenant sur l'espace. Elle permet aux espaces de répondre efficacement à un usage, tout en conservant leur intégrité. Deuxièmement, la **polyvalence** est ancrée dans l'instant présent. L'espace polyvalent autorise la redéfinition constante du programme sans nécessiter de lourdes transformations. Troisièmement, l'**évolutivité** anticipe des usages futurs. Elle permet aux espaces de ne pas être figés selon une situation rigide. Au contraire, par l'architecture, elle accompagne l'évolution des usages.

Ces attitudes sont systématiquement convoquées par les architectes du temporaire. Les deux cas étudiés ont pu mettre en lumière des interventions sur des édifices existants, qui deviennent les structures primaires pérennes nécessaires à l'épanouissement de l'architecture flexible, et donc du temporaire. À Nantes, le Lieu Unique a développé des interventions ponctuelles, maîtrisées, pour impacter au minimum le patrimoine tout

Leviers spatiaux
Architecture flexible

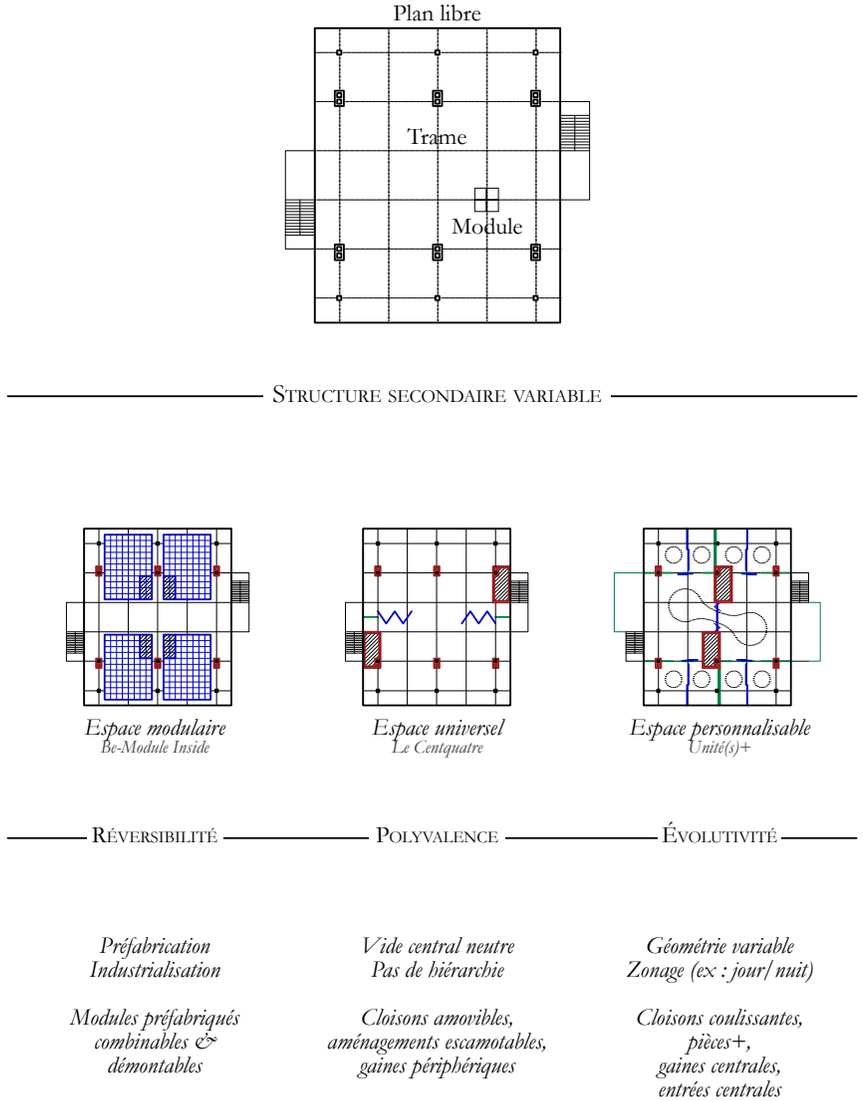

Fig. 46
Tableau de synthèse : leviers spatiaux
Valentin Dubois, *Leviers spatiaux de l'occupation temporaire*, 2023

en ayant un maximum de bénéfices. À Poitier, le Confort Moderne a allié réemploi de l'existant et nouvelles constructions pour pérenniser une occupation temporaire. Les interventions contemporaines s'inspirent des qualités flexibles de l'existant.

En récapitulant, l'occupation temporaire en tant que telle ne joue que sur une temporalité courte, alors que l'architecture flexible qui la prolonge propose aussi des attitudes aux moyens et longs termes. Le chapitre suivant étudie les leviers matériels applicables au patrimoine pour qu'il devienne cette structure primaire pérenne, support d'usages et d'espaces variables. Nous verrons alors comment articuler réaffectation et flexibilité.

Patrimoine flexible

La flexibilité du patrimoine, qu'il soit reconnu ou en devenir, c'est sa capacité à transmettre une **structure pérenne,** support d'**aménagements flexibles** au gré des usages.

4 Leviers matériels de réaffectation

Comment réaffecter le patrimoine enclavé ? Voilà le véritable moteur de cette recherche. Après avoir analysé le patrimoine enclavé, et réalisé l'étude complète de l'occupation temporaire et de son rapport flexible à l'espace, il est temps de confronter les deux thématiques. Quelles interventions envisager vis-à-vis de l'existant pour fabriquer le patrimoine flexible de demain ?

À travers ce quatrième et dernier chapitre, les similitudes et divergences entre patrimoine enclavé et architecture flexible sont exposées. Les similitudes identifiées donnent lieu à des potentiels de flexibilité du patrimoine. Tandis que les divergences, véritables freins à la flexibilité, nécessitent une réflexion aboutissant à une série de solutions architecturales. Celles-ci sont extraites de cas concrets d'occupations temporaires ayant à terme réaffecté un patrimoine enclavé. Systématiquement classées selon leur degré d'interventionnisme, ces interventions forment un catalogue d'occupations temporaires, leviers de réaffectations.

Définitions

Étant la finalité même de cette recherche, le qualificatif « patrimoine flexible » demande quelques explications. La flexibilité du patrimoine, qu'il soit reconnu ou en devenir, c'est sa capacité à transmettre une structure pérenne, support d'aménagements flexibles au gré des usages.

Le terme « d'intervention pérenne » qualifie des interventions raisonnées des architectes du temporaire, missionnés pour pérenniser des occupations temporaires.

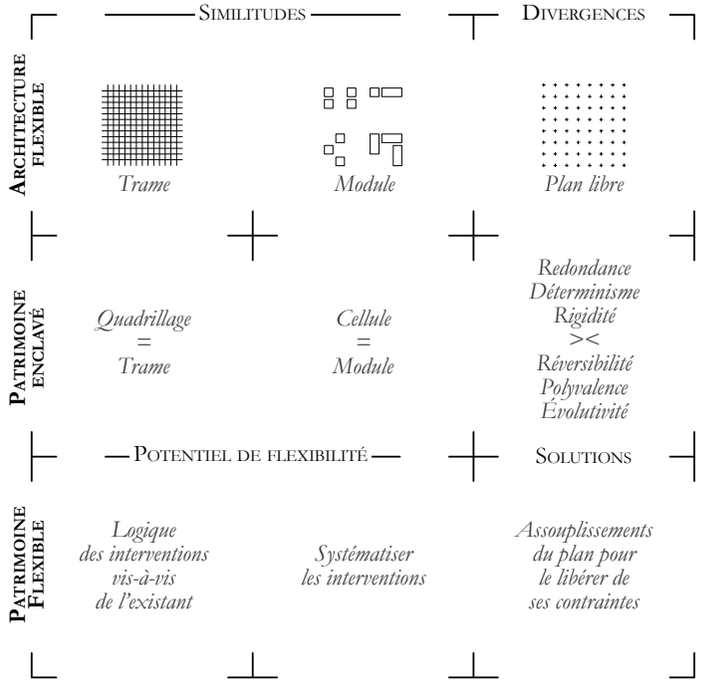

Fig. 47
Tableau comparatif : patrimoine enclavé vs architecture flexible
Valentin Dubois, *Vers patrimoine flexible*, 2023

4.1 Vers un patrimoine flexible

Pour mesurer la capacité du bâti enclavé à devenir cette structure primaire pérenne support de flexibilité, telle que définie par la pensée structuraliste[96], une mise en perspective de ses caractéristiques identifiées dans le premier chapitre s'impose. En observant les typologies enclavées à travers le prisme de l'architecture flexible, caractérisé par le plan libre, la trame et le module[97], diverses similitudes et divergences apparaissent.

Similitudes & potentiels de flexibilité du patrimoine enclavé

Un premier parallèle entre les principes flexibles et les caractéristiques du patrimoine enclavé peut s'opérer. Il s'agit de la trame, faisant écho au quadrillage. En effet, tout comme le plan flexible, le patrimoine enclavé est inscrit dans une grille. Le principe du quadrillage organise méticuleusement l'ensemble architectural jusque dans sa plus petite échelle[98]. La trame dimensionne elle aussi l'édifice à différentes échelles. Elle permet de dimensionner une structure universelle, mais aussi un aménagement intérieur adaptable et un mobilier modulable. Elle doit être extrêmement simple et lisible dans le bâtiment[99]. Cette similitude entre trame et quadrillage démontre une logique rationnelle commune, facilitant les interventions futures. En effet, celles-ci peuvent être standardisées, et résoudre les multiples enjeux de l'édifice sur base d'une même liste d'éléments. Préalablement à toute intervention, il est donc primordial de comprendre cette grille à la base du dimensionnement de l'ensemble de l'édifice et de s'y adapter.

Ensuite, le principe du module coïncide avec le caractère systématique des cellules divisant le plan. Tous deux ont cette faculté commune à dimensionner à une échelle humaine. Le module est l'unité de base du plan flexible[100], de même que la cellule pour le plan de l'édifice enclavé[101]. Bien que la cellule ne permette pas la modularité, cette « capacité d'un ouvrage à évoluer par remplacement, ajout ou soustraction de modules[102]», elle permet des interventions modulaires. Et c'est là tout son intérêt. Aussi, tout comme le quadrillage, la cellule introduit une grande systématique dans l'édifice, traduite par des espaces sériels. Par conséquent, les interventions profitent de cette redondance, et les modules peuvent potentiellement être préfabriqués et industrialisés.

---

96 voir 3.2 Vers une architecture flexible
97 voir 3.2.1 Les principes flexibles
98 voir 1.1.1 Les principes disciplinaires, *Quadrillage*
99 voir 3.2.1 Les principes flexibles, *Trame*
100 voir 3.2.1 Les principes flexibles, *Module*
101 voir 1.2.3 La cellule : individualité spatialisée & 1.3.3 La systématisation : espaces rationnels et ordonnés
102 Rubin, P. (2017) « Construire réversible » *Canal Architecture* : 11

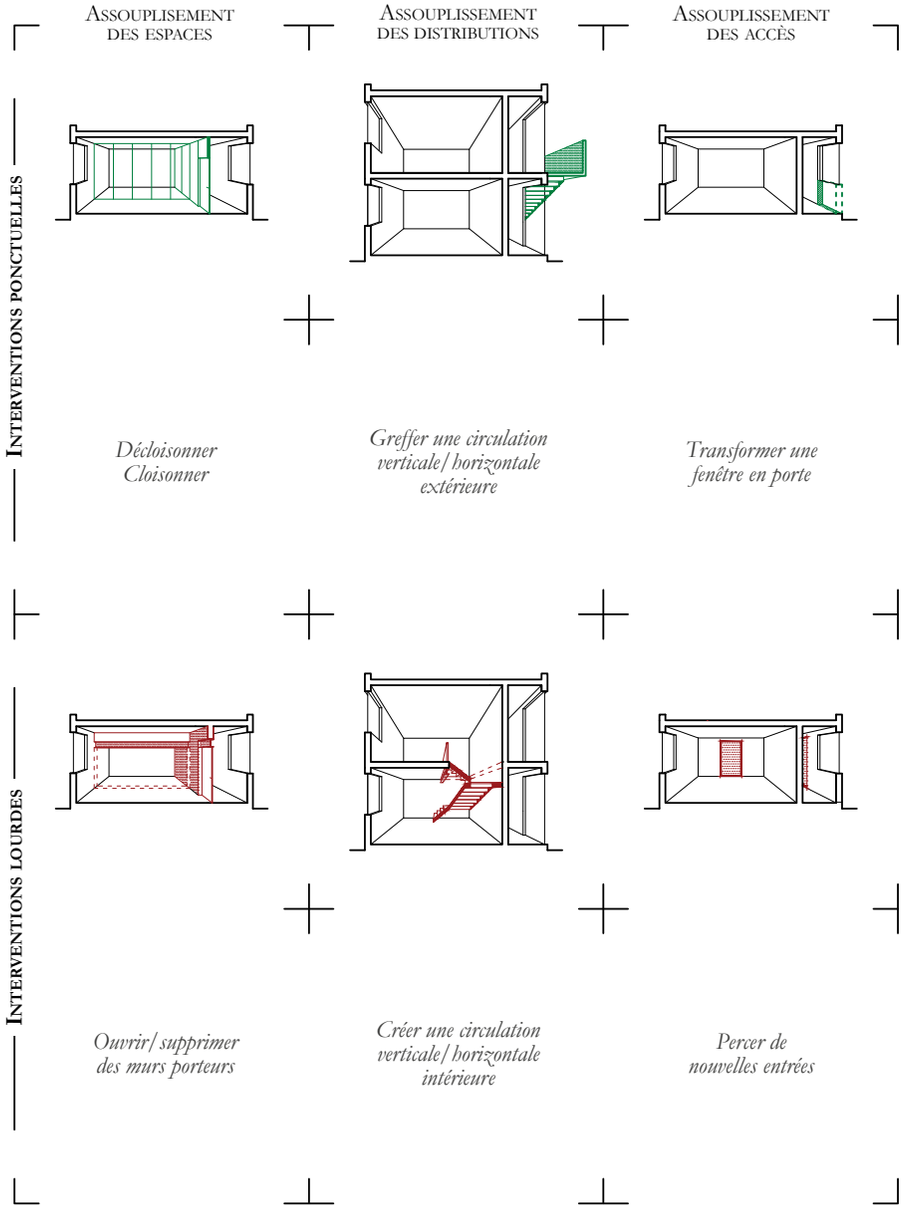

Fig. 48
Pistes d'assouplissement des édifices enclavés
Valentin Dubois, *Divergences et pistes vers un patrimoine flexible*, 2023

C'est une fois confronté au principe du plan libre[103] que l'édifice enclavé rencontre le plus d'obstacles. En effet, comme décrit dans le premier chapitre de cette recherche, son plan présente à la fois une grande redondance d'éléments, un déterminisme et une rigidité des espaces[104].

Par la redondance, comprenons qu'un plan présentant des espaces répétés, tels que les cellules, peut être à double tranchant. En effet, lorsque la structure se matérialise par des travées de murs porteurs, le plan est cadenassé et inapte à évoluer sans de lourdes interventions. La réversibilité est une piste à privilégier pour architecturer et diviser les espaces sans les impacter structurellement.

Ensuite, le déterminisme dont font preuve certains espaces des édifices enclavés, se heurte à la démarche polyvalente du plan flexible. En y intégrant plus de souplesse d'usages, il est possible de contrer cela par des interventions raisonnées.

Enfin, la rigidité du plan enclavé, traduite par une matérialité lourde, peut empêcher le plan d'évoluer dans le temps, et ainsi le figer dans une forme incapable de suivre l'évolution des usages. Elle est un frein à l'évolutivité, et demande à son tour quelques interventions architecturales pour y remédier.

Ces trois constats traduisent des manquements dans la capacité du bâti enclavé à être une structure primaire pérenne, capable d'accueillir une structure secondaire variable, gage de sa pérennité. Cependant, ils ne sont en aucun cas généralisables à l'ensemble des édifices enclavés. Ils servent simplement à identifier où agir pour faciliter la transition de l'édifice enclavé vers un patrimoine flexible.

En pratique, les interventions pérennes peuvent se résumer à un assouplissement du plan, afin de le libérer de ses contraintes. Il sera alors d'autant plus en mesure de devenir cette structure primaire pérenne, support de la structure secondaire variable. En d'autres mots, un patrimoine flexible. Et c'est précisément l'objet du sous-chapitre suivant.

103 voir 3.2.1 Les principes flexibles, *Plan libre*
104 voir 1.4 Faiblesses du patrimoine enclavé

4.2 Degré d'Interventionnisme sur le patrimoine

La toute grande majorité des occupations temporaires s'adressant à un bâti existant, et en connaissance des moyens limités de la pratique, il est légitime de questionner les interventions architecturales opérées dans le domaine du temporaire. En effet, les architectes du temporaire doivent redoubler d'ingéniosité pour offrir de nouvelles qualités aux espaces qui le demandent, tout en satisfaisant les nombreuses contraintes économiques et matérielles.

Cependant, de nos jours, l'architecture et le secteur de la rénovation font face à une posture systématique, prônant la restructuration lourde de l'existant. Cet automatisme, également hérité du domaine de la construction neuve, joue en défaveur du patrimoine bâti. En effet, la rénovation est presque systématiquement présentée comme une solution extrêmement coûteuse et irrationnelle. On lui privilégie alors « raisonnablement » une démolition et reconstruction.

Confronté à l'existant, l'interventionnisme est donc contre-productif s'il ne s'accompagne pas d'une réflexion d'économie de moyens. Dès lors, en tant qu'architectes du temporaire, quelles stratégies envisager pour une réaffectation bénéfique pour le patrimoine ?

Réutilisation adaptative

La réutilisation adaptative, autrement dit l'« adaptative re-use », est une attitude théorisée par James Douglas. Elle est abondamment mobilisée par les architectes du temporaire. « Par "réutilisation adaptative", […] nous entendons l'adaptation des nouvelles destinations aux édifications existantes, et non l'inverse. […] À partir de l'analyse de beaucoup d'opérations réalisées jusqu'à maintenant, nous observons que, en règle générale, ce sont plutôt les bâtiments qui se sont adaptés aux nouvelles destinations avec des conséquences traumatiques pour leur intégrité[105] ».

Cette attitude face à l'existant n'est en réalité pas nouvelle. Elle témoigne d'une résilience héritée de nos ancêtres. Mais aussi d'un certain pragmatisme vis-à-vis des édifices et de la matière en place. Elle a permis au patrimoine de se transmettre jusqu'à nous, les usages s'y adaptant de génération en génération. Or, ces dernières décennies, sous couvert d'obsolescence, il est coutume de détruire l'existant, avec pour seul motif l'inadaptabilité de l'usage. Le réflexe fonctionnaliste et la complexification des normes y jouent pour beaucoup, comme décrit au début du chapitre précédent.

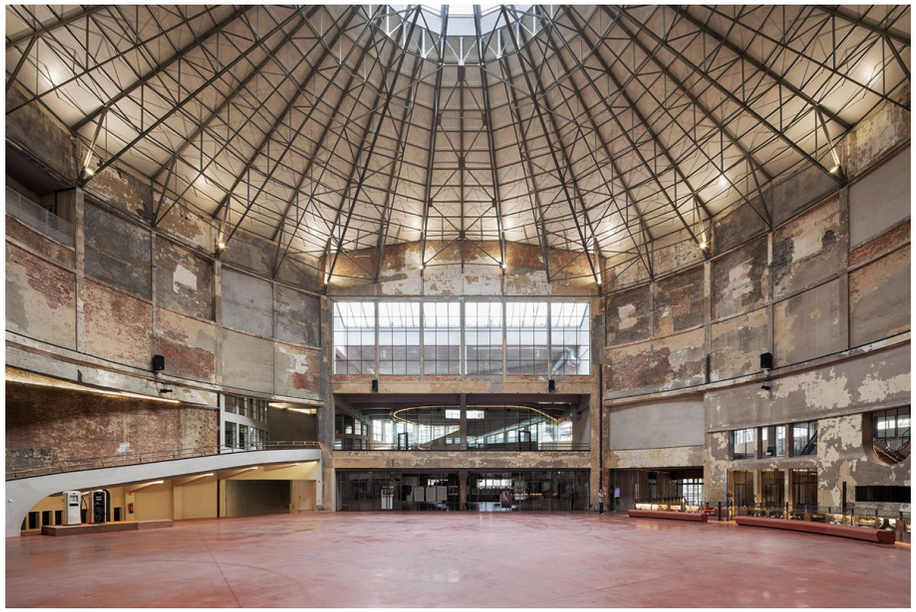

Adaptative re-use
Le Wintercircus de Gand est « réutilisé » pour de nouveaux usages, adaptés en veillant à la conservation de ses qualités spatiales. Les architectes revendiquent l'esthétique inachevée de l'édifice, dont la restauration complète aurait effacé les marques du temps

Fig. 49
Réutilisation adaptative
Atelier Kempe Thill, *Wintercircus Mahy*, 2023, Gand

105 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*. Les publications du GRIEF : 65, Magda Mària, étude critique des bâtiments réutilisés à Barcelone, Citant Douglas, 2006

Degré d'interventionnisme

Trois attitudes sont possibles, représentant trois degrés de pérennisation d'occupations temporaires. Premièrement, les interventions légères matérialisent des occupations éphémères, calibrées pour le court terme. Deuxièmement, les interventions ponctuelles permettent de résoudre certaines faiblesses du plan, dont la flexibilité tient à peu de choses. Troisièmement, les interventions lourdes sont réservées à des enjeux majeurs de l'édifice, indispensables à sa pérennisation. Elles ne doivent être convoquées qu'en dernier recours, lorsqu'il est insuffisant d'agir ponctuellement ou de façon légère. Les interventions ponctuelles et lourdes visent le long terme, la pérennité.

Sur base de la réutilisation adaptative, toutes ces interventions sont restreintes au strict nécessaire. Elles sont convoquées soit pour potentialiser le patrimoine enclavé en agissant sur l'enceinte, la cour et la cellule ; soit pour assouplir le plan, bridé par la redondance, le déterminisme et la rigidité des espaces.

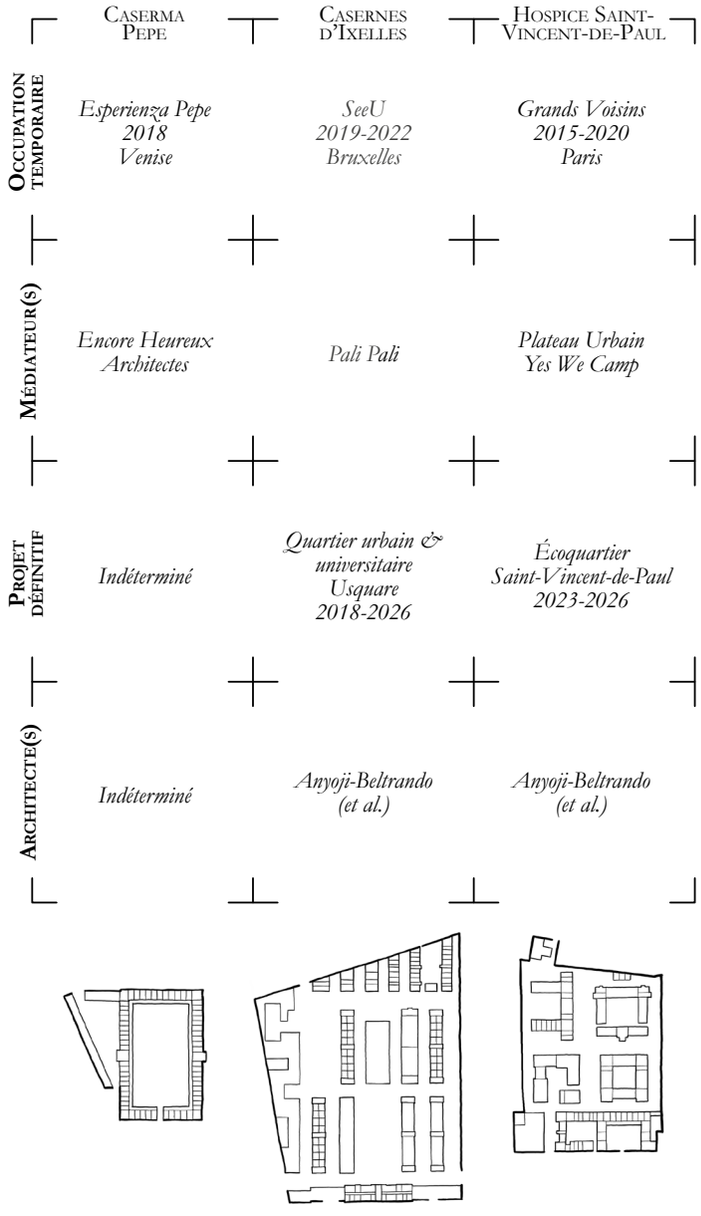

Fig. 50
Catalogue de références : Caserma Pepe, Casernes d'Ixelles & Hospice Saint-Vincent-de-Paul
Valentin Dubois, *Étude de cas*, 2023

Introduction à l'étude de cas

Afin d'établir le lien avec la dimension patrimoniale, ces trois leviers d'action sont principalement illustrés par trois références emblématiques, également classées selon un degré croissant d'interventionnisme. Les projets étudiés sont les suivants : la Caserma Pepe de Venise, les casernes de la gendarmerie d'Ixelles et l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul de Paris. À cette liste s'ajoute le projet de réaffectation de la prison d'Hasselt, qui n'a pas fait l'objet d'une occupation temporaire, mais reste tout de même pertinent dans les attitudes qu'il propose sur l'enceinte, la cour et la cellule.

En 2018, dans le cadre de la biennale de Venise, la caserne désaffectée Guglielmo Pepe a accueilli une occupation temporaire en vue d'organiser des workshops et activités culturelles. Le projet, porté par Encore Heureux Architectes, figurait parmi les onze « lieux infinis » du collectif, espaces alternatifs et expérimentaux aux usages indéfinis. L'objectif était d'héberger des occupants et artistes directement sur place. À l'aide de matériaux de réemploi, les locaux abandonnées depuis presque vingt années ont pu être sobrement transformés en lieux de vie. Les interventions sont légères, démontables et peu coûteuses, car contrairement aux deux cas suivants, aucun projet définitif n'a encore été défini[106].

Entre 2019 et 2020, les casernes démilitarisées de la gendarmerie d'Ixelles ont hébergé la plus grande occupation temporaire belge, menée par la société Pali Pali : SeeU. L'objectif du projet temporaire est d'organiser la transition vers le projet définitif Usquare, finalisé d'ici 2026. Les activités développées par SeeU sont partiellement intégrées au projet définitif, qui met un point d'honneur à continuer à accueillir du temporaire. Les interventions sont portées par une méthodologie « développée autour de trois axes : la frugalité comme garantie d'un caractère durable, l'expérimentation et la sublimation de ce qui est déjà présent sur le site et la co-conception et l'évolutivité du site comme principe de gestion[107] ».

De 2015 à 2020, durant cinq années consécutives, l'ancien hospice Saint-Vincent-de-Paul de Paris a été le support d'occupations temporaires, gérées par la coopérative Plateau Urbain et l'association Yes We Camp. L'objectif était de passer par une phase de préfiguration : « la préfiguration permet de prolonger l'occupation transitoire et de tester la viabilité de certains programmes[108] ». Dans le projet définitif, de nombreux projets temporaires seront pérennisés, tels que des ateliers et des commerces implantés dans les cours. L'association Aurore sera elle aussi réintégrée pour continuer à proposer de l'hébergement temporaire d'urgence.

106 *encoreheureux.org, Encore Heureux Architectes*
107 *bma.brussels, Bouwmeester Maître Architecte*
108 *anyojibeldtrando.com, Anyoji Beltrando*

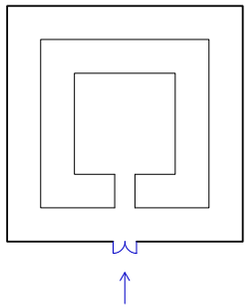

Désenclaver l'enceinte
Ouvrir les portes

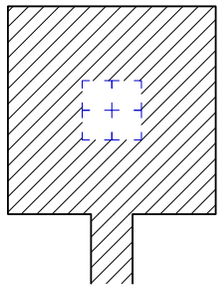

Potentialiser la cour
Activer la centralité

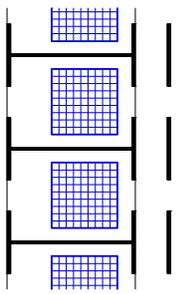

Habiter les cellules
Multiplier les modules

Fig. 51
Ouvrir les portes, activer la centralité & multiplier les modules
Valentin Dubois, *Les interventions légères : frugalité et économie de moyens*, 2023

4.2.1 Les interventions légères : frugalité et économie de moyens

« Il ne faut ni restaurer le bâtiment dans un temps arrêté, ni le transformer radicalement selon les standards contemporains, mais le prendre tel qu'il est quand on le reçoit, et le modifier juste assez pour pouvoir l'emmener dans le temps[109]». Cette position architecturale engendre des interventions frugales, basées sur un triple réemploi de l'existant : des espaces, des infrastructures et des matériaux. Les espaces sont, dans la mesure du possible, laissés en l'état. C'est l'usage qui s'adapte à l'existant, au patrimoine, et non l'inverse. Les infrastructures existantes sont valorisées et dictent les usages qui y prennent place. Enfin, les matériaux sont réemployés tels quels, ou recyclés pour les nouveaux espaces à investiguer. Toutefois, si le besoin d'espaces neufs se fait ressentir, les solutions des modules préfabriqués et réversibles sont de bonnes alternatives économes.

Les interventions légères proposées ci-dessus sont idéales dans le cadre des occupations temporaires, lorsqu'elles n'ambitionnent pas d'aller plus loin que le court terme. Mais pas seulement. Elles sont aussi à privilégier pour toute intervention sur l'édifice, comme une sorte de premier réflexe à adopter.

Désenclaver l'enceinte par des interventions légères : ouvrir les portes

Bien que l'enceinte nécessite généralement un désenclavement plus conséquent, un des premiers moyens d'action, au démarrage de l'occupation temporaire, est d'ouvrir définitivement les portes du domaine clos. Participant ainsi à la valorisation physique du lieu[110]. Ce geste simple, qui peut sembler anodin, est déjà grandement bénéfique pour le domaine clos. Il invite directement les citoyens à franchir l'enceinte de l'édifice enclavé, jusqu'alors inaccessible. Plus largement, c'est la question du développement des accès et des espaces d'accueil qui est ici fondamentale. Cette réactivation des accès condamnés ou sous-exploités du domaine s'applique à chacune des références analysées.

Potentialiser la cour par des interventions légères : activer la centralité

Dans toutes les occupations d'édifices enclavés, la cour devient le cœur des activités temporaires. Elle accueille quasi systématiquement en son centre des installations temporaires qui appellent à son appropriation. Ouverte aux citoyens, elle est un espace d'un nouveau genre, entre la place publique et la cour privée. Les interventions, généralement réalisées en bois, ont une matérialité légère qui les rend facilement démontables pour libérer l'espace à d'autres usages, préservant ainsi sa polyvalence.

---

109 Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7*

110 voir 2.2.1 La valorisation physique : désenclavement physique

Désenclaver l'enceinte
La caserne Pepe ouvre ses portes au public

Potentialiser la cour
Le « cinemapepe » active la cour de la caserne

Habiter les cellules
Les occupants sont hébergés dans des installations mobiles et modulables

Fig. 52, 53 & 54
Ouvrir les portes, activer la centralité & multiplier les modules
Encore Heureux Architectes, *Esperienza Pepe*, 2018, Venise
Parasite 2.0, *Cinemapepe*, 2018, Venise

Ainsi, un « vélodroom » en bois a été construit au cœur de la cour de SeeU. « C'est une œuvre qui rassemble les gens, qui relie l'artistique au jeu et l'espace public aux personnes[111] ». Du côté d'Esperienza Pepe, c'est un skate parc et un cinéma en plein air qui occupent la cour de la caserne. Tandis qu'aux Grands Voisins, la cour robin s'est dotée d'un petit hémicycle destiné aux spectacles, pièces de théâtre et conférences. Pour chacune des trois autres cours, des interventions similaires sont réalisées, avec la volonté de les transformer en « cours aménagées[112] ».

Habiter les cellules par des interventions légères : multiplier les modules

Face aux cellules des édifices enclavés, l'occupation temporaire a généralement recours à deux types attitudes. Les cellules sont soit cédées à des associations d'hébergement d'urgence, qui les occupent en l'état, soit transformées en bureaux, logements, ou encore ateliers d'artistes. Pour cela, les occupants optent fréquemment pour des modules préfabriqués ou auto-construits, facilement transposables pour réaffecter l'ensemble des cellules.

L'occupation temporaire Esperienza Pepe illustre parfaitement ce type d'interventions modulaires. Pour héberger les occupants, des modules en bois ont été construits dans les cellules-dortoirs pour les diviser en plusieurs couchages individuels. Comparables à des lits à baldaquin, ceux-ci permettent d'avoir un espace intime au confort thermique amélioré, et ce sans avoir à isoler l'ensemble de la cellule.

111 *brusselslife.be, velodroom SeeU*
112 *lesgrandsvoisins.org*

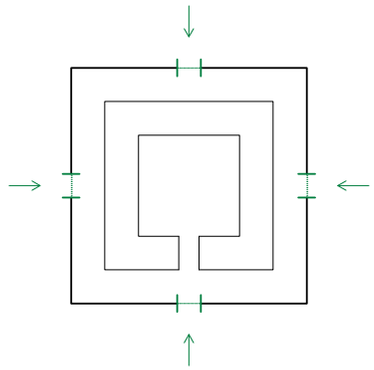

Désenclaver l'enceinte
Percer l'enceinte

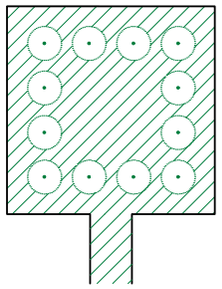

Potentialiser la cour
Habiller la cour

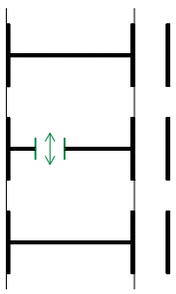

Habiter les cellules
Connecter les cellules

Fig. 55
Percer l'enceinte, habiller la cour & connecter les cellules
Valentin Dubois, *Les interventions ponctuelles : acupuncture spatiale*, 2023

4.2.2 Les interventions ponctuelles : acupuncture spatiale

« […] la réparation par composants élémentaires [est] une alternative salvatrice aux réhabilitations lourdes[113]». Cette catégorie d'interventions ont une visée thérapeutique pour le bâtiment. Leur objectif est d'améliorer la situation existante en intervenant localement dans un périmètre restreint. Demandant des moyens plus conséquents, elles servent en priorité à solutionner certains nœuds du bâtiment et à amoindrir ses faiblesses, ses défauts. Dans une démarche de réemploi de l'existant, les interventions ponctuelles se substituent autant que possible aux interventions lourdes, plutôt pratiquées lorsqu'un édifice est rénové de façon « classique ».

Dans le cadre des occupations temporaires, on fera appel à des interventions ponctuelles en visant une pérennisation au moyen terme, anticipant le long terme. En effet, elles demandent une étude et préméditation, et impliquent souvent une complexité technique, tandis que les interventions légères profitaient d'une certaine immédiateté.

Désenclaver l'enceinte par des interventions ponctuelles : percer l'enceinte

Dans les faits, tous les projets de réaffectation du bâti enclavé touchent à l'enceinte. La plupart du temps, y pratiquer quelques percements ponctuels suffit à créer de nouveaux accès, et ainsi connecter l'enclos au quartier. En effet, le défi est de préserver l'enceinte, caractéristique typologique sans laquelle le patrimoine enclavé perd de sa cohérence.

Le projet Usquare, succédant à SeeU s'inscrit partiellement dans cette démarche. « Tout d'abord, l'enceinte sera par endroit perforée pour offrir davantage de points d'accès aux espaces intérieurs, qui deviendront publics, depuis les quatre côtés du quadrilatère historique, donc aussi depuis tous les quartiers environnants[114]». La séquence de l'enceinte faisant face à la Grande Ceinture de Bruxelles est visuellement préservée, tout en y aménageant une nouvelle entrée pour le site. L'idée est bien de percer l'enceinte uniquement là où c'est nécessaire, au regard du tissu urbain environnant.

---

113 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 80, Patrick Rubin, Télescopage

114 *usquare.brussels*

Désenclaver l'enceinte
Projection des percements prévus dans l'enceinte des casernes d'Ixelles

Potentialiser la cour
La cour des casernes d'Ixelles, espace ouvert et polyvalent

Fig. 56 & 57
Ouvrir les portes, activer la centralité & multiplier les modules
Anyoji Beltrando, *Super place*, 2021, Bruxelles
Anyoji Beltrando, *Le mur d'enceinte*, 2019, Bruxelles

Potentialiser la cour par des interventions ponctuelles : habiller la cour

Identifiée lors de la phase d'occupation comme un espace extérieur polyvalent, la cour requiert quelques interventions pour exprimer son plein potentiel. Pour pouvoir continuer à accueillir une multitude d'installations temporaires, il est important d'éviter tout encombrement irréversible de l'espace. Au contraire, les interventions effectuées visent à rendre la cour toujours plus permissive d'usages. Elle peut ainsi continuer à jouer son rôle central dans la composition du domaine.

Le projet Usquare met un point d'honneur à la requalification des vides articulant les différents bâtiments. « On retrouve la nécessité de concevoir la grande cour intérieure comme espace ouvert polyvalent et d'activer les rez-de-chaussée des bâtiments centraux[115]». Au terme de l'occupation des Grands Voisins, chacune des quatre cours conserve son statut d'espace commun de rencontre. Les sols sont requalifiés. La cour de l'oratoire devient un jardin tandis que la cour robin reste minérale. Toutes deux gardent un espace central entièrement libre d'usages.

Habiter les cellules par des interventions ponctuelles : connecter les cellules

Bien qu'élément essentiel à l'identité typologique du patrimoine enclavé, l'organisation du plan en cellules peut être une entrave à la réaffectation. Et ce d'autant plus que leur volume se réduit. C'est d'ailleurs souvent la raison avancée pour décréter l'obsolescence de l'édifice. Pour solutionner cela, il est envisageable d'intervenir ponctuellement en perçant le mur séparant deux cellules pour les connecter et doubler la surface disponible. Ce type d'intervention introduit de l'évolutivité dans le plan, permettant de connecter ou de diviser les cellules par la simple ouverture d'une porte.

C'est précisément l'option choisie par les aménageurs du projet Usquare pour la réaffectation des cellules du clos des mariés. Pour offrir une diversité de logements, malgré la grande redondance des espaces, les cellules sont connectées tantôt horizontalement, tantôt verticalement en créant des duplex. « Le plan est conçu selon une trame assez simple, qui assure la modularité et la réversibilité des espaces. Il permet notamment de transformer les vides sous combles en chambres additionnelles et de séparer les duplex en deux logements distincts[116]». Ainsi, la matière en place est conservée. Une attitude plus « facile » aurait été de conserver uniquement les façades pour créer de nouveaux logements en s'affranchissant de la typologie en cellules, comme cela a été fait aux caserne Lefebvre de Mulhouse par Toa Architectes. Une attitude plutôt invasive et destructrice, aux antipodes de ce que prône l'architecture du temporaire.

115 *bma.brussels, Bouwmeester Maître Architecte*
116 *bma.brussels, Bouwmeester Maître Architecte*

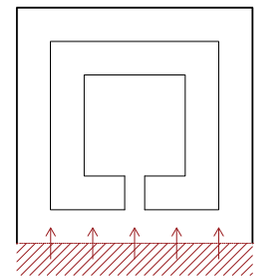

Désenclaver l'enceinte
Ouvrir l'enceinte

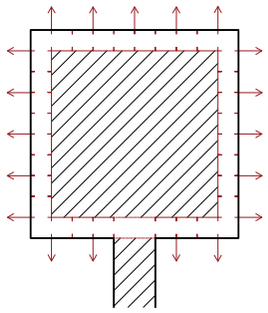

Potentialiser la cour
Border la cour

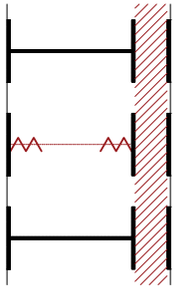

Habiter les cellules
Fusionner les cellules

Fig. 58
Ouvrir l'enceinte, border la cour & habiter les cellules
Valentin Dubois, *Les interventions lourdes : concevoir de nouvelles architectures flexibles*, 2023

4.2.3 Les interventions lourdes : restructurations au service d'architectures flexibles

Lorsque les interventions légères et ponctuelles ne suffisent pas à la résolution des faiblesses du bâti enclavé, il est possible d'avoir recours à des interventions plus lourdes. Elle permettent de restructurer l'édifice si sa structure est une entrave majeure à sa flexibilité. De toute évidence, pour rester cohérent avec la démarche de cette recherche, celles-ci doivent être convoquées en cas d'extrême nécessité, ou bien pour réaliser de nouvelles constructions pérennes. « Il importe aussi de déceler les mécanismes de résilience et de flexibilité des bâtiments existants et de s'en servir pour concevoir les nouvelles constructions[117] ». Les constructions contemporaines doivent bien sûr répondre elles-aussi à des principes d'architecture flexible.

Désenclaver l'enceinte par des interventions lourdes : ouvrir l'enceinte

Cette attitude très interventionniste vis-à-vis de l'enceinte est à nuancer. Bien que prônée par certains projets pour obtenir un accès plus fluide au domaine, notamment pour des véhicules, elle est a proscrire sur de trop grandes portions. On lui préférera les percements ponctuels proposés précédemment, qui ont l'avantage de conserver la continuité de l'enceinte. Cependant, l'ouverture de l'enceinte peut se défendre lorsqu'il s'agit d'offrir un parvis à l'espace public, ou bien d'étendre la surface du site à une parcelle voisine.

« La caserne d'Ixelles se distingue effectivement du reste du quartier par le fait qu'elle soit close et enceinte d'un haut mur. Cette introversion sera partiellement maintenue pour des raisons de composition urbaine et de calme mais partiellement gommée pour rendre le site visible, accessible et vivant[118] ». Le projet Usquare ne préserve donc pas entièrement l'enceinte, la jugeant trop limitante pour la pérennité du site. À l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, les architectes ont opté pour la suppression de deux tronçon complets d'enceinte pour permettre un accès au site à des véhicules lourds.

Potentialiser la cour par des interventions lourdes : border la cour

La cour a l'avantage de distribuer l'ensemble des locaux qui la bordent, et d'être la porte d'entrée vers les circulations verticales, les locaux communs, etc. En s'inspirant du cloître du couvent, les projets les plus interventionnistes s'autorisent à recréer une galerie périphérique à la cour. Il faut tout de même veiller à ne pas totalement clore la cour, au risque de restreindre sa polyvalence et sa capacité à accueillir des installations temporaires.

---

117 Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs*, Les publications du GRIEF : 198, Anna Maria Bordas, L'Architecture soutenable de demain, citant Magda Mària, même ouvrage

118 *usquare.brussels*

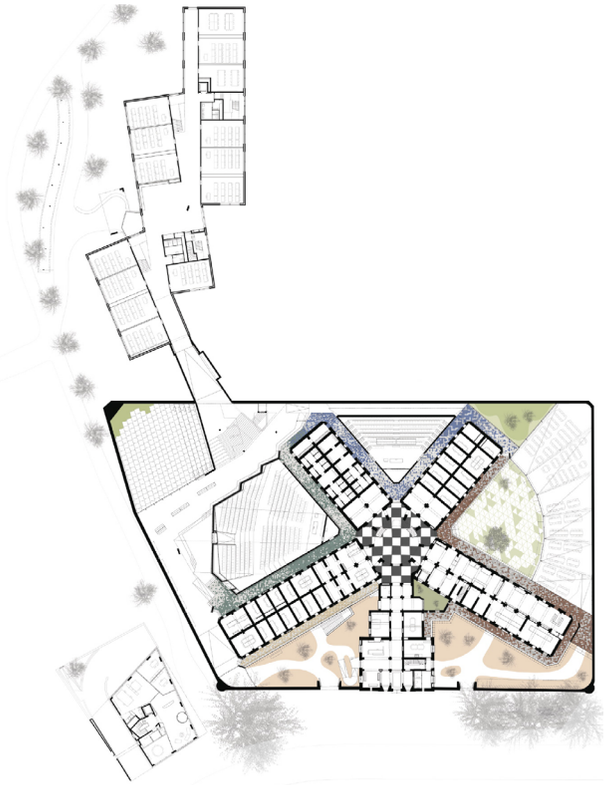

Ouvrir l'enceinte, potentialiser la cour & habiter les cellules
L'enceinte est ouverte vers une extension du site par-delà ses murs, une galerie périphérique relie les cellules et borde les cours, et certaines cellules sont fusionnées pour d'espace

Potentialiser la cour
Redéfinition des bords de la cour de la prison d'Hasselt par une galerie, reliant et distribuant les cellules

Fig. 59 & 60
Ouvrir l'enceinte, border la cour & habiter les cellules
Kumpen & NoArchitecten, *Réaffectation de l'ancienne prison d'Hasselt en faculté de Droit*, 2012, Hasselt

À l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, le projet ferme la galerie existante de la cour de l'oratoire pour créer une coursive commune qui connecte les cages d'escalier des trois ailes du bâtiment. Il pérennise ainsi les verrières installées temporairement dans le cadre de l'occupation des Grands Voisins pour fermer la galerie et créer le restaurant de l'oratoire. Pour la réaffectation de la prison d'Hasselt par la faculté de droit, des galeries périphériques ont été créées pour distribuer l'ensemble des cellules. En terme de flexibilité, ces interventions, apportent une réelle plus value au plan. Dans la même veine, citons brièvement la galerie de verre du Parlement de Wallonie à l'hospice Saint Gilles de Namur et le cloître contemporain de l'Hôtel Pasteur de Renne[119].

Habiter les cellules par des interventions lourdes : fusionner les cellules

Ce degré lourd d'interventionnisme vis-à-vis des cellules est lui aussi à nuancer. Tout d'abord, il est largement plus envisageable de fusionner deux cellules lorsqu'elles ne sont pas structurelles. Il suffira alors de supprimer l'une ou l'autre cloison pour rendre les cellules plus flexibles. Ensuite, ces interventions concernent davantage les rez-de-chaussée des édifices, où le programme nécessite plus de volume. La fusion des cellules est parfois indispensable, par exemple lorsque leur dimension réduite ne permet pas d'y créer des espaces à vivre suffisamment qualitatifs. C'est le cas du projet succédant l'occupation temporaire « Grand Hopice » au sein de l'Hospice Pacheco. Les cellules, dont l'occupation temporaire avait elle-même été jugée trop coûteuse, ont été totalement réorganisées pour accueillir les appartements du projet définitif. Certaines ont tout de même gardé leur intégrité pour accueillir des logements étudiants. La réaffectation de la prison d'Hasselt a elle aussi nécessité la fusion de cellules pour diversifier les typologies de locaux proposés aux étudiants.

119 *encoreheureux.org, Encore Heureux Architectes*

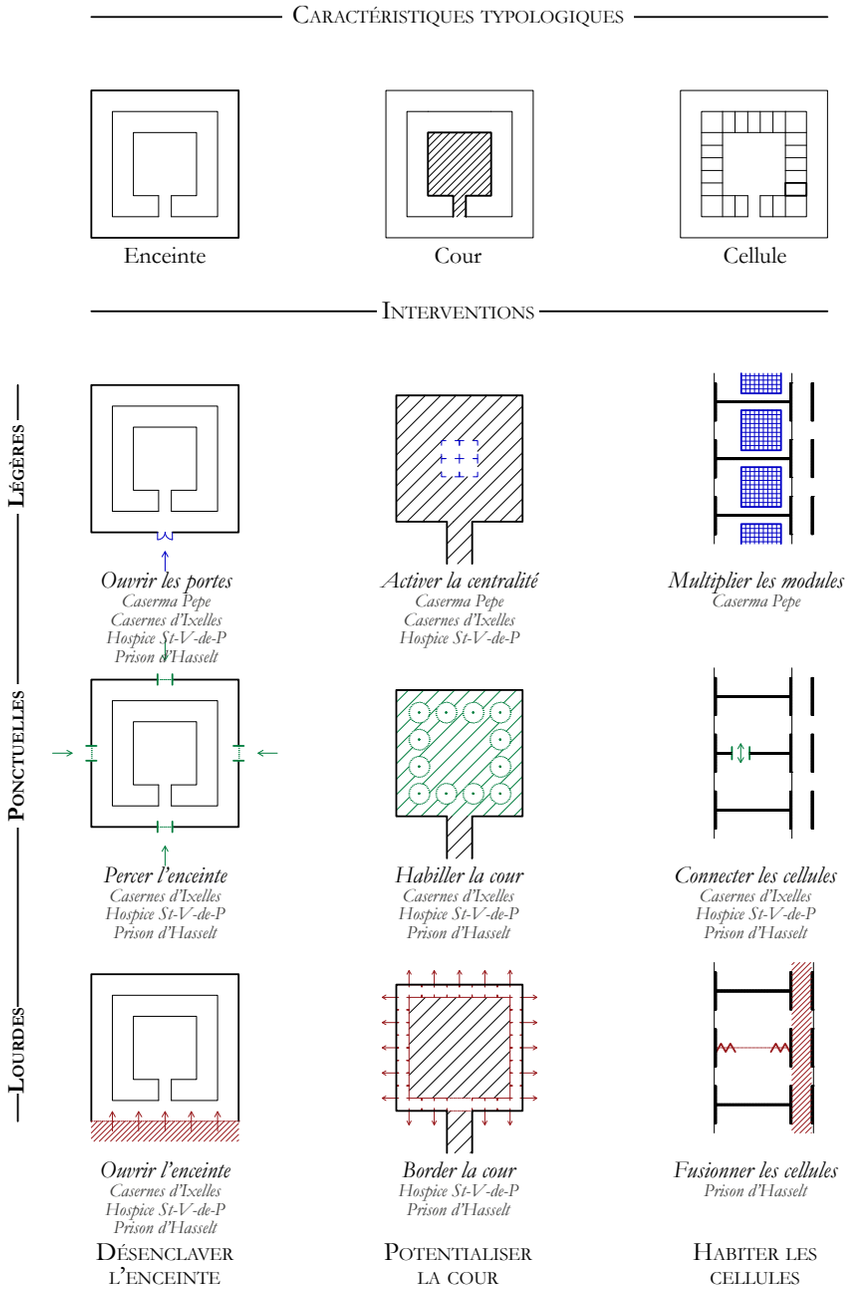

Fig. 61
Catalogue de synthèse : typologies & interventions
Valentin Dubois, *Leviers matériels de réaffectation*, 2023

4.3 Synthèse : l'occupation temporaire comme levier de réaffectation du patrimoine enclavé

Ce quatrième et dernier chapitre est l'aboutissement des investigations entreprises tout au long de ce travail de recherche. Il est à la croisée des deux thématiques, préalablement étudiées dans les trois premiers chapitres, à savoir patrimoine enclavé et occupation temporaire comme levier de réaffectation.

La flexibilité, découverte majeure du chapitre précédent, a permis d'apprendre à développer une architecture temporaire sur le long terme. Elle est théorisée par une structure primaire pérenne, intemporelle, complétée d'une structure secondaire variable, temporelle. Confrontée au patrimoine, la flexibilité se définit ainsi : la flexibilité du patrimoine, qu'il soit reconnu ou en devenir, c'est sa capacité à transmettre une structure pérenne, support d'aménagements flexibles au gré des usages. Le patrimoine se doit donc d'incarner cette structure primaire pérenne.

Pour cela, il a fallu tester le patrimoine enclavé vis à vis des principes d'architecture flexible. Si la **trame** et le **module** ont pu facilement y trouver des similitudes, le **plan libre** a été identifié comme le nœud du problème. Ainsi, les interventions proposées devront permettre un **assouplissement du plan** des édifices enclavés, tout en s'appuyant sur ses potentialités.

Par l'analyse de références, trois **degrés d'interventionnisme** ont été identifiés, correspondant à trois approches différentes selon la temporalité et le niveau de flexibilité visé. Appliqués aux trois caractéristiques typologies du patrimoine enclavé ; l'enceinte, la cour et la cellule, ils forment un catalogue d'interventions potentielles sur l'existant. Les interventions sur l'**enceinte** sont mises au service du **désenclavement**. La **cour** étant généralement sous-exploitée, les attitudes proposées viseront à la **potentialiser**. C'est-à-dire à développer sa polyvalence, mais aussi sa position d'espace commun central, et ce tout en habitant ses bords. Quant aux **cellules**, l'objectif est de les rendre suffisamment qualitatives pour être **habitables** de façon pérenne.

De ce fait, le patrimoine enclavé est en mesure de continuer à accueillir des usages temporaires à court, moyen et long terme. Rendu flexible par les interventions pérennes développées dans ce chapitre, sa réaffectation n'est plus restreinte ni spatialement, ni matériellement. L'occupation temporaire peut donc devenir un réel levier de réaffectation du patrimoine enclavé.

PATRIMOINE ENCLAVÉ
L'OCCUPATION TEMPORAIRE COMME LEVIER DE RÉAFFECTATION

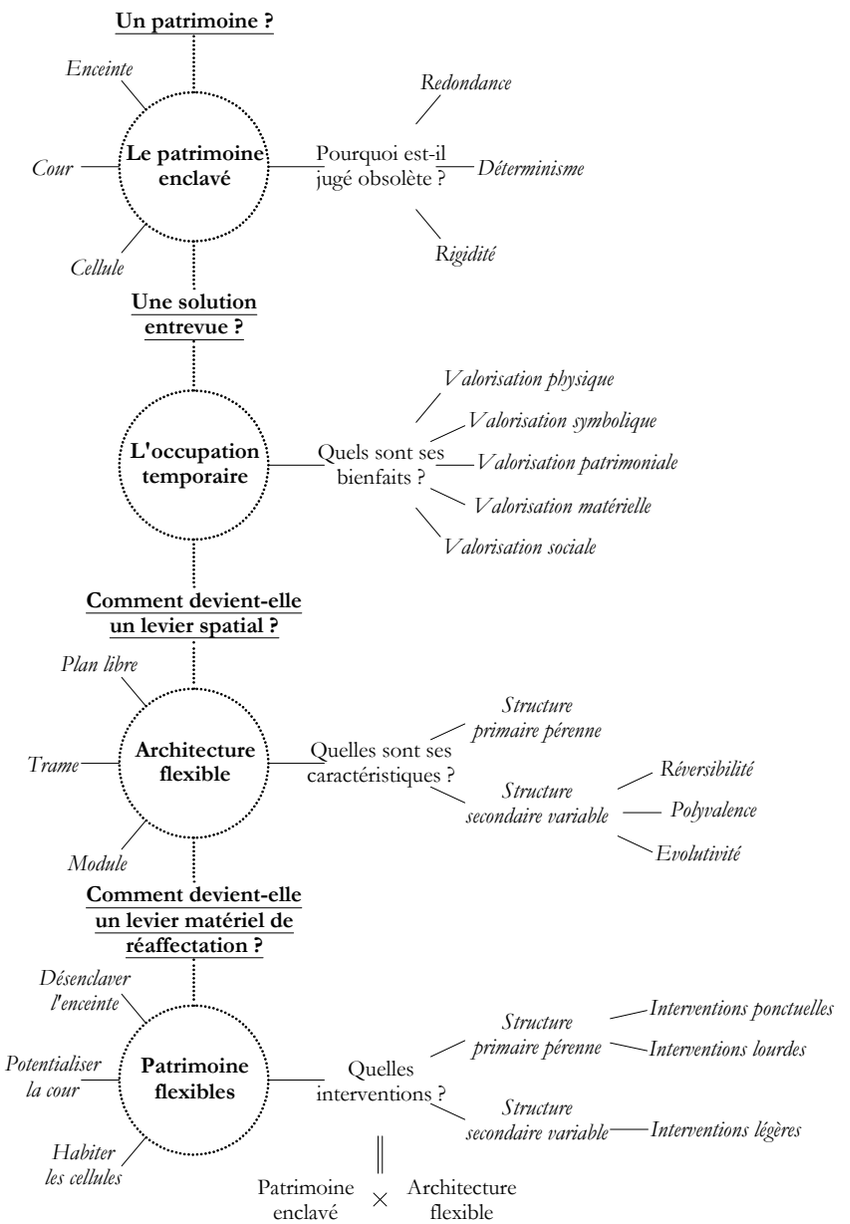

Patrimoine enclavé

Caractéristiques typologiques

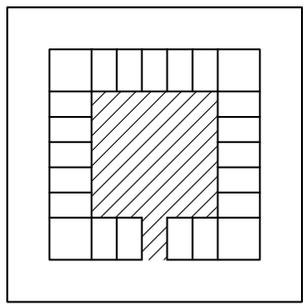

Forces

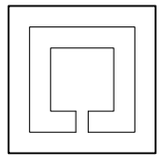

Enceinte

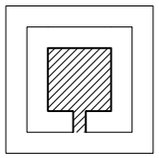

Cour

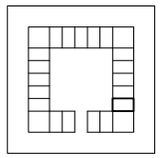

Cellule

- Redondance — Déterminisme — Rigidité

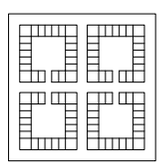

Répétitions & homogénéité spatiale

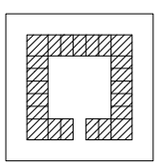

Hyperspécialisation & espaces complexes

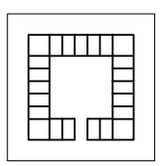

Structures spatiales lourdes

Synthèse graphique
Valentin Dubois, *L'occupation temporaire comme levier de réaffectation du patrimoine enclavé*, 2023

Architecture flexible
Leviers spatiaux

Structure primaire pérenne + Structure secondaire variable

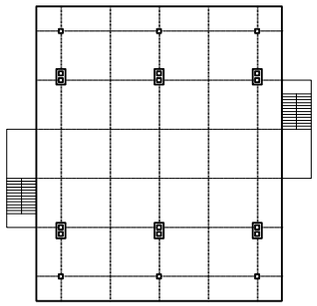

Principes flexibles

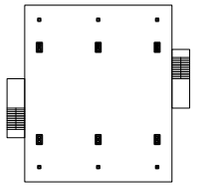

Plan libre

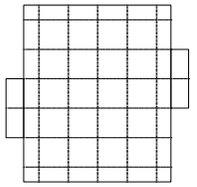

Trame

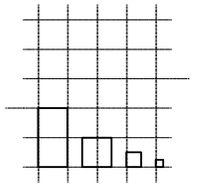

Module

— Réversibilité — Polyvalence — Évolutivité —

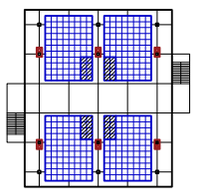

Espace modulaire

Préfabrication, industrialisation
Modules préfabriqués combinables & démontables

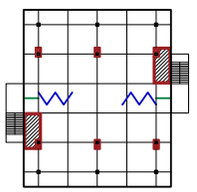

Espace universel

Vide central neutre, pas de hiérarchie
Cloisons amovibles, aménagements escamotables, gaines périphériques

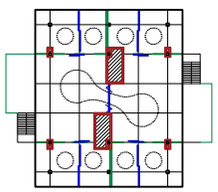

Espace personnalisable

Géométrie variable, zonage
Cloisons coulissantes, pièces+, gaines centrales

Interventions pour un patrimoine flexible
Leviers matériels

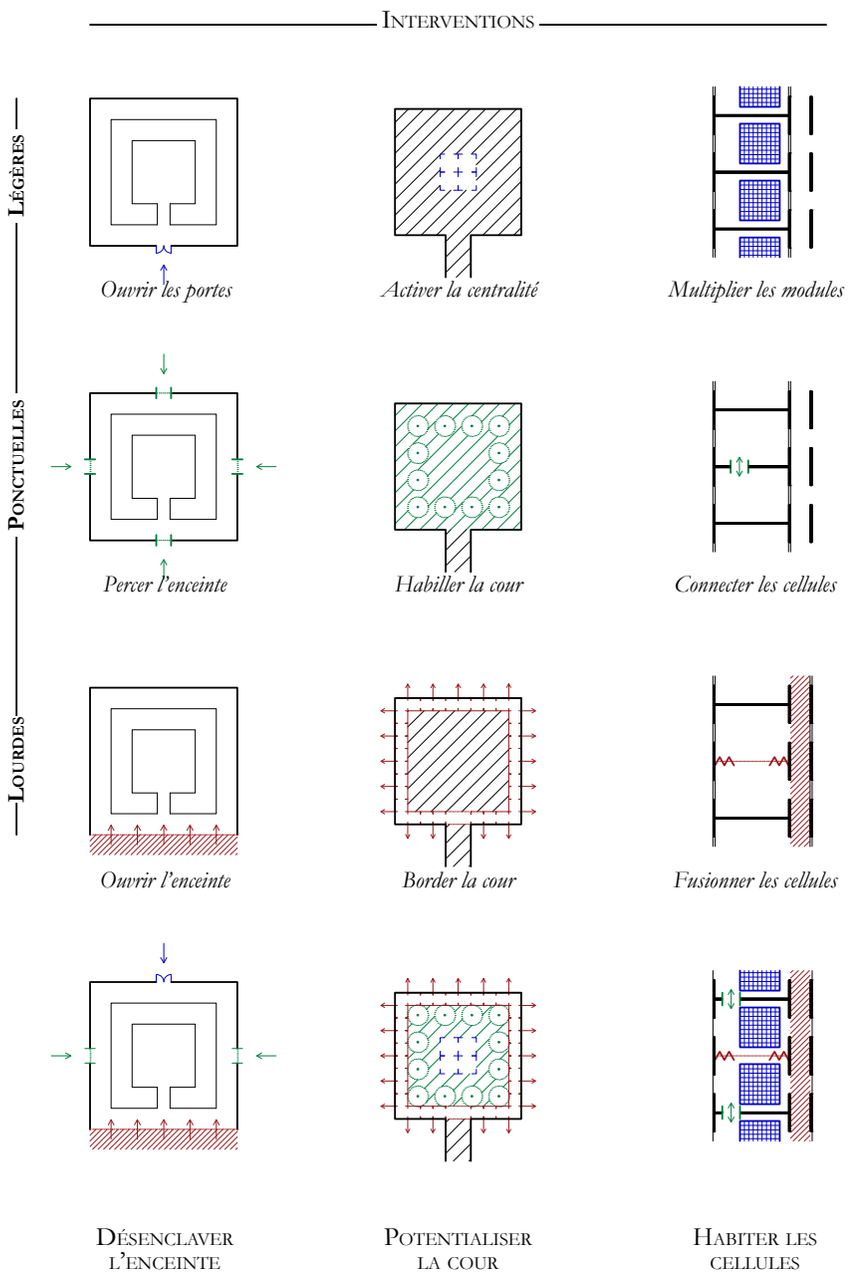

Synthèse graphique
Valentin Dubois, *L'occupation temporaire comme levier de réaffectation du patrimoine enclavé*, 2023

Conclusion

Pour répondre à la réaffectation du patrimoine enclavé par l'occupation temporaire, les différents aspects du sujet ont été décomposés afin d'en dégager des leviers de projet.

Tout d'abord, l'analyse du patrimoine enclavé a mis en évidence plusieurs de ses composants. À commencer par une grande richesse typologique, matérialisée par l'**enceinte** délimitant un domaine clos et autonome, la **cour** et son vide central commun, et la **cellule**, un espace unitaire à dimension humaine, qui, répété, organise l'ensemble de l'édifice. Par la suite, ces trois typologies ont permis de répertorier les caractéristiques des édifices enclavés. Parmi celles-ci, la **redondance** excessive des cellules, le **déterminisme** spatial - ou fonctionnalisme - et la **rigidité** structurelle, qui ont été identifiés comme les trois freins majeurs à la réaffectation.

Ensuite, l'étude de l'occupation temporaire a démontré la possibilité de réactiver ces édifices. Et cela grâce à sa capacité à développer des **outils** programmatiques, sociaux et matériels ; permettant de **valoriser** efficacement des espaces délaissés, et de fédérer autour d'un projet (valorisation physique, symbolique, patrimoniale, sociale et matérielle). Cependant, rares sont ces projets où la pratique arrive à s'imposer au long terme, restant souvent une parenthèse éphémère. C'est là que l'architecture flexible intervient, pérennisant ces lieux permissifs d'usages temporaires.

L'occupation temporaire devient alors un levier spatial. Alimentée par l'architecture flexible et ses principes de **plan libre**, **trame** et **module**, elle développe une double compréhension de l'édifice. Selon la pensée structuraliste, l'architecture flexible se définit comme une **structure primaire** pérenne, invariable et intemporelle, additionnée d'une **structure secondaire**, variable et temporelle[120]. Par le dialogue entre ces deux structures, l'édifice est capable d'accueillir de la **réversibilité**, de la **polyvalence** et de l'**évolutivité**. En d'autres mots, des espaces et usages temporaires.

Appliqués aux spécificités du patrimoine enclavé, ces principes peuvent s'appuyer sur certains **potentiels de flexibilité** de l'existant, mais se confrontent également à ses faiblesses. Ainsi, pour devenir cette structure pérenne support de flexibilité, la difficulté majeure rencontrée par l'édifice enclavé réside dans la **rigidité du plan**. Pour se rapprocher du plan libre flexible, les solutions s'orientent logiquement vers l'**assouplissement** de l'édifice. Complétées par des aménagement légers et temporaires, elles forment un catalogue d'interventions sur l'enceinte, la cour et les cellules du patrimoine enclavé.

120 Théorie des deux structures, portée par le mouvement structuraliste qui théorise l'architecture flexible de 1950 et 1970. Elle s'oppose au mouvement fonctionnaliste.

Ainsi, pour réaffecter les édifices enclavés, les recherches ont démontré différentes façons d'agir sur les caractéristiques typologiques propres à l'ensemble.

Les interventions sur l'**enceinte** permettent le **désenclavement** du domaine, autrement dit sa connexion au tissu urbain environnant et son accessibilité par les citoyens. La **cour** étant trop souvent sous-exploitée, les attitudes étudiées visent à la **potentialiser**. Plus précisément en augmentant sa polyvalence, mais aussi sa qualité d'espace commun central, et ce tout en habitant ses bords. Matérialisés par les **cellules**, l'objectif est de les rendre **habitables** de manière pérenne.

Selon les spécificités de l'existant et la temporalité visée, ces intentions peuvent s'échelonner selon leur degrés d'interventionnisme : interventions légères, ponctuelles et lourdes. L'occupation temporaire est alors un levier matériel de réaffectation.

En conclusion, nous pouvons maintenant affirmer que par sa capacité à réemployer l'existant en s'y adaptant[121], à valoriser ses potentiels, à introduire de la flexibilité dans l'édifice de façon pérenne, et finalement à agir sur l'enceinte, la cour et la cellule ; l'occupation temporaire est un levier de réaffectation du patrimoine enclavé. Elle permet, par l'intermédiaire de l'architecture flexible, de « l'emmener dans le temps[122]», pour qu'il continue d'accueillir des usages temporaires à court, moyen et long terme. Devenu patrimoine flexible grâce aux interventions pérennes, sa réaffectation n'est plus restreinte ni spatialement, ni matériellement.

---

121 Réutilisation adaptative

122 « Il ne faut ni restaurer le bâtiment dans un temps arrêté, ni le transformer radicalement selon les standards contemporains, mais […] le modifier juste assez pour pouvoir l'emmener dans le temps ». Cette citation de l'architecte Patrick Bouchain fait écho à la posture réflexive de ce travail.

Limites et perspectives

Ce mémoire a ses propres limites, et aborde les sujets du patrimoine enclavé et de l'occupation temporaire principalement au regard de l'architecture.

Tout d'abord, l'analyse se restreint à une typologie : le bâti enclavé. Aussi, c'est avant tout l'enceinte, la cour et la cellule qui y sont développées. Or, il existe très certainement d'autres caractéristiques spatiales communes à ces édifices. L'étude de l'occupation temporaire comporte elle aussi quelques restrictions inévitables. Elle est globalement orientée vers la pratique architecturale, alors qu'elle a également une portée politique, sociale, économique,…

Ensuite, en croisant ces deux thématiques, le fait d'aborder les potentiels de réaffectation du patrimoine enclavé par le prisme de l'occupation temporaire est un choix qui précise encore un peu plus le sujet. De plus, ce mémoire n'ambitionne pas d'offrir un panel complet de solutions architecturales. Et, réciproquement, les solutions flexibles de l'occupation temporaire sont transposables bien au-delà du cadre strict des édifices enclavés.

Pour élargir le sujet et l'ouvrir vers de nouvelles perspectives, les futures recherches pourraient expérimenter l'occupation temporaire et l'architecture flexible sur un autre objet que le patrimoine enclavé. Ou même proposer des architectures « neuves », pour sortir du domaine de la réaffectation. Les questions de réversibilité, d'évolutivité et de polyvalence pourraient elles aussi faire l'objet d'un travail à part entière.

Une autre piste de recherche concerne directement le patrimoine enclavé. La réaffectation n'est pas la seule option envisageable. La restauration, rénovation, restructuration,… sont autant de possibilités à développer. Le sujet est donc encore riche et vaste à explorer.

PARTIE II

CAS D'ÉTUDE

Caserne Dewispelaere

Nom complet . Caserne Lieutenant Dewispealere, caserne du génie de Jambes
Architecte . Anonyme
Commanditaire . École du Génie
Années de construction . 1939-1946
Adresse . 270, rue de Dave 5100 JAMBES
Modèle . Caserne à pavillons séparés
Plan . Caserne d'infanterie type Haxo + Emy + Belmas
Influence esthétique . Art déco
Superficie du domaine . 9 hectares
Superficie construite . 30 200 m²
Capacité . 5000 élèves
Structure primaire . Ossature en béton armé
Structure secondaire . Maçonneries porteuses et de remplissage
Façades : Briques + Gré du Condroz

1 Étude de la caserne Lieutenant Dewispelaere

Située en bordure de Meuse, à Jambes, et faisant face à la citadelle de Namur, la caserne Dewispelaere impressionne par son architecture. Démilitarisée depuis 2018, elle est aujourd'hui vouée à la destruction pour y ériger d'un nouveau quartier résidentiel.

1.1 Analyse historique et contextuelle

Casernes & urbanisme militaire

L'histoire de nos villes européennes est étroitement liée à l'urbanisme militaire. Du Moyen Âge aux Temps Modernes, les villes étaient conçues comme de véritables forteresses densément bâties, entourées d'importantes enceintes fortifiées. Comme étudié dans la partie théorique de ce travail, les typologies que sont l'enceinte, la cour et la cellule caractérisent le patrimoine enclavé, dont les casernes font partie. Les premières casernes apparaissent au XVII^{e} siècle. Elles répondent à une volonté de cesser le logement en canton, autrement dit chez l'habitant. Au départ simple petit groupements de maisons, il faudra attendre le milieu du XIX^{e} siècle pour que l'urbanisme militaire évolue de nouveau. Émerge alors une succession de plan-types hygiénistes au service d'un nouveau modèle : la ville garnison. Entre 1871-1914, de vastes quartiers militaires sont annexés aux villes. Cependant, ces îlots militaires forment de véritables ruptures urbaines, des « villes dans la ville ». Lui succédant, l'urbanisme militaro-urbain[1] tente de s'imposer en nouveau modèle à fin du XIX^{e} siècle. Ce dernier ambitionne de sortir les villes de leur emprise enclavée entre des remparts, héritée du Moyen Âge. Cette tendance profite aux quartiers militaires qui se développent en périphérie des villes, accompagnés de nouveaux boulevards, grandes artères, squares, etc. Au milieu du XX^{e} siècle s'opère une dispersion des nouvelles constructions militaires, avec l'édification de nouvelles casernes extra-muros. Le mouvement est ensuite amplifié par la professionnalisation des carrières militaires.

La caserne Dewispelaere s'inscrit dans cette dernière vague d'urbanisme militaire. À l'origine construite à l'écart de la ville, elle est aujourd'hui à son tour rattrapée par l'étalement urbain, ne faisant qu'amplifier son caractère enclavé. Progressivement enveloppée dans le tissu résidentiel, elle s'impose tel un lieu interdit. Ses murs sont synonymes de fractures avec le quartier.

1 Mathis, D. (2011) « «Quand l'armée s'en va» Approche géohistorique des restructurations des espaces militarisés : l'exemple du sud mosellan » *OpenEdition : Revue Géographique de l'Est*

Fig. 62
La caserne Dewispelaere : implantation au cœur de la vallée de la Meuse
Gaëtan Fisse, *Plaine de Jambes*, 2023, Jambes

Jambes : le quartier

Jambes s'est fortement urbanisée au cours du siècle dernier. Autrefois très peu bâtie, elle a longtemps été un petit faubourg bordé par la Meuse, entouré d'une plaine maraîchère fertile, où s'épanouissaient champs et cultures. Au XIX[e] siècle, la révolution industrielle amène son lot d'industries. Ainsi, de nombreuses maisons ouvrières sont construites pour loger les travailleurs. Durant l'entre-deux-guerres, l'urbaniste Léon Stas planifie le développement de la commune et y implante une série d'architectures aux influences Art déco[2]. Jambes s'habille alors de briques et de façades aux formes géométriques complexes. La caserne Dewispelaere, dont la construction débutera en 1939, reprendra elle aussi ces codes architecturaux. Après la Seconde Guerre mondiale, les industries jamboises laissent peu à peu place à de vastes projets d'ensembles modernistes. En résulte aujourd'hui un tissu urbain dense et hétérogène. Au front de Meuse, les immeubles modernistes côtoient les villas mosanes du halage, animé par les nombreuses activités nautiques et de plaisance.

Après avoir longtemps fonctionné en vase clos et tourné le dos à son quartier, la caserne Dewispelaere aspire à une nouvelle vie. Nécessaire à sa réappropriation, son désenclavement peut s'appuyer sur le tissu social de Jambes, ainsi que sur la présence de la Meuse, atout majeur à l'ouverture de la caserne à son environnement.

La caserne Dewispelaere

Depuis la création de la Belgique en 1830, l'École du Génie cherchait à s'établir sur le territoire belge. Mais ses nombreuses tentatives furent vaines, jusqu'en 1946, date à laquelle elle s'installe à Jambes

Mais avant cela, en 1892, les 9[e] et 10[e] Compagnies du 3[e] Régiment du Génie d'Anvers investissent le site de Terra Nova. La caserne du même nom, sise au sommet de la Citadelle de Namur, date de 1690. Très rudimentaire et au confort sommaire, elle n'est plus adaptée à l'hébergement des soldats. De plus, Terra Nova ne dispose pas de « polygone », terrain d'entraînement des soldats en milieux terrestres ou aquatiques.

C'est pourquoi, en 1906, un polygone aquatique est établi à Jambes-Velaine, en bordure de Meuse, et faisant face à l'île « Vas-t'y-frotte ». Le site comprend un terrain d'un hectare et un bras de la Meuse non ouvert à la navigation, idéal pour les entraînements. Au bout de sept ans, le polygone comprend sept hectares, comptabilisant 240 mètres de rivage. C'est donc un vaste terrain d'exercice et d'écolage, où ont été installés quelques hangars nécessaires à la navigation, au pontage et à l'aérostation.

2 *sijambes.be, Syndicat d'initiative de Jambes*

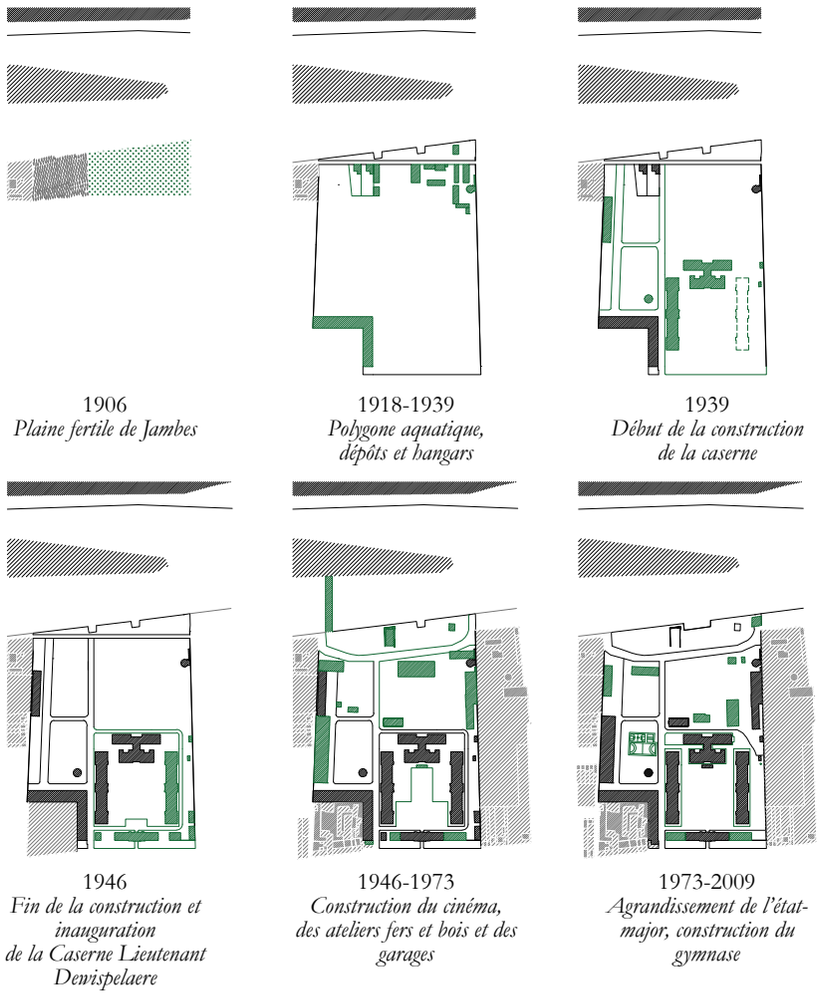

1906
Plaine fertile de Jambes

1918-1939
Polygone aquatique, dépôts et hangars

1939
Début de la construction de la caserne

1946
Fin de la construction et inauguration de la Caserne Lieutenant Dewispelaere

1946-1973
Construction du cinéma, des ateliers fers et bois et des garages

1973-2009
Agrandissement de l'état-major, construction du gymnase

Fig. 63
La caserne Dewispelaere : morphogenèse
Valentin Dubois, *Analyse historique & contextuelle*, 2023

L'idée d'y construire une caserne s'impose progressivement. Seulement, en 1914, la Première Guerre mondiale éclate, reléguant le projet au second plan. Dès 1919, l'acquisition de terres voisines au site reprend, portant sa superficie totale à huit hectares. Les terrains maraîchers de l'île « Vas-t'y-frotte » sont eux aussi annexés. La construction de la caserne devient alors plus qu'un projet, une nécessité. Elle permettra de regrouper les équipements répartis entre les sites de la Citadelle et de Jambes. Enfin, le 1 mai 1939, les adjudications pour l'érection de la caserne sont lancées. Les premières constructions s'installent autour de la future cour d'honneur : le bloc des communs, avec ses cuisines et réfectoires, les blocs logement, les latrines extérieures, les cachots et l'infirmerie.

Cependant, en 1940 arrive la Seconde Guerre mondiale. Les travaux cessent : le bloc de l'état-major n'est pas encore construit et le second bloc logement, symétrique à celui déjà édifié, est laissé au stade des fondations. Jusqu'à la libération, la caserne est utilisée comme dépôt par les Allemands. Ensuite, les Belges, Anglais et Américains occupent les lieux, transformés en prison.

C'est seulement en 1946, après la guerre, que l'École de candidats gradés du Génie est créée au sein de la caserne du même nom. « Le but de cette nouvelle structure est de former un cadre jeune de sous-officiers disciplinés, instruits et entraînés, aptes à prendre le commandement d'une section ou d'une unité similaire et à donner l'instruction aux recrues[3]». L'installation se déroule en 1947. Ensuite, les travaux reprennent. Les ateliers fers et bois sont construits. L'ancien gazomètre est transformé en forge, et les constructions du polygone en bord de Meuse sont détruites. L'inauguration de l'École du Génie a lieu le 25 septembre 1949. « La caserne reçoit le nom de "Lieutenant Dewispelaere", officier de réserve au 2e Régiment du Génie, tué face à l'ennemi le 12 mai 1940 au pont d'Yvoir où il se sacrifia pour en assurer la destruction[4]».

Après la construction successive de quelques pavillons disparates, le déménagement des militaires vers de nouvelles structures a finalement été décidé en 2009. La caserne est alors démilitarisée en 2018. Pour éviter sa vacance, le site est à ce jour occupé temporairement par la Croix-Rouge et le CPAS, qui y ont monté une structure d'accueil des réfugiés Fedasil. Rachetée en 2021 par des promoteurs immobiliers, la caserne Dewispelaere serait vouée à la destruction pour y construire un nouveau quartier, dont le projet est en cours d'élaboration.

3 Halon, M., Mignolet, P. (2010) *L'Ecole du Génie, 60 années de présence à Jambes (1947-2007)* Musée du génie, Tome EGn
4 *Ibidem*

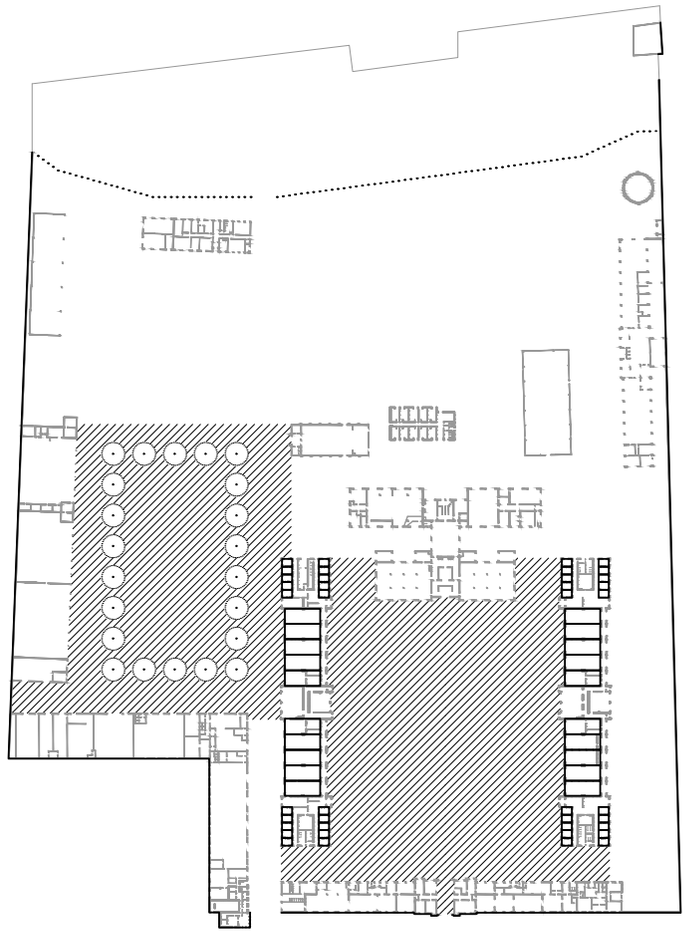

Enceinte, cours & cellules

Fig. 64
La caserne Dewispelaere : Typologies : enceinte, cours et cellules
Valentin Dubois, *Analyse de la caserne enclavée*, 2023

1.2 Analyse de la caserne enclavée

Typologies

Clairement apparentée aux édifices enclavés, la caserne Dewispelaere présente les trois caractéristiques typologiques du patrimoine enclavé décrites dans le premier chapitre de ce mémoire, à savoir l'enceinte, la cour et la cellule.

Premièrement, un épais mur d'**enceinte**[5] en briques, haut de cinq mètres, délimite le domaine militaire en espace urbain clos. Dès lors, les accès au site sont contrôlés, se faisant soit par la porte cochère du portique d'entrée de l'état-major, soit via une des deux grilles menant à la rue intérieure au site. À l'origine, l'enceinte s'interrompait pour laisser un accès libre à la Meuse. Seulement, pour permettre la continuité de la promenade et du RAVeL le long du halage, le site a été coupé de son accès au fleuve.

Deuxièmement, la typologie de la **cour**[6] articule les différents pavillons de la caserne. On y retrouve une première **cour d'honneur** principale, minérale et contenue par les bâtiments de logements, le bâtiment des espaces communautaires et l'état-major. Elle distribue les différentes entrées. Celle-ci est complétée d'une seconde **cour arborée**, dédiée à la logistique. Ces deux cours ne sont pas totalement cernées de bâtiments, ce qui leur confère une certaine liberté d'accès depuis les différents espaces extérieurs du domaine. Le reste du site est dédié à la **plaine d'exercices** et son polygone, vaste terrain vierge ou les militaires s'entraînaient.

Troisièmement, les bâtiments sont organisés et divisés en **cellules**[7]. Celles-ci sont de deux ordres : les grandes **cellules des troupes**, et les petites **cellules des officiers**. Les troupes étaient réparties dans 60 grandes cellules, identiques en tous points. D'une superficie de quatre-vingt-cinq mètres carrés chacune, sous quatre mètres de plafond, elles disposent d'une grande fenêtre sur cour et un accès au couloir par une porte-verrière, permettant une luminosité traversante. Elles s'accompagnent de 120 cellules individuelles de douze mètres carrés chacune, cette fois mono-orientées. Au total, ces 180 cellules sont réparties sur deux bâtiments de trois niveaux, soit 30 cellules par niveau, 10 grandes et 20 petites. Elles disposent chacune d'un point d'eau et d'une gaine technique.

5 voir 1.2.1 L'enceinte : fabrique d'une exception spatiale et fonctionnelle
6 voir 1.2.2 La cour : cœur d'une communauté
7 voir 1.2.3 La cellule : individualité spatialisée

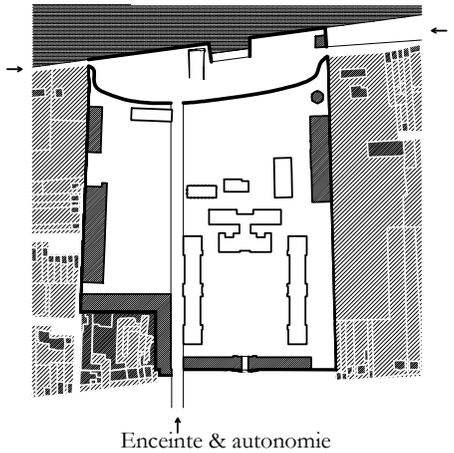

Enceinte & autonomie
Espace urbain clos

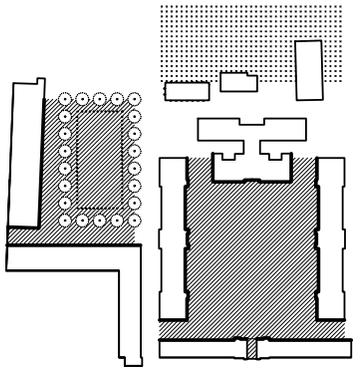

Cours & centralités
Composition spatiale centripète

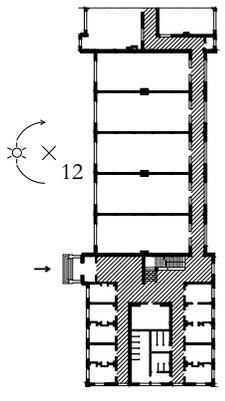

Cellules & systématisation
Espaces rationnels et ordonnés
Redondance, rigidité & déterminisme

Fig. 65
La caserne Dewispelaere : Forces & faiblesses de la caserne enclavée
Valentin Dubois, *Analyse de la caserne enclavée*, 2023

Forces de la caserne enclavée

La Caserne Dewispelaere est l'un des derniers sites namurois de grande ampleur en milieu urbain, n'ayant pas encore été morcelé face à la pression immobilière. Aussi, son caractère enclavé induit une certaine **autonomie**[8] vis-à-vis de son l'environnement. Le site dispose ainsi de ses propres rues, espaces verts, ... En résulte un véritable quartier, propice au développement d'une vie communautaire. De plus la caserne est en rupture totale avec le bâti résidentiel environnant. Autant dans la dimension des bâtiments, capables d'accueillir une grande densité d'habitat collectif, que dans ses espaces extérieurs. La vaste plaine vierge bordant la Meuse suggère un futur parc public où s'installer le long du fleuve.

De plus, les bâtiments sont regroupés et organisés autour de deux **centralités**[9]. D'une part, la cour d'honneur rassemble les habitants du domaine et organise la vie quotidienne. D'autre part, autour de la cour arborée gravitent les espaces de travail et de logistique. En somme, une cour habitée et une cour dédiée au travail. Toutes deux permettent une grande polyvalence d'usages, en faisant des véritables lieux de vie commune. Enfin, au cœur de site, les bâtiments communautaires articulent ces deux cours, faisant office de transition entre la partie bâtie et la partie plus paysagère du domaine.

Dernier atout anticipant la réaffectation : la **systématisation**[10] des espaces composant la caserne. Le plan répond à une architecture stricte et ordonnée, faite de répétions et de symétries. Ainsi, les éléments architecturaux tels que la structure, les baies, les entrées, les circulations verticales et horizontales, … se répètent pour résoudre chaque détail architectural et s'articulent pour créer les espaces. Cette systématisation est particulièrement visible dans les cellules, autant d'espaces parfaitement identiques répétés à travers l'ensemble des blocs de logements. Les deux bâtiments ont été conçus sur base d'un même plan répété 12 fois.

Faiblesses de la caserne enclavée

Cette répétition à l'extrême peut s'avérer être un frein à la réaffectation lorsqu'elle produit des espaces homogènes et une certaine **redondance**[11]. Ce manque de diversité limite les possibilités d'usages. Les cellules présentent des défauts spatiaux, tels que la profondeur des volumes additionnée d'une circulation périphérique. Bien que traversantes, elles n'ont un accès direct qu'à une seule façade. En effet, elles sont distribuées par un long couloir qui se répercute par un éclairage en second jour des cellules. Ces faiblesses, répétées sur l'ensemble du bâtiment, ont une incidence d'autant plus importante.

Ensuite, l'usage disciplinaire de l'édifice a elle aussi des répercussions néfastes sur son architecture. En effet, la caserne a été conçue dans l'optique stricte d'accueillir des militaires.

---

8 voir 1.3.1 L'autonomie : espace urbain clos

9 voir 1.3.2 La centralisation : composition spatiale centripète

10 voir 1.3.3 La systématisation : espaces rationnels et ordonnés

11 voir 1.4.1 L'espace sériel, la redondance : répétitions et homogénéité spatiale

Ce **déterminisme**[12] spatial se traduit surtout au niveau des logements, sobrement équipés d'un unique point d'eau. Les sanitaires collectifs sont regroupés à chacune des extrémités des niveaux. Aussi, les cuisines et réfectoires se trouvent à l'extérieur, dans le bâtiment communautaire. De plus, qui dit discipline dit contrôle et surveillance. Les cellules n'ont aucune privacité vis-à-vis du couloir, visibles par de grandes verrières. Cette somme d'éléments traduit une conception fonctionnaliste, calibrée pour un usage spécifique.

La **rigidité**[13] qui caractérise habituellement les édifices enclavés se matérialise d'abord par le rapport au sol de la caserne. La majorité des bâtiments étant surélevés d'un mètre, elle est inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Par conséquent, les pièces situées aux rez-de-chaussée ne disposent pas d'accès indépendant. Il faut emprunter une volée d'escaliers menant à une des deux seules entrées du bâtiment, pour ensuite rejoindre un long couloir de distribution. Il y a donc là un enjeu majeur au niveau des accès. Ensuite, à cela s'ajoute la lourdeur structurelle. Pourtant, la caserne Dewispelaere a l'atout d'être conçue selon une structure béton poteaux dalle. Cependant, la structure s'inscrit dans une trame serrée, démontrant qu'elle n'a pas été pensée pour des espaces ouverts. Elle induit plutôt des espaces cloisonnés grâce à des remplissages massifs en briques entre les éléments en béton. La structure tient aussi la façade, encastrée dans les épais murs de briques.

Valeur patrimoniale

Au-delà des caractéristiques typologiques propres aux édifices enclavés, s'ajoutent une série d'éléments qui font de la caserne Dewispelaere un bâti remarquable.

Tout d'abord, après la destruction de la caserne Léopold, la caserne Dewispelaere est un des derniers quartiers militaires témoins du casernement à Namur. De plus, hormis quelques constructions récentes plus hasardeuses, elle est un ensemble cohérent de bâtiments, planifiés selon une vision architecturale globale pour le site.

Ensuite, la caserne Dewispelaere s'inscrit dans un corpus plus large d'édifices. Elle fait écho à la caserne de Saive, son homologue liégeoise, dont l'édification remonte elle aussi à l'année 1939. Toutes deux ont été construites dans une architecture similaire, selon un même plan type. À Charleroi, l'extension de 1938 de la caserne Trésignie reprend également les mêmes codes. Ces trois casernes témoignent d'une même époque de construction, et des mêmes influences stylistiques Art déco, visibles dans le soin particulier porté aux appareillages et décors de briques. En somme, la conjoncture du mouvement art déco et de l'édification de casernes a produit peu d'édifices, qu'il faut conserver. De plus, la caserne présente cette même cohérence stylistique vis à vis de son quartier, répondant aux architectures Art déco de Léon Stas.

---

12 voir 1.4.2 Le déterminisme : hyperspécialisation spatiale, fabrique d'espaces complexes

13 voir 1.4.3 La rigidité : structures spatiales lourdes

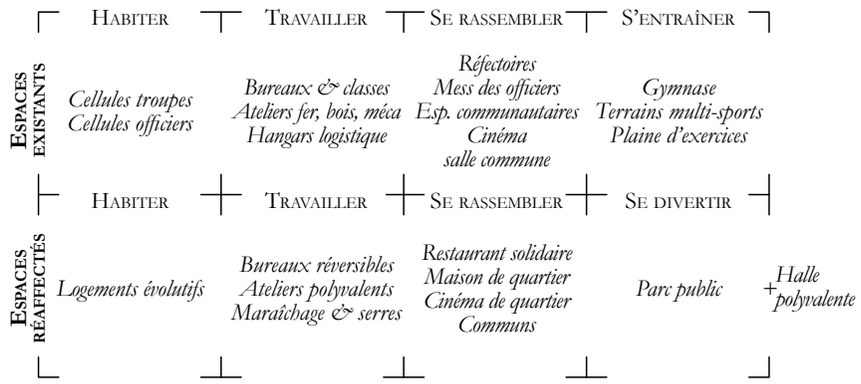

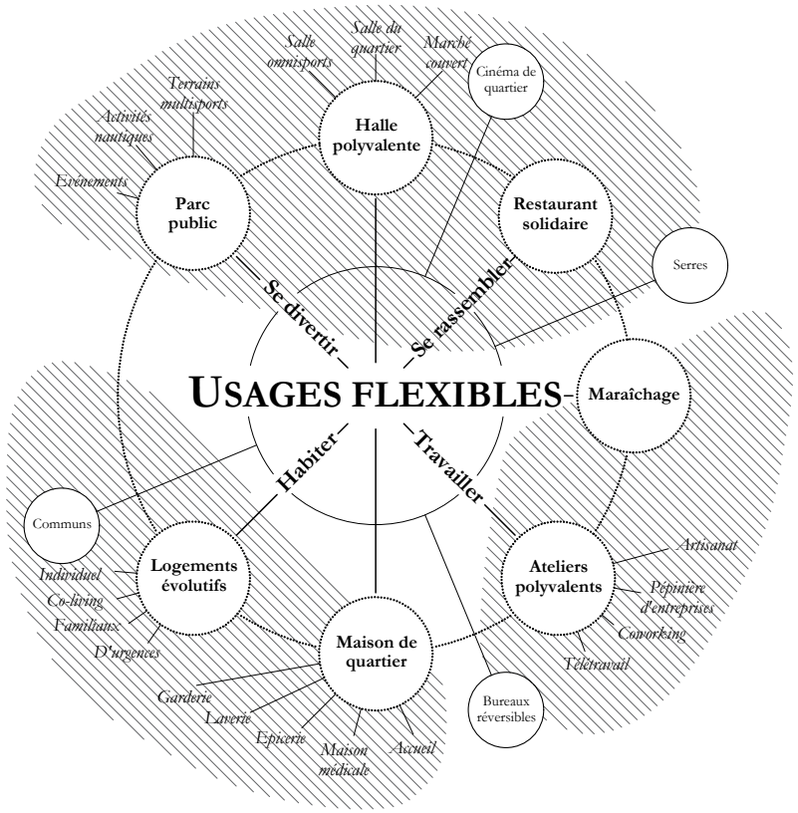

Fig. 66 & 67
Réutilisation adaptative
Organigramme d'usage flexible des espaces réaffectés
Valentin Dubois, *Programmation d'usages flexibles*, 2023

1.3 Programmation et usages flexibles

Une « ville dans la ville »

De par son enclavement et son fonctionnement autonome, la caserne Dewispelaere s'est développée autour d'un programme riche. Comparable à un véritable quartier, on y retrouve des espaces aux usages variés. Tout d'abord du **logement**, matérialisé par les cellules. Mais surtout des espaces de **travail**, avec les différents bureaux, classes de cours, ateliers et hangars dédiés à la logistique. Ensuite, des espaces **communautaires**, polyvalents, avec le réfectoire, le mess des officiers, le cinéma et la salle commune. Enfin, des espaces d'**entraînement** complètent le tout, avec le gymnase, les terrains multi-sports et la plaine d'exercices.

Vision programmatique

Ces quatre fonctions types : logement, travail, communauté et entraînement sont reprises en quatre grandes catégories d'usages dans le programme de réaffectation de la caserne. Respectivement : **habiter**, **travailler**, **se divertir** et **se rassembler**

Avant tout, le site sera activé par de l'**habitat**. Les quelques 360 nouveaux habitants donneront vie aux cellules, optimisées en logements évolutifs. Ils feront de la caserne un nouveau quartier en interaction avec son environnement. Ensuite, l'installation d'une économie locale permettra de lier l'habitat au **travail**. Et ce grâce à la réaffectation des hangars et ateliers en espaces de travail partagés et polyvalents. Une zone de maraîchage en lien avec un futur restaurant solidaire renforcera cette microéconomie, en plus d'étendre le site au-delà de ses murs. Dans la foulée, le développement des **loisirs** sur le site agit également pour son désenclavement. Pour permettre une appropriation citoyenne, la caserne se doit d'être attractive. Infrastructures sportives, activités nautiques, cinéma de quartier et installations culturelles iront en ce sens. Enfin, pour lier ces usages variés, la création de lieux où **se rassembler** viendront compléter le programme de réaffectation. Ainsi, des espaces polyvalents offrant une grande capacité d'accueil permettront l'organisation d'événements rassemblant les habitants du site, du quartier, mais aussi d'accueillir généreusement un public externe.

Réutilisation adaptative

Ce programme est pensé pour coller à l'existant. L'objectif est de réaffecter la caserne selon les principes de la réutilisation adaptative[14]. Par conséquent, pour éviter une restructuration trop invasive de l'édifice, les nouveaux usages se plient à l'existant et non l'inverse. Globalement, les espaces dédiés au logement garderont leur affectation. Il en va de même pour le bâtiment communautaire et ses réfectoires, dont les vastes espaces lumineux et ouverts sont une opportunité pour développer le restaurant solidaire. Même schéma pour les hangars et ateliers. Ces espaces à l'architecture industrielle garderont leur volume libre et leur hauteur sous plafond pour accueillir les nouveaux ateliers polyvalents.

14 voir 4.2 Degré d'interventionnisme sur le patrimoine : *La réutilisation adaptative*

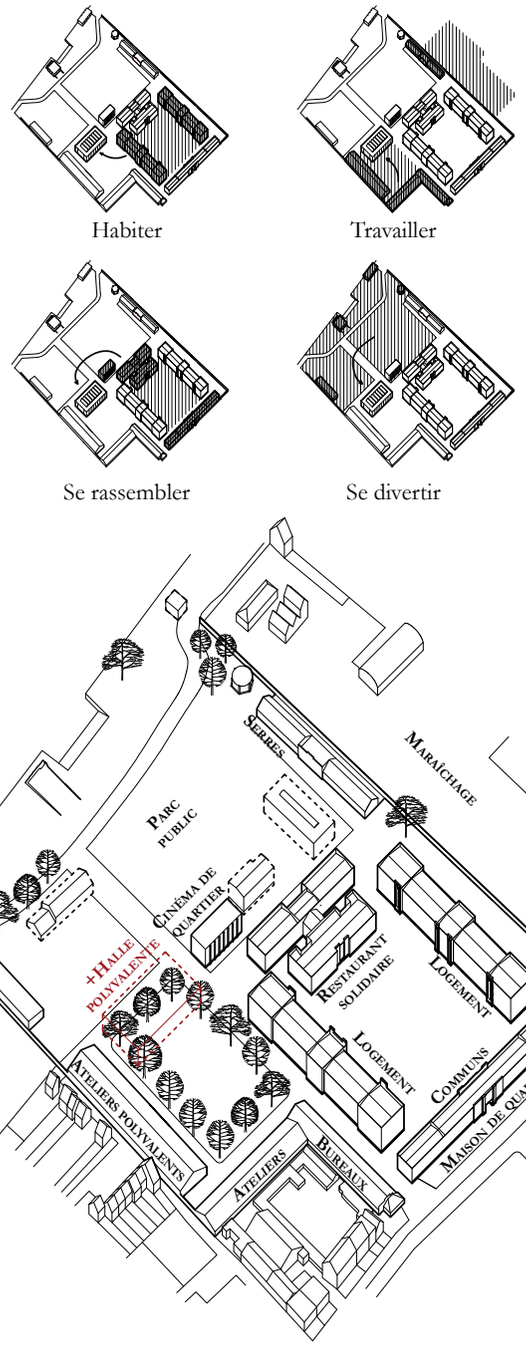

Programme projeté sur l'existant
Réutilisation adaptative

Fig. 68 & 69
La caserne Dewispelaere : Habiter, travailler, se rassembler et se divertir
La caserne Dewispelaere : Vision programmatique projetée sur l'existant
Valentin Dubois, *Programmation d'usages flexibles*, 2023

Cette réflexion pragmatique vise une économie de moyens, et se généralise à l'ensemble du domaine. Elle induit des interventions limitées sur les espaces existants pour leur permettre la souplesse nécessaire à différents scénarii d'usages, assurant leur pérennité dans le temps.

Au-delà de la volonté de s'appuyer sur les usages antérieurs, le programme s'enrichit de nouveaux usages permettant le désenclavement du site. Côté Jambes, des services nécessaires à la vie quotidienne tels qu'une laverie, une épicerie, et une maison médicale prennent place dans les locaux du bâtiment de l'état-major, qui devient une maison de quartier, en lien direct avec celui-ci. Côté Meuse, les activités nautiques permettent de développer et d'entretenir le lien à l'eau rétabli par le projet.

Des usages flexibles

Une fois ces grandes intentions posées sur le papier, le but n'est pas de vouloir strictement les exécuter. La réaffectation par l'occupation temporaire demande par essence une certaine indétermination programmatique. Celle-ci est atteignable d'une part par la flexibilité des espaces en tant que tels, mais aussi par la flexibilité des usages, demandant des espaces polyvalents et libres d'appropriation. L'évolutivité des logements est facilitée par la mise à disposition des ateliers, permettant aux habitants d'auto-construire et d'aménager leurs logements selon l'évolution de leurs besoins. Aussi, la nouvelle halle polyvalente permet cette indétermination programmatique. Enfin, l'ensemble du programme aménage la caserne de façon réversible, en anticipant de nouveaux usages.

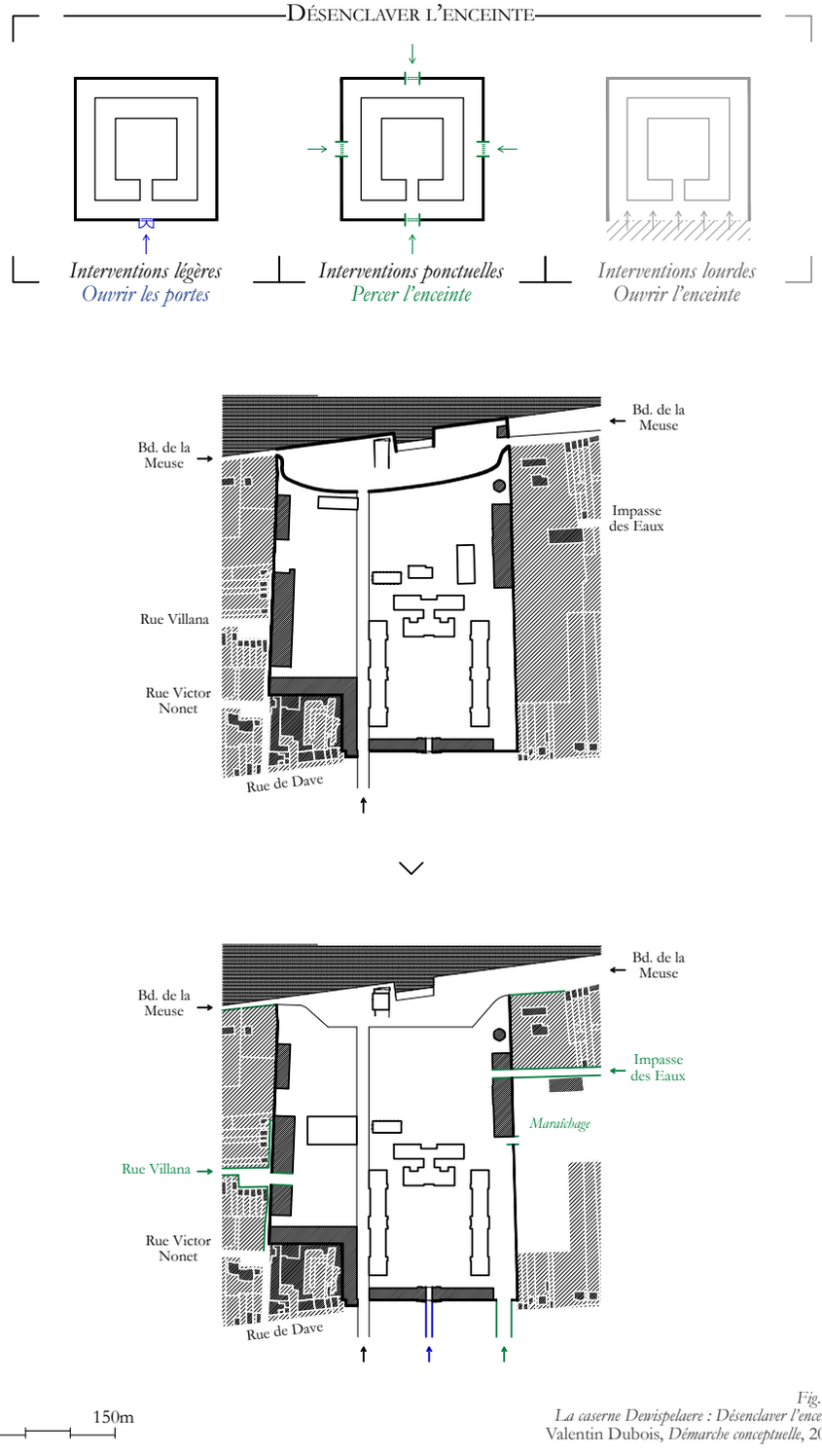

Fig. 70
La caserne Dewispelaere : Désenclaver l'enceinte
Valentin Dubois, *Démarche conceptuelle*, 2023

1.4 Démarche conceptuelle

Pour réaffecter la caserne Dewispelaere, les interventions répondent à un objectif double. D'une part **potentialiser l'existant** en s'appuyant sur ses forces typologiques, et d'autre part opérer à un **assouplissement du plan** pour corriger ses faiblesses en y intégrant de la flexibilité.

1.4.1 Désenclaver l'enceinte

Situation existante

La situation actuelle est loin d'être optimale : l'accès au domaine n'est possible que par trois entrées franchissant l'enceinte, dont une seule s'adresse au quartier. De plus, les rues et placettes du quartier résidentiel se heurtent au mur, les empêchant de dialoguer avec la caserne, et renforçant ainsi un peu plus son enclavement. Pour soulager le conflit existant entre la caserne et son quartier, deux types d'interventions sont mis en place. Leur objectif est de faciliter l'accès au site en rendant sa limite plus poreuse.

Ouvrir les portes

La première intervention est simple et immédiate : réemployer le porche d'entrée de l'état-major comme entrée piétonne. Celui-ci n'est actuellement plus emprunté, et ses portes sont en permanence closes. Dans la continuité, les deux grilles fermant la rue intérieure sont elles aussi supprimées. Ainsi, les trois entrées originelles du domaine sont réactivées, invitant les citoyens à franchir les murs pour découvrir la caserne.

Percer l'enceinte

La seconde famille d'interventions propose de nouveaux percements dans l'enceinte. Deux premiers percements créent de nouvelles entrées piétonnes. Ils prolongent la rue Villana et l'impasse des Eaux, les connectant au site. Les ateliers adossés à l'enceinte, traversés par ces nouveaux accès, sont alors l'occasion de reproduire le langage architectural du porche d'entrée de l'état-major. S'ajoute à cela un nouvel accès rue de Dave, créant une entrée secondaire indispensable pour desservir le domaine. Aussi, la friche voisine est l'opportunité de développer le maraîchage autrefois présent sur le site et d'étendre le domaine au-delà de ses murs, justifiant d'autant plus la nécessité d'un nouvel accès à l'impasse des Eaux.

[*Ouvrir l'enceinte*]

La caserne n'étant pas située en centre urbain, il n'est pas utile d'avoir recours aux interventions lourdes visant à ouvrir plus largement un pan de l'enceinte. De plus, celle-ci s'interrompt déjà côté Meuse, malgré la clôture en interdisant l'accès. En retravaillant cette limite et en y développant des infrastructures publiques, la caserne Dewispelaere renforce davantage son attractivité.

Situation projetée

Par ces interventions, l'enceinte reste quasiment intacte. Tout en connectant chacun des côtés de l'enclos, celui-ci conserve son intégrité, indispensable à l'identité typologique des lieux.

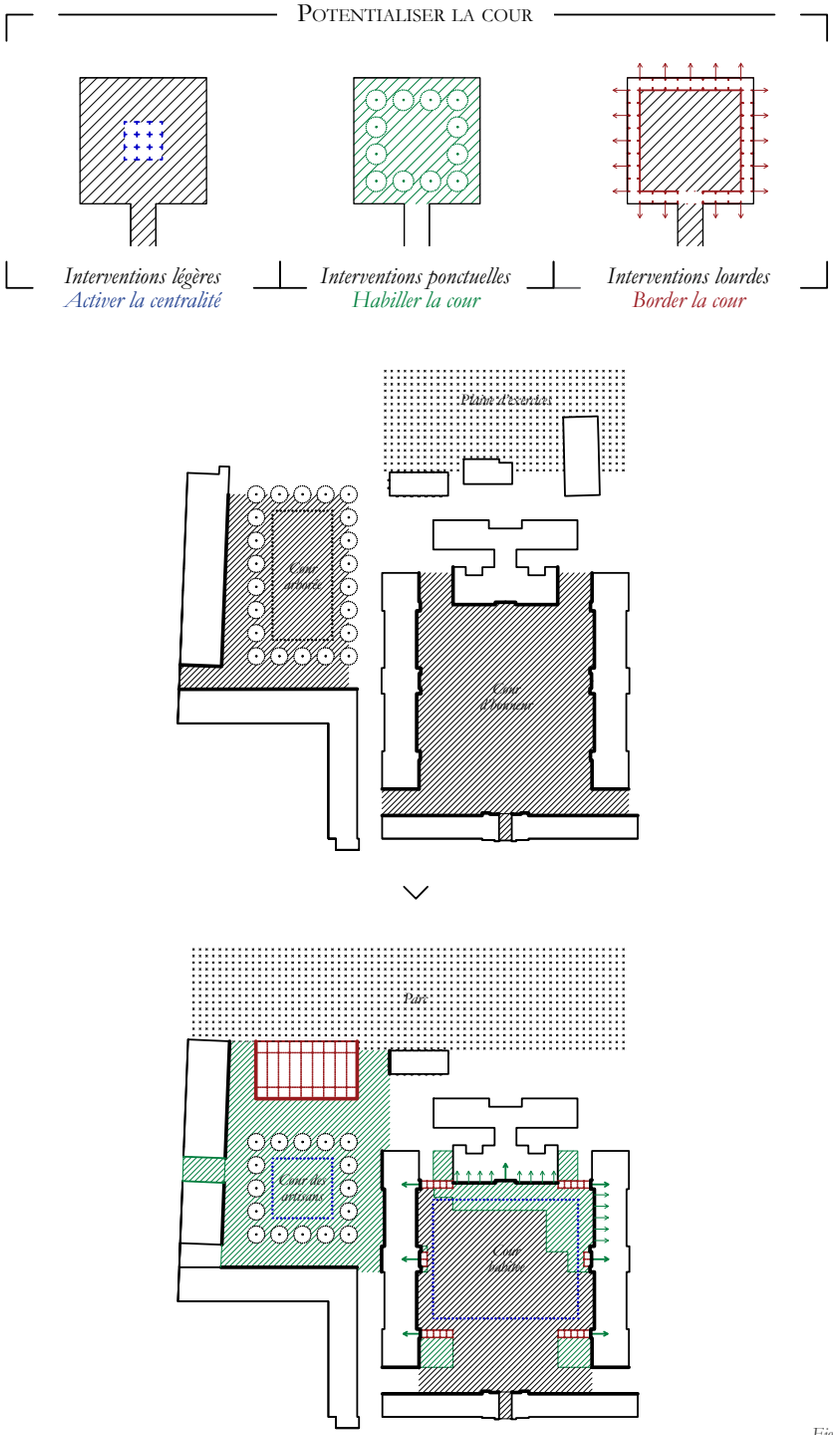

Fig. 71
La caserne Dewispelaere : Potentialiser la cour
Valentin Dubois, *Démarche conceptuelle*, 2023

1.4.2 Potentialiser la cour

Situation existante

Les deux cours de la caserne Dewispelaere sont difficilement appropriables en l'état. Elles sont plutôt des lieux de déambulation que des lieux de vie, ce qui est aux antipodes de leur potentiel. Étant bordées par les bâtiments du domaine, et de par leur centralité, elles sont de véritables espaces de vie communs extérieurs, en devenir. Le projet propose de revoir leurs statuts : la cour d'honneur devient la cour habitée, et la cour arborée devient la cour des artisans, réactivée par les ateliers polyvalents.

Activer la centralité

Comme observé dans chacun des cas étudiés dans le chapitre quatre, il est indispensable de conserver les cours en tant qu'espaces polyvalents libres d'appropriation. De cette façon, elles doivent permettre des installations et activités temporaires, telles que des marchés, brocantes, spectacles, ... essentiels à la vie du site et à son appropriation par les citoyens. Celles-ci activent la cour au fil du temps.

Habiller la cour

En ce sens, le traitement des sols a toute son importance. Certes, la cour habitée, grande dalle en béton uniforme, permet d'accueillir facilement des événements. Cependant, elle ne permet pas aux habitants de s'approprier les lieux. C'est pourquoi le projet envisage de la déminéraliser en partie et de l'habiller avec du mobilier urbain réversible, ainsi qu'une terrasse exposée plein sud. Par la même occasion, celle-ci résout les problèmes d'accès aux entrées surélevées en développant des gradins avec rampes intégrées, et offre un accès de plein pied au restaurant solidaire. Pour la cour artisans, c'est le raisonnement inverse. L'intervention vise à unifier les sols pour permettre l'installations d'activités temporaires.

Border la cour

Au vu des dimensions de la cour habitée, la border d'une galerie n'aurait pas fait sens. De plus, les rez-de-chaussée sont déjà distribués par des couloirs. Dans le projet, cet outil architectural est plutôt utilisé pour contenir l'espace de la cour, marquer les entrées et rendre lisibles ses bords parfois trop flous. Concernant la seconde cour, l'intervention est plus lourde. Une nouvelle halle polyvalente vient compléter le côté manquant du quadrilatère et offre de nouveaux espaces susceptibles d'activer la cour. Dans une démarche de réemploi, celle-ci est construite avec les matériaux issus de la déconstruction du gymnase existant.

Situation projetée

Grâce à ces quelques interventions, les cours expriment leur plein potentiel de flexibilité d'usages. Les quelques faiblesses au niveau des accès, des sols et de la perception des bords sont résolues, sans pour autant entraver l'espace.

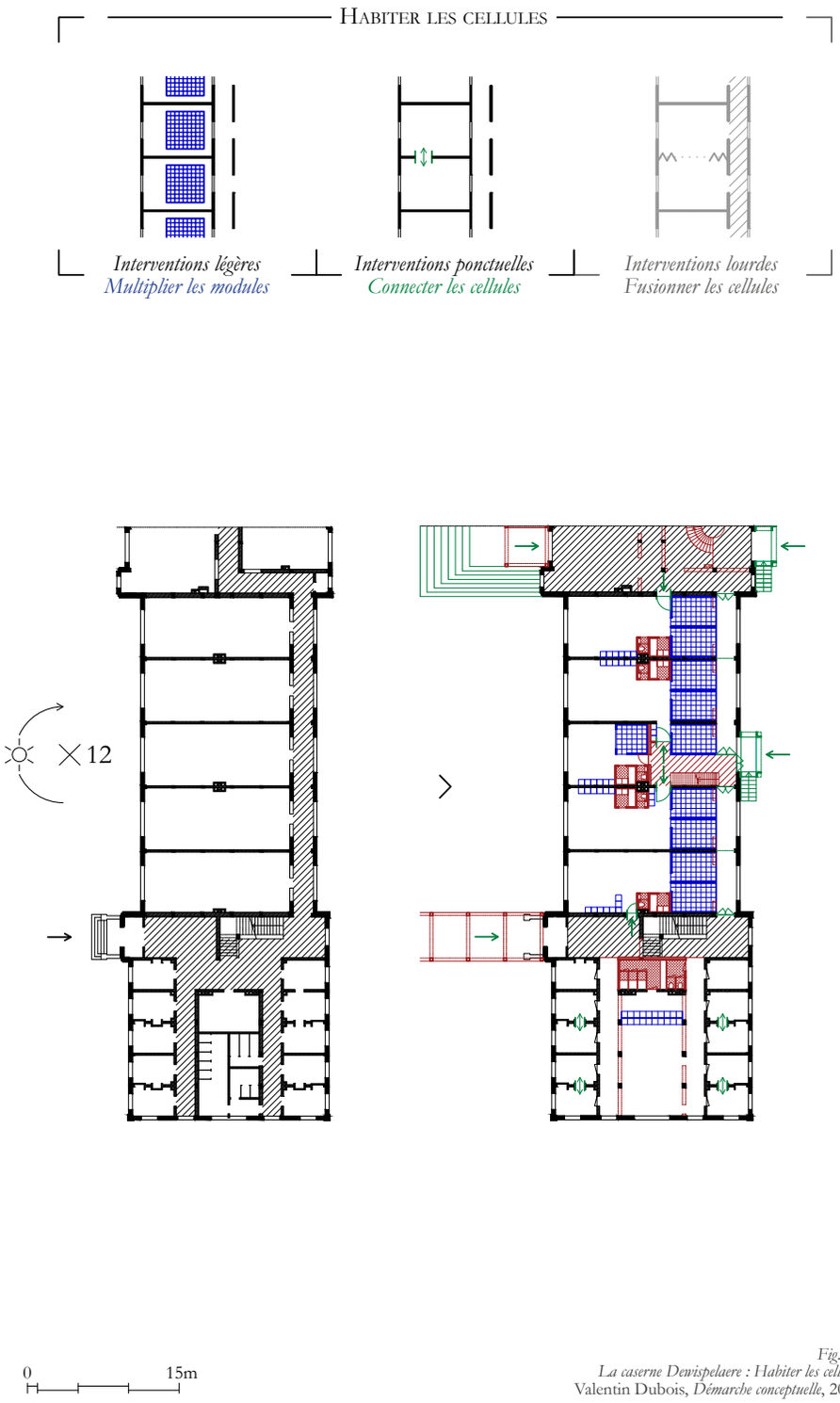

Fig. 72
La caserne Dewispelaere : Habiter les cellules
Valentin Dubois, *Démarche conceptuelle*, 2023

1.4.3 Habiter les cellules

Situation existante

Les cellules de la caserne Dewispelaere sont très rudimentaires. Elles ne sont équipées que d'un point d'eau, les sanitaires étant communs. Les cellules des troupes sont particulièrement grandes, et partiellement traversantes. Elles sont distribuées par un long couloir, les éclairant en second jour par des verrières. Quant aux cellules des officiers, nettement plus petites, elles ne disposent pas d'espaces de vie qualitatifs. Globalement, la place réservée exclusivement à la circulation est démesurée, et donc à repenser.

Multiplier les modules

Pour habiter les cellules des troupes, une première série d'interventions envisagée est d'y glisser des modules réversibles. Ils sont composés des caissons préfabriqués « mods[15] », recyclés, modulés et assemblés sur place. Ceux-ci permettent de créer des pièces sans diviser les volumes de façon définitive, et d'offrir un confort thermique décent aux habitants sans devoir chauffer l'ensemble. Véritables « pièces plus », ils peuvent aussi bien servir de chambre, de bureau, que de studio indépendant. Cette indépendance est permise par le couloir, relégué au statut de circulation secondaire, et devenu coursive habitée. Les cellules de troupes peuvent donc aisément accueillir une famille, une collocation ou servir de logement d'urgence en privatisant ou non les modules. Les cellules des officiers sont déjà habitables en l'état, et ne nécessitent donc pas d'intervention de ce type.

Connecter les cellules

Cette nouvelle distribution est permise par le percement d'entrées accédant aux anciennes cellules des troupes, situées au centre de celles-ci et non plus aux extrémités. Ainsi, en connectant les cellules directement aux circulations verticales, la coursive devient un espace commun habité. Aussi, les cellules des officiers sont connectées entre elles par le percement de nouvelles portes dans les murs les séparant. De cette façon, elles peuvent être individualisées ou au contraire mutualisées selon l'évolution des usages et besoins des habitants.

[Fusionner les cellules]

Enfin, les cellules des troupes étant suffisamment grandes, il n'a pas été nécessaire de les fusionner. Les interventions lourdes se limitent à l'ajout de nouvelles circulations verticales pour assurer le nouveau système de distribution des logements. Quant aux anciennes cellules des officiers, leurs dimensions réduites n'ont pas été un frein à la réaffectation, car un grand espace à vivre commun central a été créé.

15 *mods.be, Structure modulable en bois multi-sectorielle*, URL : https://www.mods.be/

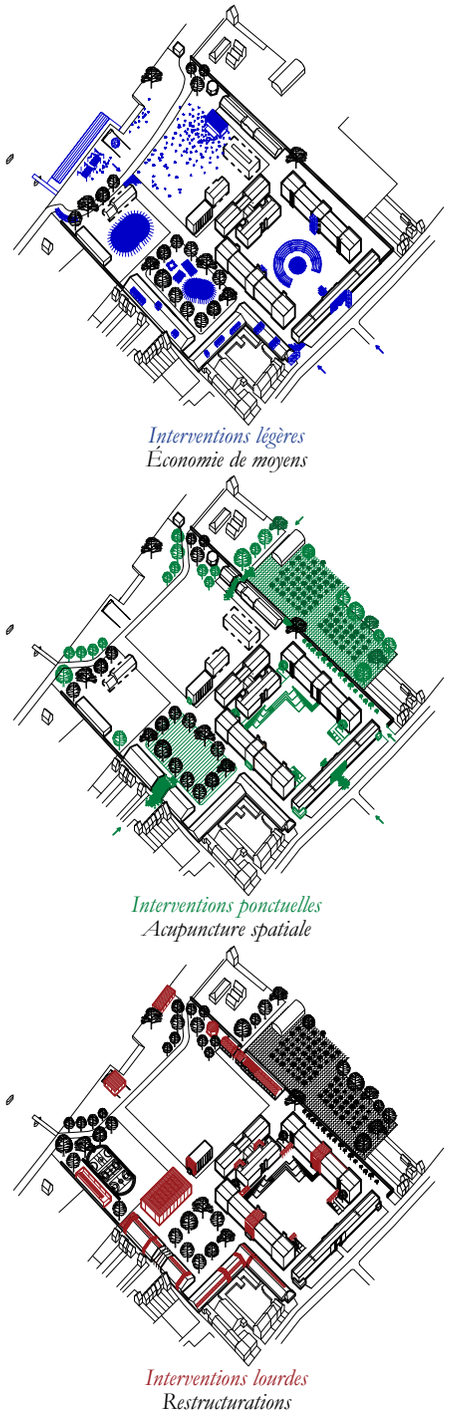

Fig. 73
La caserne Dewispelaere : interventions légères, ponctuelles & lourdes, généralisées à l'ensemble du cas d'étude
Valentin Dubois, *Degré d'interventionnisme*, 2023

Situation projetée

Ainsi, l'organisation du plan en cellule a pu être conservée, et s'est même avérée efficace pour répondre à de nouveaux modes d'habiter. Le co-living imaginé dans les cellules des officiers démontre avec succès le principe de la réutilisation adaptative. Les logements installés dans les anciennes cellules des troupes répondent quant à eux aux principes d'architecture flexible, dotés de modules réversibles, et d'un espace à vivre polyvalent et évolutif. En effet, celui-ci est volontairement laissé libre d'appropriation, personnalisable pas ses habitants. Les critères d'évolutivité tels que le zonage jour/nuit, les accès et blocs techniques centraux dans le logement, la « pièce plus », et la modularité des espaces assureront la pérennité et l'adaptabilité de la caserne dans le temps.

1.5 Réaffectation de la caserne Lieutenant Dewispelaere

Grâce au désenclavement de son enceinte, à la potentialisation de ses cours, et en habitant ses cellules, la caserne Dewispelaere a démontré son potentiel de réaffectation. Chacune de ces typologies, appartenant à la famille des édifices enclavés, a pu trouver une réponse architecturale adaptée. Autant dans la valorisation de ses forces que dans la résolution de ses faiblesses. Dès lors, la pérennité de la caserne est assurée. Grâce aux assouplissements opérés dans son plan, elle est en bonne voie pour devenir un patrimoine flexible, capable d'accueillir une multitude d'usages dans le temps.

Bibliographie

Patrimoine enclavé

Barthelemy, S., Jeannin, L. (2019) « Histoire et courants architecturaux du bâtiment scolaire, une nouvelle ère à venir ? » *Tréma* [En ligne]. URL : http://journals.openedition.org/trema/5416

Debrie J., Steck B. (2001) « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest » *L'Espace géographique* [En ligne]. URL : https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2001-1-page-26.htm

Domhansvanderlaan.nl, URL : https://domhansvanderlaan.nl/theory-practice/theory/scale-i-inside-and-outside/

Folville, X. (2014) « Fonck. Couvent, caserne, école : les vieux murs d'une nouvelle faculté d'architecture » *Culture, le magazine culturel de l'Université de Liège* [En ligne]. URL : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/189068/1/Fonck.%20Couvent%2C%20caserne%2C%20%C3%A9cole.%20Les%20vieux%20murs%20d%27une%20nouvelle%20facult%C3%A9%20d%27architecture.pdf

Foucault, M. (1993) *Surveiller et punir.* Gallimard [En ligne]. URL : https://www.cairn.info/surveiller-et-punir--9782070729685.htm

Piront, J. (2011) « L'architecture des couvents des annonciades célestes en Belgique » *Presses Universitaires de Namur* [En ligne]. URL : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/202831/1/2010%20Actes%20congr%C3%A8s%202008.pdf

Rousteau-Chambon, H. (2017) « Premières réflexions théoriques sur l'architecture des hôtels-Dieu au XVIIIe siècle » *In Situ* [En ligne]. URL : http://journals.openedition.org/insitu/14574

Sauvêtre, P. (2009) « Michel Foucault : problématisation et transformation des institutions » *Tracés Revue de Sciences humaines* [En ligne]. URL : http://journals.openedition.org/traces/4262

Viry, C. (1896) *Principes d'hygiène militaire.* L. Bataille et Cie [En ligne]. URL : https://books.google.be/books?id=mBTXmmBdypMC&dq=caserne%20type&hl=fr&pg=PA112#v=onepage&q=caserne&f=false

Zarri, G. (2007) « La clôture des religieuses et les rapports de genre dans les couvents italiens (fin XVIe-début XVIIe siècles) » *Clio* [En ligne]. URL : http://journals.openedition.org/clio/5492

Occupation temporaire

Bachir, L., Dinh, S., Dreuil, M., Krier, C., Theron, E., Maulat, J. (2017) « Urbanisme temporaire Définitions, acteurs, outils et enjeux » *Atelier professionnel Paris 1 - Plateau Urbain L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire* [En ligne]. URL : https://www.ekopolis.fr/ressource/urbanisme-temporaire-definitions-acteurs-outils-et-enjeux

Bernard, N. (2018) « Les occupations précaires : guide juridique et pratique » *Perspective.brussels* [En ligne]. URL : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/guide_pratique_occupation_temporaire.pdf

Bouchain, P., Notre Atelier Commun (2018) « Notre atelier commun » *La preuve par 7* [En ligne]. URL : https://lapreuvepar7.fr/wp-content/uploads/2018/10/NAC-2018-web.pdf

Buratti, T. (2020) « l'Urbanisme temporaire, enjeux et perspectives » *Pour la solidarité - PLS* [En ligne]. URL : http://base.socio-eco.org/docs/-na_2020_ess_-urbanisme_temporaire.pdf

Coquiere, A., Cottet, F., Diguet, C., Vincent, A. (2018) « L'urbanisme transitoire ». *Les carnets pratiques de l'institut d'aménagement et d'urbanisme – Ile de France* [En ligne]. URL : https://www.institutparisregion.fr/-fileadmin/NewEtudes/Etude_1601/cp9_web.pdf

perspective.brussels, URL : https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/dynamique-fonciere/occupation-temporaire

Pinard, J. (2022) « L'urbanisme transitoire, outil de patrimonialisation et de mise en scène en amont du projet urbain ? L'exemple de SNCF Immobilier et de ses emprises ferroviaires à Paris » *OpenEdition : Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement* [En ligne]. URL : http://journals.openedition.org/tem/8744

Pradel, B. (2019) « L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair » *Anthropocène 2050* [En ligne]. URL : https://medium.com/-anthropocene2050/lurbanisme-temporaire-transitoire-%C3%A9ph%C3%A9m%C3%A8re-des-d%C3%A9finitions-pour-y-voir-plus-clair-4a94f7916dfb

Van Ossel, D. (2022) « Et si la ville était une mine ? le réemploi progresse dans le secteur de la construction » *RTFB* [En ligne]. URL : https://www.rtbf.be/article/et-si-la-ville-etait-une-mine-le-reemploi-progresse-dans-le-secteur-de-la-construction-10923817

Vanwelde, M. (2018) « Les multiples visages de l'occupation temporaire » *Saw-b* [En ligne]. URL : https://saw-b.be/wp-content/uploads/sites/39/2020/05/a1807_les_multiples_visages_de_l_occupation_temporaire.pdf

Architecture flexible

fondationlecorbusier.fr, URL : http://www.fondationlecorbusier.fr

Ledent, G. (2015) « Beyond Contingency. Sustainable Design versus Obsolescence » *Obsolescence and renovation, 20th Century Housing in the New Millennium, Architecture_MPS ; Universidad de Sevilla* [En ligne]. URL : http://hdl.handle.net/2078.1/224569

Peiro, M., Sotinel, F., Bouvier, L. (2022) *Architecture évolutive/réversible : formes et dispositifs.* Les publications du GRIEF

Rubin, P. (2017) « Construire réversible » *Canal Architecture* [En ligne]. URL : https://canal-architecture.com/wp-content/uploads/2021/04/2017.04_Construire_Reversible.pdf

unesco.lehavre.fr, URL : http://unesco.lehavre.fr/fr/comprendre/la-trame-624

Projets d'occupation temporaire

see-u.brussels, URL : https://www.see-u.brussels/le-projet/
studiocitygate.com, URL : https://studiocitygate.com/
lesgrandsvoisins.org, URL : https://lesgrandsvoisins.org/

Médiateurs de l'occupation temporaire

communa.be, URL : https://communa.be

Architectes du temporaire & projets définitifs

anyojibeldtrando.com, Anyoji Beltrando, URL : https://www.anyojibeltrando.com
bma.brussels, Bouwmeester Maître Architecte, URL : https://bma.brussels/?s=usquare
concordet.fr, Nicole Concordet architecte, URL : https://www.concordet.fr
construire-architectes.over-blog.com, Construire Architectes, URL : http://construire-architectes.over-blog.com/
encoreheureux.org, Encore Heureux Architectes, http://encoreheureux.org
parisetmetropole-amenagement.fr, URL : https://www.parisetmetropole-amenagement.fr/fr/saint-vincent-de-paul-paris-14e
usquare.brussels, URL : https://usquare.brussels/fr

Vocabulaire

atilf.fr, Trésor de la Langue Française informatisé, URL : http://atilf.atilf.fr/

Dubois, C., Balle, F., et al. (1980) *Le petit Larousse en couleur*. Librairie Larousse

Cas d'étude

Halon, M., Mignolet, P. (2010) *L'Ecole du Génie, 60 années de présence à Jambes (1947-2007)* Musée du génie, Tome EGn

Mathis, D. (2011) « "Quand l'armée s'en va" Approche géohistorique des restructurations des espaces militarisés : l'exemple du sud mosellan » *OpenEdition : Revue Géographique de l'Est* [En ligne]. URL : https://www.cairn.info/revue-deconomie-regionale-et-urbaine-2019-1-page-97.htm

mods.be, Structure modulable en bois multi-sectorielle, URL : https://www.mods.be/

sijambes.be, Syndicat d'initiative de Jambes, URL : https://www.sijambes.be/

Iconographie

Fig. 5 : Architecten Achtergael, *Caserne Léopold*, 2015, Gand
Fig. 7 : Comité Alhambra, *Hospice Pacheco*, 2021, Bruxelles
Fig. 9 : Cyrus Cornut, *Caserma Pepe*, 2018, Venise
Fig. 14 : Jochen Gerner & Encore Heureux Architectes, *Lieux infinis : Esperienza Pepe*, 2018, Venise, 2023
Fig. 15 : Karim Brikci-Nigassa, *Contextualisation et enjeux du temporaire*, 2018
Fig. 19 : Arne Baert, *Rotor déconstruction*, 2017
Fig. 21 : lescinqtoits, *Les Cinq Toits : caserne des possibles*, 2022, Paris
Fig. 22 : visit.brussels, *SeeU*, 2022, Bruxelles
Fig. 23 : see-u.brussels, *SeeU*, 2019, Bruxelles
Fig. 24 : Encore Heureux Architectes, *Esperienza Pepe*, 2018, Venise
Fig. 25 : Ici architectes, *SeeU*, 2019, Bruxelles
Fig. 26 : Ici architectes, *SeeU*, 2019, Bruxelles
Fig. 33 : mezquitadescordoba.com, *Mosquée de Cordoue*, 2023, Cordoue
Fig. 35 : Dzerostudio, *Be-Module Inside*, 2018, Anderlecht
Fig. 36 : Dzerostudio, *Be-Module Inside*, 2018, Anderlecht
Fig. 38 : Atelier Novembre, *Le Centquatre*, 2012, Paris
Fig. 39 : Atelier Novembre, *Le Centquatre*, 2012, Paris
Fig. 41 : Sophie Delhay Architecte, *Unité(s)*+, 2019, Dijon
Fig. 43 : Nicole Concordet Architectes, *Le Confort Moderne*, 2017, Poitier
Fig. 44 : Construire Architectes, *Lieu Unique*, 2000, Nantes
Fig. 49 : Atelier Kempe Thill, *Wintercircus Mahy*, 2023, Gand
Fig. 52 : Encore Heureux Architectes, *Esperienza Pepe*, 2018, Venise
Fig. 53 : Parasite 2.0, *Cinemapepe*, 2018, Venise
Fig. 54 : Encore Heureux Architectes, *Esperienza Pepe*, 2018, Venise
Fig. 56 : Anyoji Beltrando, *Super place*, 2021, Bruxelles
Fig. 57 : Anyoji Beltrando, *Le mur d'enceinte*, 2019, Bruxelles
Fig. 59 : NoArchitecten, *Réaffectation de l'ancienne prison d'Hasselt en faculté de droit*, 2012, Hasselt
Fig. 60 : Kumpen & NoArchitecten, *Réaffectation de l'ancienne prison d'Hasselt en faculté de droit*, 2012, Hasselt
Fig. 62 : Gaëtan Fisse, *Plaine de Jambes*, 2023, Jambes

Toutes les autres illustartions : *production de l'auteur*